

Crustacés Décapodes : Majidae (genres *Platymaia*, *Cyrtomaia*, *Pleistacantha*, *Sphenocarcinus* et *Naxioides*)

Danièle GUINOT * et Bertrand RICHER de FORGES **

RÉSUMÉ

Les Brachyours Majidae de profondeur recueillis au cours des campagnes MUSORSTOM I et II aux Philippines, enrichis de diverses autres récoltes indo-pacifiques, sont étudiés ici, à savoir les genres *Platymaia*, *Cyrtomaia*, *Pleistacantha*, *Sphenocarcinus* et *Naxioides*. Une clef est proposée pour les genres *Platymaia* et *Sphenocarcinus*. Quatre espèces nouvelles sont décrites : *Platymaia rebierei*, des Nouvelles-Hébrides ; *Sphenocarcinus stuckiae* et *S. orbiculatus*, toutes deux de Nouvelle-Calédonie ; *S. bipartitus*, des Philippines.

ABSTRACT

The deep-sea Brachyura Majidae collected during the MUSORSTOM I and II cruises in the Philippines, completed by several other indo-pacific collections, are studied here : genera *Platymaia*, *Cyrtomaia*, *Pleistacantha*, *Sphenocarcinus* and *Naxioides*. A key is given for the genera *Platymaia* and *Sphenocarcinus*. Four new species are described : *Platymaia rebierei*, from New Hebrida ; *Sphenocarcinus stuckiae* and *S. orbiculatus*, both from New Caledonia, and *S. bipartitus* from Philippines.

SOMMAIRE

Résumé.....	83
Abstract.....	83
Introduction.....	84
Remerciements.....	85
Liste des abréviations.....	85
Liste des espèces étudiées.....	85
Sous-famille Inachinae MacLeay, 1838.....	86
Genre <i>Platymaia</i> Miers, 1886.....	86
<i>Platymaia wyvillethomsoni</i> Miers, 1886.....	90
<i>Platymaia</i> aff. <i>wyvillethomsoni</i> Miers, 1886.....	92
<i>Platymaia alcocki</i> Rathbun, 1916.....	94
<i>Platymaia bartschi</i> Rathbun, 1916.....	98
<i>Platymaia remifera</i> Rathbun, 1916.....	102
<i>Platymaia turbynei</i> Stebbing, 1902.....	105
<i>Platymaia fimbriata</i> Rathbun, 1916.....	106
<i>Platymaia maoria</i> Dell, 1963.....	109
<i>Platymaia rebierei</i> sp. nov.....	112

* Muséum national d'Histoire naturelle, Laboratoire de Zoologie (Arthropodes), 61 rue Buffon, 75231 Paris Cedex 05.

** ORSTOM, B.P. A5, Nouméa, Nouvelle-Calédonie, et Laboratoire de Zoologie (Arthropodes), 61 rue Buffon, 75231 Paris Cedex 05.

Dépôt légal :
Mars 1986

Genre <i>Cyrtomaia</i> Miers, 1886.	115
<i>Cyrtomaia murrayi</i> Miers, 1886.	115
<i>Cyrtomaia suhmi</i> Miers, 1886.	116
<i>Cyrtomaia horrida</i> Rathbun, 1916.	119
<i>Cyrtomaia echinata</i> Rathbun, 1916.	120
<i>Cyrtomaia intermedia</i> Sakai, 1938.	121
Genre <i>Pleistacantha</i> Miers, 1879.	124
<i>Pleistacantha sanctijohannis</i> Miers, 1879.	125
<i>Pleistacantha oryx</i> Ortmann, 1893.	126
<i>Pleistacantha rubida</i> (Alcock, 1895).	129
Remarques sur <i>Pleistacantha moseleyi</i> (Miers) et <i>Pleistacantha pungens</i> (Wood-Mason).	131
<i>Pleistacantha cervicornis</i> Ihle et Ihle-Landenberg, 1931.	133
Sous-famille Epialtinae MacLeay, 1838.	134
Genre <i>Sphenocarcinus</i> A. Milne Edwards, 1875.	134
<i>Sphenocarcinus stimpsoni</i> (Miers, 1886).	136
<i>Sphenocarcinus luzonicus</i> Rathbun, 1916.	138
<i>Sphenocarcinus stuckiae</i> sp. nov.	139
<i>Sphenocarcinus orbiculatus</i> sp. nov.	142
<i>Sphenocarcinus bipartitus</i> sp. nov.	145
Sous-famille Pisinae Dana, 1851.	149
Genre <i>Naxioides</i> Miers, 1886.	149
? <i>Naxioides robillardi</i> Miers, 1882.	149
<i>Naxioides</i> sp.	150
Références bibliographiques.	151

INTRODUCTION

La majorité du matériel étudié ici provient des îles Philippines : il a été récolté au cours des campagnes du *Vauban* en 1976 (MUSORSTOM I) et du *Coriolis* en 1980 (MUSORSTOM II). Toutes les informations concernant ces campagnes (description des campagnes, listes des stations, cartes, etc.) ont été publiées (cf. FOREST, 1981 ; 1985).

Nous avons limité nos recherches à cinq genres de Majidae de profondeur qui représentent, aussi bien par leur grande taille que par l'abondance des récoltes, une part importante des collections de Brachyours. Pour la seule expédition MUSORSTOM I, SERÈNE et VADON (1981) signalent 155 espèces de Crabes aux Philippines, dont 87 n'avaient jamais été mentionnées de cette région.

Pour compléter notre étude des genres *Platymaia*, *Cyrtomaia*, *Pleistacantha*, *Sphenocarcinus* et *Naxioides*, nous avons ajouté aux récoltes des Philippines du matériel bathyal de Madagascar, de Nouvelle-Calédonie, des Nouvelles-Hébrides et de Tahiti, provenant des collections de l'ORSTOM. D'autre part, nous avons dû examiner de nombreux spécimens, notamment souvent les types, recueillis par les grandes expéditions, telles que le *Challenger*, l'*Albatross*, l'*Endeavour*, l'*Anton Bruun*. Enfin, des exemplaires de l'île de Guam, du Japon et de Nouvelle-Zélande ont également été étudiés.

Le genre *Platymaia* Miers, dont de nombreuses espèces mal connues étaient confondues, a pu être complètement révisé ; une espèce nouvelle est décrite, *P. rebierei* sp. nov., et nous proposons une clé des neuf espèces indo-pacifiques du genre.

Le genre *Cyrtomaia* Miers, que nous avons révisé récemment (cf. GUINOT et RICHER de FORGES, 1982b), est bien représenté dans le matériel MUSORSTOM. Nous sommes en mesure de donner une description plus précise de *C. intermedia* Sakai et d'apporter quelques précisions sur le statut de *C. suhmi* Miers et de *C. curviceros* Bouvier.

Le genre *Pleistacantha* Miers, qui est représenté aux Philippines par plusieurs espèces, est ici réexaminé dans son ensemble, avec notamment la réhabilitation de *P. rubida* (Alcock).

Le genre *Sphenocarcinus* A. Milne Edwards s'enrichit de trois espèces nouvelles à rostre double :

S. stuckiae, de Nouvelle-Calédonie, *S. orbiculatus*, de Nouvelle-Calédonie, et *S. bipartitus*, des Philippines. Une clef des 14 espèces indo-ouest-pacifiques est proposée. Dans un article sous presse (*Marine Research in Indonesia*), nous dressons une clef des quatre espèces indo-pacifiques à rostre simple, dont deux sont nouvelles : l'une de Madagascar, l'autre du détroit de Macassar.

Le genre *Naxioides* Miers, représenté dans les collections MUSORSTOM par de nombreux grands spécimens appartenant à une espèce très proche de l'espèce type *N. robillardi* Miers, contient une autre forme, recueillie à Tahiti, que nous n'avons pas décrite, faute de matériel suffisant.

REMERCIEMENTS

Nos remerciements s'adressent en premier lieu aux membres des expéditions MUSORSTOM I et II qui ont rapporté un matériel extrêmement riche, et tout spécialement au Prof. J. FOREST qui nous a confié l'étude des Brachyours.

Nous assurons de notre gratitude M. A. CROSNIER qui a récolté un matériel abondant et original à Madagascar. M. A. INTÈS nous a également fourni une importante collection de profondeur qu'il avait pêchée en Nouvelle-Calédonie et aux Nouvelles-Hébrides.

Nous remercions les personnes et les institutions qui ont bien voulu nous envoyer en prêt du matériel : D^r R. W. INGLE (BM) ; D^r R. B. MANNING (USNM) ; D^r Tune SAKAI ; D^r Katushi SAKAI ; D^r M. TÜRKAY (SMF) ; D^r J. C. YALDWYN (NMW) ; D^r J. H. STOCK (ZMA).

L'iconographie de ce travail a été réalisée par M. Jacques REBIÈRE pour les photographies et par M. Maurice GAILLARD pour les dessins. Nous remercions également M^{me} Michèle BERTONCINI qui a trié le matériel, mesuré les échantillons et a mis en valeur l'iconographie, ainsi que M^{me} Josette SEMBLAT qui a préparé et réuni toute la documentation bibliographique, puis a mis au point le manuscrit.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

BLT	: Biological Laboratory Tokushima, Japon
BM	: British Museum (N. H.)
MP	: Muséum national d'Histoire naturelle, Paris
NMW	: National Museum of Wellington, Nouvelle-Zélande
SMF	: Forschungsinstitut Senckenberg, Frankfort
USNM	: United States National Museum, Washington
ZMA	: Zoologisch Museum, Amsterdam

TABLEAU 1. — Liste des espèces étudiées
Campagnes MUSORSTOM I et II aux Philippines et autres provenances

ESPÈCES	PROVENANCE	PROFONDEUR (m)
<i>Platymaia wyvillethomsoni</i> Miers, 1886	îles de l'Amirauté (<i>Challenger</i>)	270 m
<i>Platymaia</i> aff. <i>wyvillethomsoni</i> Miers	sud de l'Australie (<i>Endeavour</i>)	360-450 m
<i>Platymaia alcocki</i> Rathbun, 1916	Madagascar (<i>Vauban</i>)	308-570 m
<i>Platymaia bartschi</i> Rathbun, 1916	MUSORSTOM I, st. 44	600 m
	MUSORSTOM II, st. 12, 15, 75	185-330 m
	sud de Luçon (<i>Albatross</i>)	360 m
<i>Platymaia remifera</i> Rathbun, 1916	MUSORSTOM I, st. 11, 12, 20, 25, 34, 69	187-230 m
	MUSORSTOM II, st. 15, 43, 49, 67, 72, 75, 78, 83	183-430 m
	Philippines (<i>Albatross</i>)	315 m
<i>Platymaia fimbriata</i> Rathbun, 1916	MUSORSTOM I, st. 43, 44	448-610 m
	MUSORSTOM II, st. 55, 77	529-866 m
	Japon	250 m

ESPÈCES	PROVENANCE	PROFONDEUR (m)
<i>Platymaia turbynei</i> Stebbing, 1902	Madagascar (<i>Vauban</i>)	563-700 m
	Mozambique (<i>Anton Bruun</i>)	660 m
<i>Platymaia maoria</i> Dell, 1963	Nouvelle-Zélande	927 m
<i>Platymaia rebierei</i> sp. nov.	Nouvelles-Hébrides (<i>Coriolis</i>)	600 m
<i>Cyrtomaia murrayi</i> Miers, 1886	MUSORSTOM I, st. 51	170-200 m
<i>Cyrtomaia suhmi</i> Miers, 1886	MUSORSTOM I, st. 44, 47, 49, 53	750-1 125 m
	MUSORSTOM II, st. 55, 56, 79	865-980 m
<i>Cyrtomaia horrida</i> Rathbun, 1916	MUSORSTOM II, st. 75	300-330 m
<i>Cyrtomaia echinata</i> Rathbun, 1916	MUSORSTOM II, st. 36, 38, 39	569-1 650 m
<i>Cyrtomaia intermedia</i> Sakai, 1938	île de Guam	1 440 m
<i>Pleistacantha sanctijohannis</i> Miers, 1879	MUSORSTOM I, st. 25, 32, 35, 36, 65, 69, 71	126-210 m
	MUSORSTOM II, st. 10, 19, 20, 68	176-195 m
<i>Pleistacantha oryx</i> Ortmann, 1893	MUSORSTOM I, st. 12, 27, 35, 63, 68	185-195 m
	MUSORSTOM II, st. 26, 31, 64, 72	177-320 m
	détroit de Macassar	200 m
	Japon (<i>Albatross</i>)	135 m
<i>Pleistacantha cervicornis</i> Ihle et Ihle Landenberg, 1931	MUSORSTOM II, st. 53	215 m
<i>Sphenocarcinus stimpsoni</i> (Miers, 1886)	MUSORSTOM II, st. 15, 31	204-326 m
<i>Sphenocarcinus luzonicus</i> Rathbun, 1916	MUSORSTOM II, st. 15	328 m
	Philippines (<i>Albatross</i>)	357 m
<i>Sphenocarcinus stuckiae</i> sp. nov.	Nouvelle-Calédonie	390 m
<i>Sphenocarcinus orbiculatus</i> sp. nov.	Nouvelle-Calédonie	570 m
<i>Sphenocarcinus bipartitus</i> sp. nov.	MUSORSTOM I, st. 10, 16, 18, 26, 30, 35, 36, 55, 57, 58, 60, 61, 62, 64, 68, 73	96-210 m
	MUSORSTOM II, st. 1, 2, 3, 4, 6, 18, 20, 35, 52, 54, 55, 71, 72	128-? 865 m
	Philippines (<i>Albatross</i>)	161 m
? <i>Naxioides robillardi</i> Miers, 1882	MUSORSTOM I, st. 27, 63	188-192 m
	MUSORSTOM II, st. 53	216-215 m
	Madagascar (<i>Vauban</i>)	100-160 m
<i>Naxioides</i> sp.	Tahiti, Port-Phaëton	90-400 m

ÉTUDE SYSTÉMATIQUE

Sous-famille INACHINAE MacLeay, 1838

Genre *Platymaia* Miers, 1886

Platymaia Miers, 1886 : 12 ; ALCOCK, 1895 : 180 ; 1899 : 45 ; STEBBING, 1893 : 113 ; 1902 : 2 ; 1910 : 286 ; DOFLEIN, 1904 : 59, 160, 185, 270 ; RATHBUN, 1916 : 529 ; 1918 : 7 ; IHLE et IHLE-LANDENBERG, 1931 : 148 ; MIYAKE, 1936 : 416 ; SAKAI, 1938 : 206 (clef), 238 ; 1976 : 155 (clef), 175-178 ; BARNARD, 1950 : 30 ; DELL, 1963 : 247.

Platymaja, SERÈNE et LOHAVANIJAYA, 1973 : 47-48 (clef) ; KIM, 1973 : 515, 661.

Platymaia, GRIFFIN, 1966a : 24, 27, 28, 94 ; 1966b : 273 ; 1976 : 205-208.

REMARQUES

Le genre *Platymaia* a été créé par MIERS en 1886 (p. 12) pour accueillir une espèce récoltée aux îles de l'Amirauté par le *Challenger* et dédiée au directeur de l'équipe scientifique de l'expédition qui

l'avait recueillie, à savoir *P. wyvillethomsoni*. MIERS (*ibid.* : 14) le rattachait aux Inachinae, ainsi qu'un autre genre établi dans le même ouvrage, *Cyrtomaia* (*cf.* GUINOT et RICHER de FORGES, 1982b).

Le genre *Platymaia*, strictement indo-pacifique, compte actuellement ¹ huit espèces, peut-être neuf : *P. wyvillethomsoni* Miers, 1886, espèce type, *P. aff. wyvillethomsoni* Miers, 1886, *P. turbynei* Stebbing, 1902, *P. alcocki* Rathbun, 1916, *P. remifera* Rathbun, 1916, *P. bartschi* Rathbun, 1916, *P. fimbriata* Rathbun, 1916, *P. maoria* Dell, 1963, *P. rebierei* sp. nov.

Une clef de sept espèces figure dans SERÈNE et LOHAVANIJAYA (1973 : 49). Une clef nouvelle, incluant les neuf espèces, est proposée ci-après.

Il est frappant que quatre espèces aient été établies la même année dans le même ouvrage par RATHBUN (1916 : 529-532) traitant des « New philippine crabs ». En fait, RATHBUN (*ibid.* : 530) propose le nom nouveau de *P. alcocki* pour les *Platymaia wyvillethomsoni* de WOOD-MASON et ALCOCK, 1891 (*nec* MIERS, 1886), originaires de la mer des Andaman (*cf.* aussi RATHBUN, 1918 : 8-9). Les autres *Platymaia*, *P. remifera* Rathbun, *P. bartschi* Rathbun et *P. fimbriata* Rathbun, sont des espèces effectivement récoltées par l'*Albatross* au cours de la Campagne des Philippines, 1907-1910. Il n'est donc pas étonnant que nous retrouvions ces trois espèces dans le matériel rapporté par les Campagnes MUSORSTOM 1976 et 1980.

P. remifera Rathbun, 1916, qui avait été mise en synonymie avec *P. wyvillethomsoni* Miers par GRIFFIN (1976 : 206), a été retrouvée en grand nombre aux Philippines : elle est ici bien séparée de *P. wyvillethomsoni* et redevient donc une espèce valide.

P. alcocki Rathbun est représentée ici par de nombreux échantillons malgaches (collections ORSTOM) : ses caractères distinctifs par rapport à *P. wyvillethomsoni* et à *P. remifera*, cette dernière espèce étant fort proche, peuvent être précisés. *P. alcocki*, abondante dans l'océan Indien occidental (côte est-africaine, Madagascar) jusqu'aux îles Andaman et Nicobar, semble faire place plus à l'est à *P. remifera*, espèce fréquente aux Philippines.

L'espèce type du genre, *P. wyvillethomsoni* Miers, est en fait très mal connue, et la plupart des références qui s'y rapportent sont à notre avis erronées. Nous avons pu examiner l'holotype de cette très belle espèce et nous la figurons, en insistant sur l'une de ses particularités qui n'a pas été suffisamment prise en compte par les carcinologistes : en effet, *P. wyvillethomsoni* se distingue de toutes les autres *Platymaia* par la présence d'une forte dent supraoculaire qui traverse toute l'orbite (fig. 2A, pl. I, fig. B).

Nous séparons provisoirement une forme à dent supraoculaire réduite, originaire d'Australie (Rathbun, 1918 : 7 : sous le nom de *P. wyvillethomsoni*), que nous avons également examinée et que nous dénommons *Platymaia aff. wyvillethomsoni*, car l'étendue des variations dans ce groupe d'espèces ne nous est pas encore suffisamment connue.

Platymaia turbynei Stebbing, espèce signalée de la côte sud-est africaine, de Madagascar et de La Réunion, est ici assez abondamment retrouvée dans les eaux malgaches où elle se récolte jusqu'à 700 mètres de profondeur.

Platymaia fimbriata Rathbun, qui se distingue des autres *Platymaia* par sa face dorsale densément épineuse ainsi que par son rostre long et effilé, offre une répartition assez large puisqu'elle habite les eaux profondes des Philippines, d'Indonésie, du Japon. Plusieurs échantillons ont été capturés par les deux expéditions MUSORSTOM, à des profondeurs allant de 450 à plus de 850 mètres.

De nombreux échantillons philippins sont rapportés ici à *P. bartschi* Rathbun : les très gros spécimens et surtout les femelles nous montrent l'évolution de la région frontale en fonction de l'âge. *P. bartschi* est une espèce typique des Philippines, et son extension jusqu'au Japon nécessite une vérification du matériel signalé dans la région extrême-orientale.

1. Alors que ce travail était sous presse, une nouvelle espèce de *Platymaia*, *P. longimana* Macpherson, était décrite (*Res. exp. Cient., Barcelona* sous presse, 1985). Récoltée au large de la côte ouest-africaine, plus précisément de la Namibie sur le banc Valdivia entre 900-940 m sur fonds vaseux, *P. longimana* se caractérise notamment : par ses chélicères à propode extrêmement allongé (chez le mâle tout au moins) ; par son rostre effilé, beaucoup plus long que les épines pseudorostrales ; par la présence d'une épine intercalaire développée (mince et aiguë) et d'une épine postoculaire très longue et acuminée. Nous avons examiné deux paratypes, mâle et femelle, de cette espèce déposés au Musée de Leiden ; nous remercions E. MACPHERSON de nous avoir communiqué le manuscrit en cours d'impression correspondant à cette espèce et des photographies de celle-ci.

Platymaia longimana est la première espèce de ce genre indo-pacifique à avoir été récoltée dans les eaux atlantiques.

P. maoria Dell est une belle espèce strictement néo-zélandaise, remarquable par les spinules assez fortes de la face dorsale, laquelle est munie aussi de petits granules.

P. rebierei sp. nov., que nous décrivons des Nouvelles-Hébrides pour trois individus femelles, ressemble à *P. bartschi* mais s'en distingue par la présence de trois spinules dans la région supraorbitaire et par le bord supérieur du propode de P4 spinuleux.

CLEF DE DÉTERMINATION DES ESPÈCES DU GENRE *Platymaia* MIERS, 1886

- A1. Présence d'une épine supraoculaire.
 - B1. Épine supraoculaire traversant toute l'orbite *P. wyvillethomsoni* Miers, 1886
 - B2. Épine supraoculaire présente mais réduite *P. aff. wyvillethomsoni*
- A2. Pas d'épine supraoculaire (une simple ébauche parfois dans le sexe femelle).
 - B1. Face dorsale munie chez l'adulte de fortes épines sur les principales aires.
 - C1. En plus des fortes épines, de nombreuses spinules. Rostre très allongé .. *P. fimbriata* Rathbun, 1916
 - C2. Entre les épines, surface lisse ou seulement granuleuse.
 - D1. Carapace étroite. Yeux très globuleux. Deux spinules médianes en arrière de la spinule intestinale impaire. Une petite spinule supraorbitaire *P. turbynei* Stebbing, 1902
 - D2. Carapace élargie. Yeux ellipsoïdaux. Pas de spinules dans la zone médiane du bord postérieur. Trois spinules supraorbitaires *P. maoria* Dell, 1963
 - B2. Face dorsale munie chez l'adulte d'épines en nombre réduit.
 - C1. Trois spinules en arrière du bord supraorbitaire *P. rebierei* sp. nov.
 - C2. Pas de spinule en arrière du bord supraorbitaire.
 - D1. Face dorsale granuleuse, avec un très fort bombement de toute la région médiane antérieure. Espèce pouvant atteindre une très grande taille *P. bartschi* Rathbun, 1916
 - D2. Face dorsale tuberculée.
 - E1. Une seule spinule postérieure sur l'aire protogastrique. Chez le mâle, pince forte et allongée, jamais globuleuse *P. remifera* Rathbun, 1916
 - E2. Aire protogastrique ornée de deux spinules placées l'une derrière l'autre, aiguës chez le juvénile, s'émoissant avec l'âge sous forme de tubercules. Pince renflée mais demeurant relativement courte chez le mâle adulte *P. alcocki* Rathbun, 1916

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE

En bref, l'examen de la distribution géographique du genre *Platymaia* nous montre :

- 1) la présence de deux espèces dans l'océan Indien occidental, notamment sur la côte sud-est africaine et à Madagascar : *P. turbynei* et *P. alcocki* ;
- 2) la présence de trois espèces aux Philippines : *P. remifera*, *P. bartschi* et *P. fimbriata*. *P. remifera* et *P. bartschi* cohabitent dans les stations 15 et 75 de MUSORSTOM 1980. *P. bartschi* et *P. fimbriata* cohabitent dans la station 44 de MUSORSTOM 1976 ;
- 3) la présence de plusieurs espèces de *Platymaia* au Japon : celle de *P. fimbriata* est certaine, mais l'espèce dénommée *P. bartschi* est quelque peu douteuse ; *P. wyvillethomsoni* (et peut-être *P. aff. wyvillethomsoni* au cas où il y aurait deux espèces distinctes). Les références japonaises concernant *P. alcocki* sont à vérifier. La clef des *Platymaia* du Japon, remarquablement élaborée par SAKAI (1976 : 176), n'est donc pas encore tout à fait satisfaisante ;
- 4) l'existence d'une espèce pour le moment seulement connue avec certitude des îles de l'Amirauté : *P. wyvillethomsoni* Miers ;
- 5) l'existence d'une espèce australienne, distincte, peut-être à répartition plus vaste : *P. aff. wyvillethomsoni* (vérifier ses rapports avec *P. wyvillethomsoni*) ;
- 6) l'existence d'une espèce néo-zélandaise : *P. maoria* Dell ;
- 7) la présence d'une espèce de *Platymaia* aux Nouvelles-Hébrides, *P. rebierei* sp. nov.

L'ADAPTATION MORPHOLOGIQUE À LA NAGE DANS LE GENRE *Platymaia*

En 1971, HARTNOLL a recensé les espèces nageuses de Brachyoures ou considérées comme telles d'après certains traits morphologiques particuliers. Le genre *Platymaia* Miers n'est pas mentionné (cf. : 46) ; pourtant, il présente des adaptations qui le rangent sans aucun doute parmi les Crabes susceptibles de nager. On sépare généralement le genre *Platymaia* du genre le plus proche, *Cyrtomaia* Miers, par ses appendices ambulatoires « flattened, blade-like » (GRIFFIN, 1966a : 27) ou par « Ambulatory propodi flattened oar-like » (GRIFFIN, 1966b : 273).

Comme la plupart des Crabes considérés comme nageurs, c'est en effet par la morphologie de ses pattes ambulatoires que le genre *Platymaia* montre l'adaptation à la nage (cf. fig. 1). Reprenons les divers types de modification des pattes relevés par HARTNOLL (*loc. cit.*).

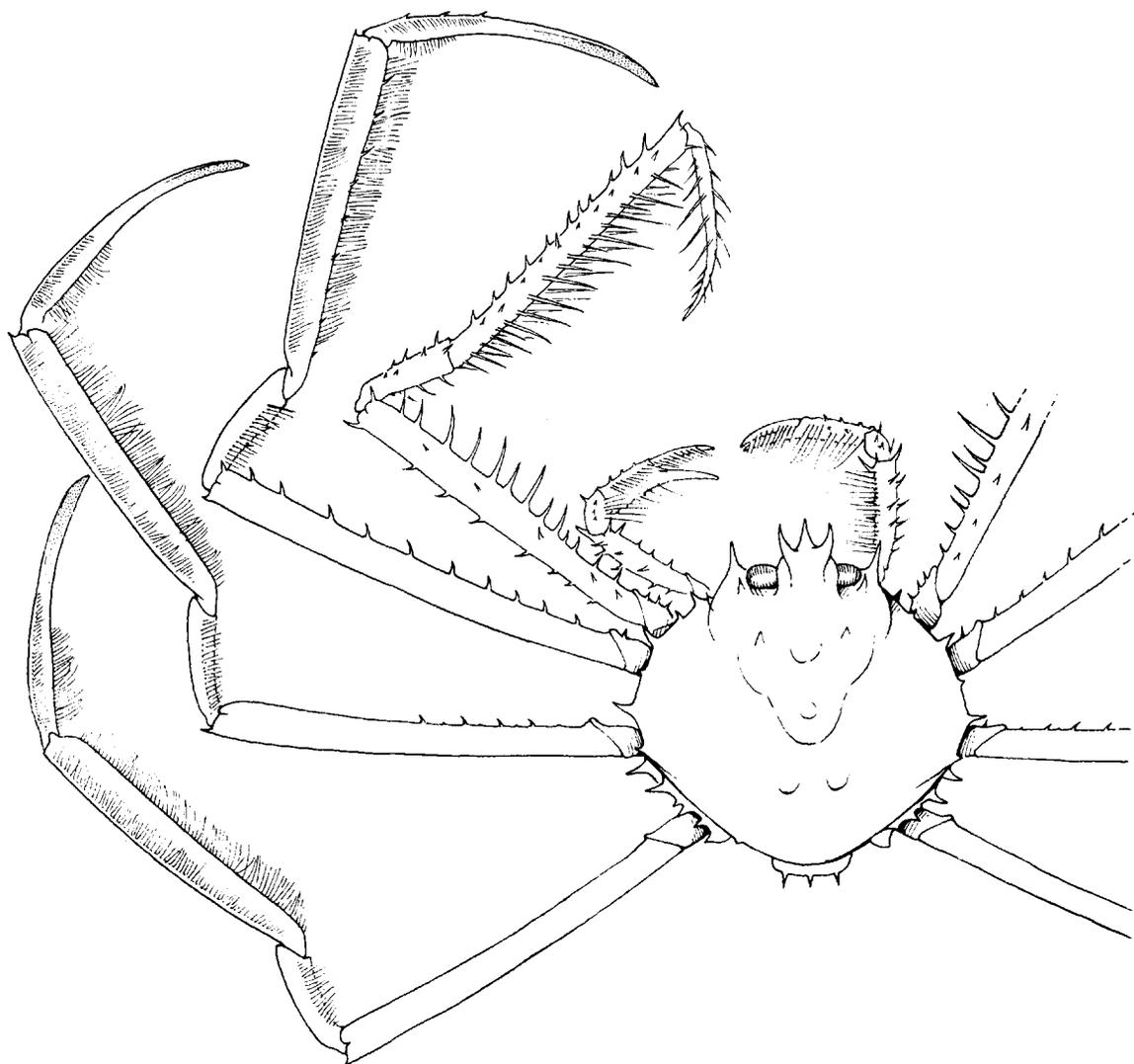


FIG. 1. — Représentation schématique d'un Crabe du genre *Platymaia* Miers montrant l'orientation des péréiopodes avec les franges de soies sur P3-P5 et la structure particulière du propode et du dactyle de P2 (*Platymaia remifera* Rathbun, MP-B7875) ($\times 1,25$).

- 1) L'augmentation de la longueur des pattes. Ce type de modification, qui existe chez des Majidae comme *Macropodia*, caractérise le genre *Platymaia* : toutes les pattes sont très longues par rapport à la carapace et elles sont normalement dirigées vers l'avant comme chez le genre *Portunus*.
- 2) L'aplatissement des articles des pattes et leur extension dans le plan dorso-ventral. Dans le genre *Platymaia*, le mérus des P3-P5 perd sa forme cylindrique ; le propode, surtout, acquiert une forme aplatie et s'élargit ; le carpe a une forme très particulière, incurvée ; le dactyle, également aplati dorso-ventralement, offre une forme spatulée.
- 3) Le développement des soies sur les appendices. Dans le genre *Platymaia*, des rangées de soies tout à fait typiques ornent les articles distaux des P3-P5 (une rangée sur le bord inférieur du carpe, deux rangées sur le propode, deux rangées à la base, renflée, du dactyle).
- 4) La modification des articulations. Sans entrer dans les détails, on notera chez *Platymaia* une flexion accentuée entre le mérus et le carpe, le carpe et le propode formant un ensemble assez rigide.

Les espèces de *Platymaia* montrent des adaptations à la nage à des degrés divers, que nous n'étudierons pas ici.

A noter que la deuxième paire de pattes ambulatoires présente la disposition typique que nous avons décrite dans le genre *Cyrtomaia*, à savoir le repliement du dactyle contre le propode, fortement spinifères, les soies s'entrecroisant et formant une sorte de piège barbelé qui pourrait servir au maintien des proies capturées (cf. GUINOT et RICHER de FORGES, 1982b, fig. 4).

Platymaia wyvillethomsoni Miers, 1886

(Fig. 2 A-C, pl. I, fig. A-B)

Platymaia wyville-thomsoni Miers, 1886 : 13, pl. 2, fig. 1, 1a-1e : îles de l'Amirauté ; DELL, 1963 : 251 (liste).
Platymaia wyville-thompsoni (sic), SERÈNE et LOHAVANIJAYA, 1973 : 48 (clef).
 nec *Platymaia wyvillethomsoni* auct. pro parte = *Platymaia alcocki* Rathbun, 1916. Cf. infra, sous ce nom.
 ? nec *Platymaia wyvillethomsoni*, RATHBUN, 1918 : 7, pl. 3, 4, 14 : Grande Baie d'Australie ; HALE, 1927 : 125, fig. 123 (cit.) ; GRIFFIN, 1966b : 273 (clef).
 ? nec *Platymaia Wyville-Thomsoni typica*, IHLE et IHLE-LANDENBERG, 1931 : 148 : entre Bali et Kangeang, au nord de Batan.
 nec *Platymaia wyvillethomsoni*, GRIFFIN, 1976 : 206 (au moins pro parte) : Philippines.
 Cf. *Platymaia* aff. *wyvillethomsoni* Miers, infra, fig. 3 A-C, pl. I, fig. C-E.

MATÉRIEL

Îles de l'Amirauté, 1°54' S-146°39'40" E, *Challenger*, st. 219, 150 fath. : holotype, ♀ ovigère 38 × 36 mm (BM 1884 : 31).

REMARQUES

Nous avons sous les yeux l'holotype de *Platymaia wyvillethomsoni* Miers (*loc. cit.*), une femelle postpubérale recueillie par le *Challenger* aux îles de l'Amirauté. Cette espèce est remarquable par la forme de la région frontale (fig. 2 A-C) : les deux épines pseudorostrales sont courtes, épaisses et crochues ; le rostre est également épais et peu effilé ; l'ensemble que forment ces trois pièces est blanchâtre. Cette disposition est typique de celle que nous avons rencontrée chez la femelle dans le genre *Platymaia* : en effet, alors que chez le mâle les épines pseudorostrales et le rostre sont fins et spini-formes, chez la femelle de la même espèce ces mêmes structures s'épaississent, changent de forme (cf. par exemple *P. alcocki* : fig. 4 A-G ; *P. bartschi* : fig. 5 A-D ; *P. remifera* : fig. 6 A-D).

Une autre caractéristique de l'holotype femelle de *P. wyvillethomsoni* est la présence de la très longue dent supraoculaire (fig. 2 A, pl. I, fig. B) qui traverse l'orbite de part en part : de la base du front, fortement élargie, part perpendiculairement à l'axe longitudinal une épine triangulaire blanchâtre qui atteint presque le bord orbitaire de l'autre côté.

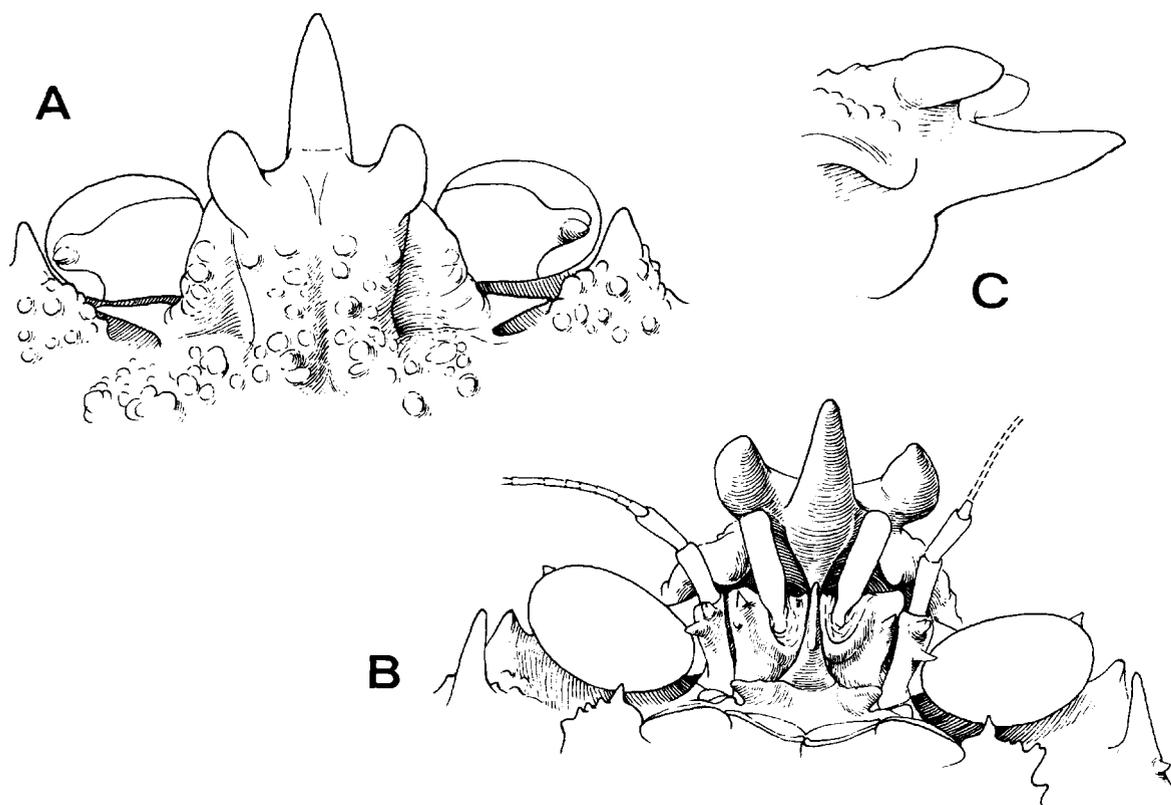


FIG. 2 A-C. — *Platymaia wyvillethomsoni* Miers, holotype, ♀ 38 × 36 mm, îles de l'Amirauté, *Challenger*, st. 219 (BM 1884 : 31) : A, région fronto-orbitaire, face dorsale ; B, *id.*, face ventrale ; C, profil du rostre (× 6).

La carapace de l'holotype (pl. I, fig. A-B), suborbiculaire, est ornée sur la face dorsale de granules et de tubercules serrés et arrondis ; certains, plus saillants, marquent l'emplacement des diverses aires, ici à peine délimitées, à l'exception de « the cervical suture very strongly defined » (d'après MIERS, 1886 : 13). Le bord latéral porte des tubercules qui, dans la région antérieure, deviennent nettement spiniformes. La dent exorbitaire est une épine développée.

Les yeux, gros et courts, sont dotés d'une corne distale.

L'article basal antennulaire est armé d'une spinule. L'article basal antennaire (fig. 2 B) porte deux spinules, la distale peut être légèrement bifide (à moins qu'elle ne soit cassée), la subdistale aiguë.

Le premier segment abdominal est orné de trois spinules.

Les chélicèdes sont grêles (femelle) (pl. I, fig. A).

Les pattes ambuloires sont longues. P2 est typique, avec le propode et le dactyle formant une structure en forme de « piège » ; le carpe de P1 est granuleux et spinuleux. P3 a le mérus garni de nombreuses spinules disposées en deux rangées sur le bord supérieur, lequel, en plus, est serrulé ; le carpe est muni de granules pointus ; le propode, très comprimé, porte de nombreuses spinules sur le bord inférieur, lequel est granuleux ; le bord supérieur est abondamment serrulé, avec quelques spinules plus longues ; le bord supérieur du dactyle est spinuleux dans son tiers proximal. Sur P4, le mérus est granuleux sur le bord supérieur, avec quelques spinules proximales ; le carpe est légèrement granuleux ; le propode, très aplati, est finement serrulé sur le bord inférieur, granuleux et avec quelques très petites spinules distales sur le bord supérieur. P5 est inerte. Sur les pattes ambuloires, des franges de soies sont présentes sur le carpe, le propode (deux franges) et à la base du dactyle.

De nombreux auteurs ont signalé *P. wyvillethomsoni*. Une partie des références concernent en fait *P. alcocki* Rathbun, 1916 (cf. *infra*, fig. 4 A-G, pl. II, fig. D-H). Restent un certain nombre de

mentions pour lesquelles il est difficile d'avoir une certitude. En effet, l'holotype de *P. wyvillethomsoni* est une femelle : sa région frontale est donc d'un type particulier, reconnaissable chez les femelles du genre *Platymaia*. On peut supposer que le front du mâle de *P. wyvillethomsoni* est composé d'épines pseudorostrales plus minces et moins recourbées et, aussi, que le rostre est moins épais.

Ce qui est le plus embarrassant, c'est la présence de la dent supraoculaire qui traverse, chez l'holotype femelle, l'orbite de part en part : le grand développement de cette dent est-il le fait de la seule femelle ? Un tel cas serait exceptionnel car, si nous avons constaté un dimorphisme sexuel affectant la région frontale (épines pseudorostrales et rostre) dans le genre *Platymaia*, nous n'avons pas constaté de variations concernant le bord supraoculaire. Tout au plus existe-t-il parfois quelques petits granules sur le bord supraoculaire, dont un plus saillant dans la partie basale du front. *P. wyvillethomsoni* est la seule espèce du genre à posséder une telle dent supraoculaire.

Que faut-il penser alors des *Platymaia wyvillethomsoni* Rathbun (1918 : 7, pl. 3, 4, 14), d'Australie, dont le mâle possède une dent supraoculaire (fig. 3 A, pl. I, fig. D), mais nettement plus petite que chez la *P. wyvillethomsoni* femelle typique.

De même, la *P. wyvillethomsoni* indonésienne de IHLE et IHLE-LANDENBERG (1931 : 148), qui possède chez le mâle une dent supraoculaire « zwar deutlich, aber sehr klein » (*ibid.* : 149), est-elle la même espèce que la *P. wyvillethomsoni* typique ?

Des auteurs qui ont vu un matériel important des deux sexes de *P. wyvillethomsoni*, comme GRIFFIN (1976 : 206) et comme SAKAI (1976 : 177), ne font pas état d'une telle différence concernant la taille de la dent supraoculaire selon le sexe : c'est pourquoi nous préférons séparer de la *P. wyvillethomsoni* typique (femelle) à grande épine supraoculaire les *P. wyvillethomsoni* à petite dent supraoculaire, notamment la forme de RATHBUN (1918) que nous avons examinée. Voir *infra*, sous *P. aff. wyvillethomsoni* Miers (fig. 3 A-C, pl. I, fig. C-E).

GRIFFIN (1976 : 206, 208), qui rapporte à *P. wyvillethomsoni* de nombreux échantillons provenant surtout des Philippines et des Moluques, identifie *P. remifera* Rathbun, 1916, à l'espèce de MIERS. Nous montrons ci-après que *P. remifera* (*cf. infra*, fig. 6 A-D, pl. II, fig. A-C) est une espèce valide, bien distincte de *P. wyvillethomsoni* par de nombreux caractères. A noter qu'elle ne possède jamais de dent supraoculaire, même chez les femelles à région frontale très épaissie (fig. 6 D). Confondant ainsi deux espèces, GRIFFIN (*ibid.*) ne peut que constater l'existence de variations ; mais a-t-il eu sous les yeux de vraies *P. wyvillethomsoni* ou des *P. aff. wyvillethomsoni*, par exemple lorsqu'il observe : « there is sometimes a small tubercle or spine on the supraorbital border » ?

La forme coréenne que KIM (1973 : 515, 661 : fig. 236) attribue à *P. wyvillethomsoni* ne possède aucune dent supraoculaire chez le mâle (*ibid.*, fig. 236 A) : il s'agit sans doute d'une autre espèce. D'autres mentions (PARK, 1964 : 16 ; KIM, 1970 : 24 ; 1977 : 208 ; KIM et KIM, 1982 : 154) sont également à réviser.

La synonymie de *P. wyvillethomsoni* doit donc être débarrassée : 1) de nombreuses références se rapportant à *P. alcocki* Rathbun ; 2) de celles se rapportant à *P. remifera* Rathbun ; 3) de celles concernant des Crabes sans aucune dent supraoculaire puisque, à tout le moins, le mâle possède une petite dent sur ce bord (dans l'éventualité où la *P. aff. wyvillethomsoni* d'Australie serait le mâle de *P. wyvillethomsoni*).

DISTRIBUTION

Iles de l'Amirauté dans le Pacifique occidental. Autres mentions de l'espèce à réviser.

Platymaia aff. wyvillethomsoni Miers, 1886

(Fig. 3 A-C, 10 G-H, pl. I, fig. C-E)

Platymaia wyvillethomsoni, RATHBUN, 1918 : 7, pl. 3, 4, 14 : Grande Baie d'Australie ; HALE, 1927 : 125, fig. 123 (cit.).

? *Platymaia Wyville-Thomsoni typica*, IHLE et IHLE-LANDENBERG, 1931 : 148 : entre Bali et Kangeang [Kangean], au nord de l'île de Batan.

? *Platymaia wyvillethomsoni*, SAKAI, 1976 : 177, fig. 94b : Japon.
Cf. GRIFFIN, 1966b : 276 (clef : sous *P. wyvillethomsoni*).

MATÉRIEL

USNM, Washington

Great Australian Bight, 131° E, south by east of Eucla, *Endeavour* 1909-1914, st. 3694, 200-250 fath., RATHBUN det. *P. wyvillethomsoni* (cf. 1918 : 7) : 1 ♂ 29 × 31 mm (USNM 53419).

REMARQUES

En rapportant trois échantillons australiens récoltés par l'*Endeavour* à *P. wyvillethomsoni*, RATHBUN (1918 : 7, pl. 3, 4, 14) a bien relevé les différences séparant son matériel de la *P. wyvillethomsoni* typique. RATHBUN redécrit le type femelle de *P. wyvillethomsoni* et indique surtout comme caractère distinctif l'ornementation de la carapace plus spinuleuse chez la forme australienne.

En effet, chez le spécimen mâle de la Grande Baie d'Australie, mesurant 31 mm de large que nous avons sous les yeux (pl. I, fig. C, D), les différentes aires de la face dorsale et les bords de la carapace portent des spinules aiguës, alors que chez l'holotype de *P. wyvillethomsoni* (pl. I, fig. A-B) la face dorsale est seulement tuberculée. Est-il possible que cette différence soit due à la plus grande taille de l'holotype, chez lequel les spinules auraient fait place à des tubercules émoussés ?

Chez la *Platymaia* australienne, le front est formé de deux épines pseudorostrales fines et pointues et d'un rostre un peu plus long (fig. 3 A-C). Les deux figures de RATHBUN (1918, pl. 3, 14) où l'on distingue la région orbitaire, montrent dans les deux cas un mâle avec seulement une dent supraoculaire présente mais réduite (le spécimen figuré pl. 14 est le mâle de la station 3694, donc certainement celui que nous avons examiné et figurons dans le présent travail : pl. I, fig. C-E). RATHBUN qui a examiné des mâles et des femelles ne fait pas mention d'un dimorphisme sexuel concernant la dent supraoculaire. On peut donc supposer que, chez la femelle australienne, la dent supraoculaire demeure petite. C'est la raison pour laquelle nous préférons séparer sous le nom de *P. aff. wyvillethomsoni* le matériel australien de RATHBUN, 1918. La pince de *P. aff. wyvillethomsoni* (pl. I, fig. E) est renflée. Pour le P11 ♂, voir fig. 10 G-H.

Le matériel philippin et indonésien dénommé *P. wyvillethomsoni typica* par IHLE et IHLE-LANDENBERG (1931 : 148-149) pour l'opposer à *P. wyvillethomsoni alcocki* pose également un problème : le mâle mesurant 34,5 × 34 mm, de la station 139, au nord de l'île de Batan, ressemble beaucoup, d'après les auteurs, au spécimen australien figuré par RATHBUN en 1918 (pl. 14), mais la dent supraoculaire, pourtant nette, est plus petite que sur la figure de RATHBUN. En revanche, chez le juvénile de 10 × 10,5 mm de la station 12 (entre Bali et Kangeang), la dent supraoculaire est bien développée. Ce juvénile aurait-il la structure femelle, à savoir avec dent supraoculaire développée ?

SAKAI (1976 : 176, 177, fig. 94b) rapporte à *P. wyvillethomsoni* des échantillons japonais et il figure chez un individu dont on ne connaît pas le sexe (*ibid.*, fig. 94b) une petite dent supraoculaire analogue à celle du mâle australien (fig. 3 A), pour opposer cette structure à celle de *P. alcocki*, dénuée de toute dent supraoculaire (SAKAI, *ibid.*, fig. 94a). Mais SAKAI ne signale pas de dimorphisme sexuel quant au développement de la dent supraoculaire. La dent figurée par SAKAI est loin de posséder la dimension de celle rencontrée chez la *P. wyvillethomsoni* typique où elle traverse l'orbite.

Les *Platymaia wyvillethomsoni* signalées par GRIFFIN (1976 : 206, 207) appartiendraient pour une part à *P. remifera* Rathbun, que l'auteur australien confond avec *P. wyvillethomsoni* Miers et que nous considérons comme une bonne espèce (cf. *infra*, fig. 6 A-D, pl. II, fig. A-C). Quant au reste, nous ne savons pas ce que c'est, même lorsque GRIFFIN précise : « there is sometimes a small tubercle or spine on the supraorbital border » (p. 208). Ce matériel est donc à revoir.

Dans sa clef des Majidae australiens, GRIFFIN (1966b : 273) inclut *P. wyvillethomsoni* sur la foi du matériel de RATHBUN (1918) : en fait, cela concerne ce que nous appelons ici *Platymaia aff. wyvillethomsoni*.

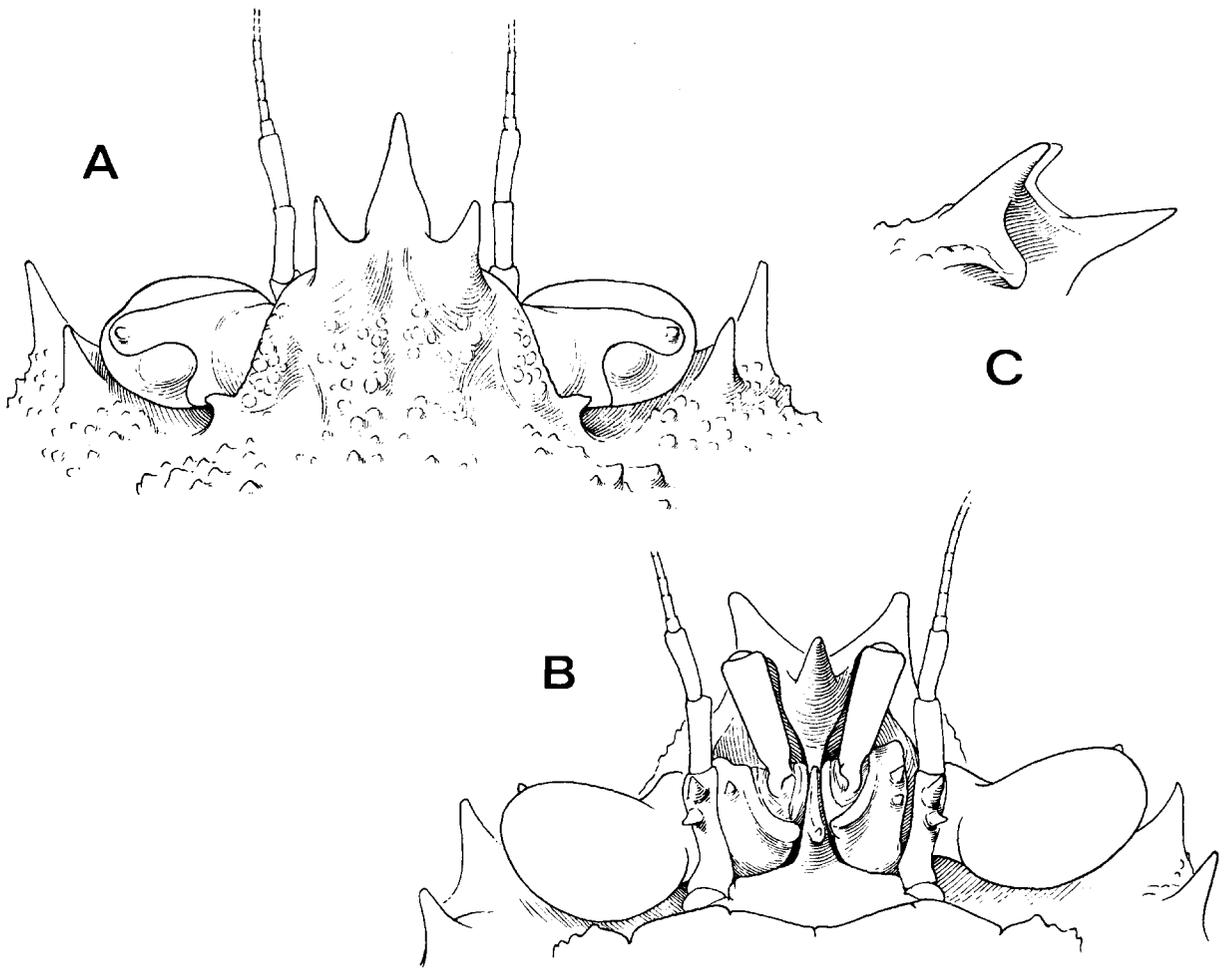


FIG. 3 A-C. — *Platymaia* aff. *wyvillethomsoni* Miers, ♂ 29 × 31 mm, Great Australian Bight, south east of Eucla, *Endeavour*, st. 3694, RATHBUN det. *P. wyvillethomsoni* (USNM 53419) : A, région fronto-orbitaire, face dorsale ; B, *id.*, face ventrale ; C, profil du rostre (× 8).

DISTRIBUTION

Grande Baie d'Australie. ? Philippines. ? Indonésie. ? Japon.

Platymaia alcocki Rathbun, 1916

(Fig. 4 A-G, 10 I-K, pl. II, fig. D-H)

Platymaia alcocki Rathbun, 1916 : 530 (dans les remarques concernant *P. bartschi* Rathbun) ; 1918 : 8 (dans les remarques concernant *P. wyvillethomsoni* Miers).

Platymaia Wyville-Thomsoni, WOOD-MASON et ALCOCK (nec Miers, 1886), 1891 : 258 : mer des Andaman ; ALCOCK, 1894 : 401.

Platymaia wyville-thomsoni, ALCOCK, 1895 : 181 : mer des Andaman ; ALCOCK et ANDERSON, 1896, *Illustr. « Invest. »*, pl. 16 ; ALCOCK, 1899 : 46 : mer des Andaman ; DOFLEIN, 1904 : 59, fig. 2-6, pl. 2, 20-23, 39, 43, fig. 5-6, pl. 50, fig. 2, 5-6 : côte est-africaine, Grande Nicobar (à vérifier).

Platymaia Wyville-Thomsoni Alcocki, IHLE et IHLE-LANDENBERG, 1931 : 149 (cit.).

Platymaja alcocki, SERÈNE et LOHAVANIJAYA, 1973 : 48 (clef).

Platymaia alcocki, DELL, 1963 : 251 (cit.) ; GRIFFIN, 1974 : 27 : de Lourenço Marquês à Mombasa ; CROSNIER, 1976 : 242 (cit.).
 nec *Platymaia wyville-thomsoni*, MIYAKE, 1936 : 417, fig. 1, pl. 28, fig. 3 : Japon ; SAKAI, 1938 : 238, pl. 24, fig. 3 : Japon.
 nec *Platymaia alcocki*, SENO et KONNO, 1954 : 85, pl. 2 : Japon ; TAKEDA et MIYAKE, 1969 : 498, fig. 10, 11 a-c : mer de Chine orientale ; SAKAI, 1976 : 176, fig. 94a, pl. 57 : Japon.
 nec *Platymaia wyvillethomsoni*, GRIFFIN, 1976 : 206.

MATÉRIEL

Collection CROSNIER, Muséum, Paris

Côte NW de Madagascar, 12°44'8" S-48°10'6" E, chalutage 5, 563-570 m, vases sableuses peu calcaires, CROSNIER coll., 5 mars 1971 : 1 ♂ 47 × 49 mm (MP-B7824).

Côte NW de Madagascar, 12°42'7" S-48°12'8" E, chalutage 6, 444-435 m, sables calcaires, CROSNIER coll. : 1 ♂ 43 × 47 mm (MP-B7825).

Côte NW de Madagascar, 12°42' S-48°13,5' E, chalutage 9, 455-460 m, vases sableuses peu calcaires, CROSNIER coll., 14 avril 1971 : 1 ♀ 42 × 42 mm, 2 ♀ ovigères 38 × 38 mm, 34 × 33,5 mm (MP-B7826).

Côte NW de Madagascar, 12°43' S-48°15' E, chalutage 10, 348-360 m, sables calcaires, CROSNIER coll., 14 avril 1971 : 1 ♂ 20 × 21 mm, 1 ♀ 28 × 29 mm (MP-B7828).

Côte NW de Madagascar, 12°39,8' S-48°15,2' E, chalutage 11, 375-385 m, CROSNIER coll., 14 avril 1971 : 2 ♂ 47 × 49 mm, 39 × 40 mm, 3 ♀ 27 × 28 mm, 15 × 14 mm, 13 × 13,5 mm, 1 ♀ ovigère 33 × 33 mm (MP-B7827).

Côte NW de Madagascar, 12°41,3' S-48°16' E, chalutage 13, 308-314 m, CROSNIER coll., 15 avril 1971 : 1 ♀ 19 × 20 mm, 1 ♀ ovigère 32 × 32 mm (MP-B7829).

Côte NW de Madagascar, 12°38' S-48°15,5' E, chalutage 19, 403-394 m, vases calcaires, CROSNIER coll., 18 janvier 1972 : 1 juv. 13 × 12,5 mm (MP-B7292).

Côte NW de Madagascar, 12°43' S-48°10,8' E, chalutage 25, 545-550 m, vases sableuses peu calcaires, CROSNIER coll. : 2 ♂ 43 × 44 mm, 36 × 37 mm (MP-B7830).

Côte NW de Madagascar, 12°34' S-48°15' E, chalutage 31, 395 m, sables calco-quartzeux, CROSNIER coll., 13 septembre 1972 : 1 juv. 11 × 11 mm (MP-B7291).

Côte NW de Madagascar, 15°20,5' S-46°09,5' E, chalutage 45, 310-350 m, vases sableuses peu calcaires, CROSNIER coll., 7 novembre 1972 : 4 ♂ 15 × 16 mm, 15 × 15 mm, 13 × 12 mm, 12 × 12 mm, 1 ♀ 15 × 14,5 mm (MP-B7831).

USNM, Washington

Andaman Sea, 188-405 fms, H.M.S. *Investigator*, ALCOCK det. *Platymaia wyville-thomsoni* Miers, redet. *Platymaia alcocki* Rathbun : 1 ♀ juv. 16 × 17,8 mm (à l'origine Indian Museum, actuellement USNM 42758). Ce spécimen constitue l'un des syntypes de *Platymaia alcocki* (MANNING, *in litt.* août 1981).

Forschungsinstitut Senckenberg

Ind. Océan, Gross Nikobar, 6°54' N Br-93°28,8' O.L., sta. 208, 296 m, Tiefsee-Exped., *Valdivia*, DOFLEIN det. *Platymaia wyville-thomsoni* : 1 ♀ ovigère 60 × 62 mm (représente probablement le stade VII reconnu par DOFLEIN, 1904 : 64-65) (SMF 3789).

REMARQUES

Dans des remarques concernant *Platymaia bartschi* en cours de description, RATHBUN (1916 : 530) signale que la *P. wyvillethomsoni* [de WOOD-MASON et] d'ALCOCK (1899 : 46) ne correspond pas à l'espèce originale de MIERS (1886 : 13) et devrait prendre le nom de *P. alcocki*. En 1918 (p. 7-9), RATHBUN précise à nouveau que les *P. wyvillethomsoni* d'ALCOCK (1899, avec une figure dans les

Illustr. « *Investig.* », pl. 16), de CHUN (1903, figure de la page 400) et de DOFLEIN (1904, pl. 2, 20-23) « may be known as *P. alcocki* nom. nov. » (RATHBUN, *loc. cit.* : 8). RATHBUN indique comme représentants de *P. alcocki* un petit spécimen reçu de l'Indian Museum et déposé à l'USNM, ainsi qu'un autre exemplaire conservé au British Museum.

Le petit spécimen en question est une femelle juvénile de 16 × 17,8 mm provenant de la mer des Andaman : il s'agit certainement de l'un des « very young specimens » dont ALCOCK (1899 : 46-47) dit que la carapace est abondamment spinuleuse, laquelle carapace devient plus lisse chez les individus plus âgés. Nous avons sous les yeux cet exemplaire de la mer des Andaman : il fait partie de la série type originale [de WOOD-MASON et] d'ALCOCK et constitue un syntype de *P. alcocki* Rathbun. R. B. MANNING nous écrit en effet (*in litt.*, 3 août 1981) que cet échantillon USNM 42758 « reçu de l'Indian Museum » doit être regardé comme un syntype de *P. alcocki* et il ajoute : « It was not cataloged as such in our collection ».

Nous donnons des illustrations de ce syntype (fig. 4 A-C, pl. II, fig. D-E) et nous en reprecisons ci-dessous les caractéristiques principales.

Syntype juvénile de *P. alcocki*. — Carapace (pl. II, fig. D) plus large que longue, munie d'abondants granules de taille irrégulière et de nombreuses épines acérées et fortes. Bord latéral muni de ces mêmes longues spinules. Toute la région gastrique proéminente et délimitée par un sillon ; les deux régions branchiales également surélevées et se rejoignant médialement juste au-dessus de la paire d'épines cardiaques. Dans la région gastrique, spinules au nombre de 6 : deux médianes impaires (une métagastrique ; une mésogastrique), une paire protogastrique, les deux spinules étant disposées l'une derrière l'autre.

Épines pseudorostrales sensiblement de même longueur que le rostre, lequel est court. Pas d'épine supraoculaire (fig. 4 A, C).

Yeux courts, renflés surtout ventralement où ils prennent une forme ovalaire ; une petite corne subdistale.

Article basal antennulaire orné d'une spinule pointue. Article basal antennaire (fig. 4 B) orné de deux spinules (une longue distale, une plus courte subdistale). Septum basal antennulaire avec ses bords latéro-externes droits.

Chélipèdes (♀ juv.) (pl. II, fig. E) avec la pince grêle et les doigts allongés.

Pattes ambulatoires détachées et en fragments ; des franges de soies sur le carpe (une frange peu épaisse et faible), sur le propode (deux rangées de franges) et à la base du dactyle des P3-P4-P5.

Dans notre abondant matériel de la côte nord-occidentale de Madagascar, nous avons des séries de *Platymaia* de toutes tailles et des deux sexes : les juvéniles correspondent au syntype, spinuleux, de *P. alcocki* ; les plus grands, à la figure des *Illustr.* « *Investig.* » (pl. 16), c'est-à-dire à la forme adulte de *P. alcocki* (*cf.* pl. II, fig. F-H).

Ces diverses étapes de la croissance de *P. alcocki* ont été bien illustrées par DOFLEIN (1904 : 59-69 : sous le nom de *P. wyvillethomsoni*) qui, dans un matériel essentiellement est-africain, avec, en plus, quelques échantillons des îles Nicobar, distingue un très grand nombre de « stades » selon la taille : de la forme juvénile à la carapace très spinuleuse, y compris sur les bords, on passe à un adulte seulement granuleux, avec quelques tubercules plus marqués sur la face dorsale et aux bords latéraux à peine spinuleux, devenant serrulés chez les très gros individus.

Le matériel dénommé *P. wyvillethomsoni* par DOFLEIN (*loc. cit.*), dont nous avons examiné un échantillon correspondant probablement au stade VII (déposé au Forschungsinstitut Senckenberg à Francfort), représente donc *P. alcocki* (seul le stade I photographié pl. 20 montre des épines postérieures médianes qui nous paraissent peu typiques). A noter que la longueur des épines pseudorostrales et de l'épine rostrale ne varie pratiquement pas. Tout comme les épines de la face dorsale et celles des bords, les deux spinules postéro-latérales s'atténuent beaucoup au cours de la croissance. Les deux spinules protogastriques, caractéristiques du juvénile de *P. alcocki*, forment deux tubercules chez la forme adulte et s'émoussent chez les grands individus. Les spinules de l'article basal antennaire se raccourcissent également avec l'âge.

P11 ♂ : fig. 10 I-K.

Les chélipèdes demeurent assez courts chez les grands individus (pl. II, fig. F-G). La main n'acquiert pas un très fort développement, même chez le mâle adulte : elle s'élargit distalement et prend une forme triangulaire sans jamais devenir globuleuse.

Pour les pattes ambulatoires (pl. II, fig. G), voici les caractéristiques. P2 beaucoup longues que

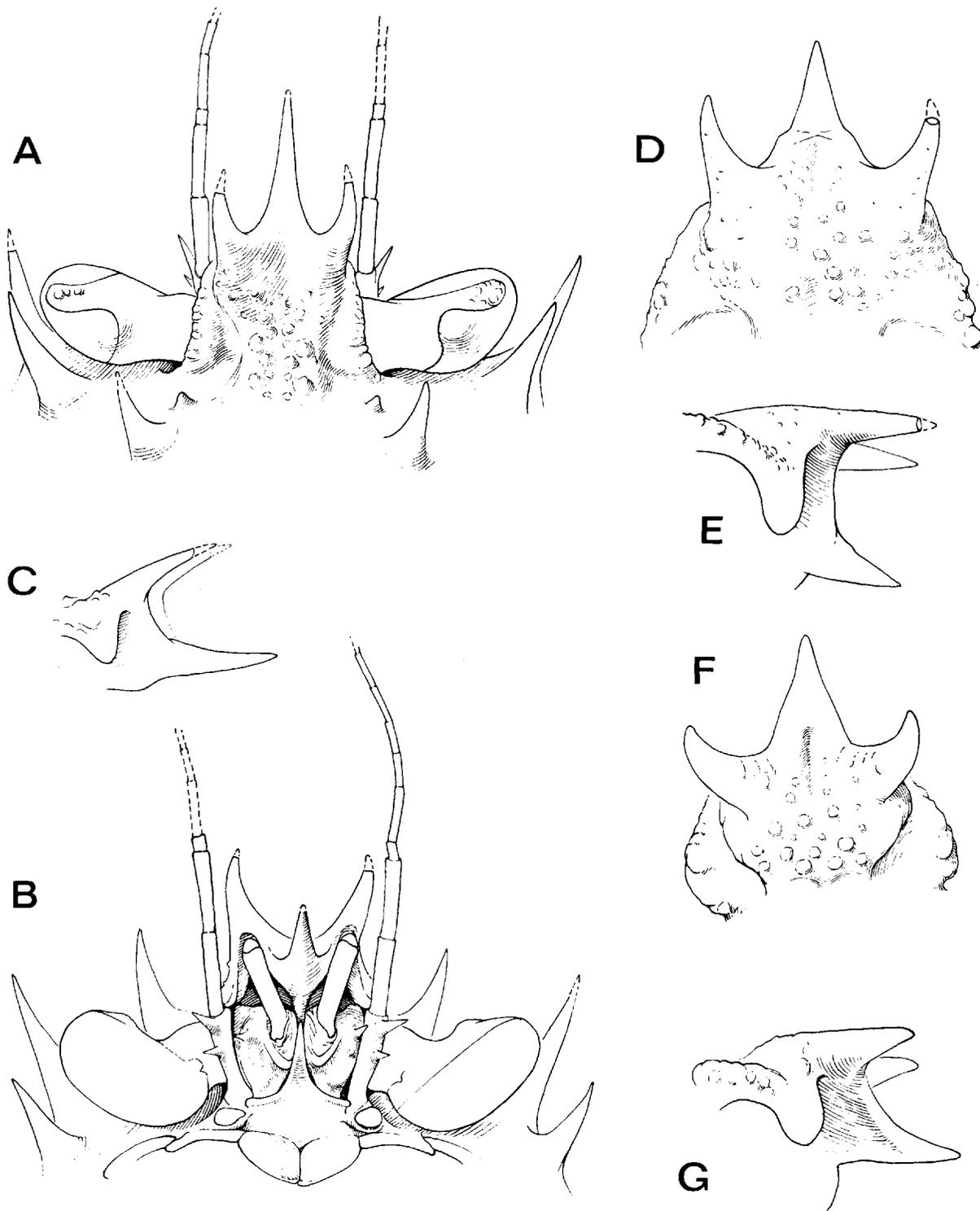


FIG. 4. — *Platymaia alcocki* Rathbun.

- A-C, syntype, ♀ juv. 16 × 17,8 mm, Andaman Sea, *Investigator*, ALCOCK det. *P. wyville-thomsoni* (d'abord Indian Museum puis USNM 42758) : A, région fronto-orbitaire, vue dorsale ; B, *id.*, vue ventrale ; C, profil du rostre (× 12).
- D-E, ♂ 43 × 44 mm, côte NW de Madagascar, chalutage 25, CROSNIER coll. (MP-B7830) ; D, région rostrale, vue dorsale ; E, *id.*, vue de profil (× 6,7).
- F-G, ♀ 42 × 42 mm, côte NW de Madagascar, chalutage 9, CROSNIER coll. (MP-B7826) : F, région rostrale épaissie de la femelle, vue dorsale ; G, *id.*, vue de profil (× 6,7).

P1, avec tous les articles spinuleux ; dactyle formant avec la partie distale du propode, une sorte de « piège » spinuleux (cf. GUINOT et RICHER DE FORGES, 1982b). P3 à P5 avec tous les articles aplatis dorso-ventralement, notamment le propode qui forme un article élargi. Chez certains grands spécimens, disparition des franges de soies plumeuses, caractéristiques du carpe, du propode (deux rangées de soies) et de la base du dactyle des P3-P4-P5. Bord interne du mérus de P3 et P4 spinuleux ; celui de P5 inerme. Propode de P3 spinuleux sur le bord interne, avec parfois quelques spinules sur le bord externe. Dactyles des P2-P5 avec la base renflée, généralement garnie de soies plumeuses et avec l'extrémité légèrement spatulée. Dactyle de P3 très allongé et avec quelques rares spinules sur le bord externe.

Nous avons constaté un net dimorphisme sexuel concernant la région rostrale : chez la femelle (fig. 4 F-G), toute la région frontale s'élargit et s'épaissit ; les épines pseudorostrales deviennent plus trapues et s'écartent davantage, devenant crochues chez les individus plus âgés, alors que chez le mâle (fig. 4 D-E) elles sont plus grêles et restent dirigées longitudinalement. A noter que chez certains individus femelles où la région basale du front est très renflée, il y a un petit tubercule plus proéminent, à peu près à l'emplacement de l'épine supraoculaire de *P. wyvillethomsoni* (fig. 4 F), mais qui n'atteint pas, et de loin, la taille de la dent en question chez cette dernière espèce.

L'une des caractéristiques de *Platymaia alcocki*, qui avait été décelée par RATHBUN (1918 : 8-9) lors de l'établissement de l'espèce et de sa séparation par rapport à la *P. wyvillethomsoni* typique, est la forme des aires branchiales qui, chez *P. alcocki*, sont surélevées et sont rapprochées l'une de l'autre médialement de sorte qu'il y a une sorte d'étranglement en avant de la région cardiaque.

Comme on l'a vu, certaines *Platymaia wyvillethomsoni* de la littérature (nec Miers, 1886) doivent être rapportées à *P. alcocki*. Mais nous doutons que la *P. wyvillethomsoni* japonaise de MIYAKE (1936) et celle de SAKAI (1938) soient des *P. alcocki*. De même, les *P. alcocki* du Japon (SENO et KONNO, 1954 ; SAKAI, 1976) et de la mer de Chine orientale (TAKEDA et MIYAKE, 1969) nous paraissent avoir notamment une pince trop globuleuse pour être *P. alcocki* : la plupart de ces auteurs figurent la main chez des mâles adultes déjà de bonne taille : celle-ci n'a pas la forme triangulaire, peu renflée, caractéristique de *P. alcocki*, et rappelle davantage la forme rencontrée chez *P. remifera*. Toutes ces références sont donc à revoir après examen du matériel. GRIFFIN (1974 : 27), qui attribue à *P. alcocki* des échantillons est-africains, suppose que les *P. alcocki* de TAKEDA et MIYAKE (1969) cités plus haut appartiennent à *P. remifera*.

DISTRIBUTION

Mer des Andaman. Grande Nicobar. Madagascar. Côte est-africaine.

Platymaia alcocki est, d'après les captures ci-dessus mentionnées, une espèce courante dans les eaux profondes malgaches. L'espèce la plus proche est *P. remifera* Rathbun, forme abondamment capturée aux Philippines.

Platymaia bartschi Rathbun, 1916

(Fig. 5 A-E, 10 A-D, pl. III, fig. A-E)

Platymaia bartschi Rathbun, 1916 : 529 : mer de Chine (au sud de Luçon).

Platymaia Bartschi, IHLE et IHLE-LANDENBERG, 1931 : 152 (cit. : peut-être une sous-espèce de *P. wyvillethomsoni*).

Platymaia bartschi, DELL, 1963 : 251 (liste).

Platymaja bartschi, SERÈNE et LOHAVANIJAYA, 1973 : 48 (clef).

Platymaia bartschi, GRIFFIN, 1976 : 205 (? *pro parte*) : Philippines, archipel de Jolo, au voisinage de Hong Kong et de Formose (matériel récolté par l'*Albatross*).

Platymaia alcocki, SERÈNE et VADON (nec Rathbun, 1916), 1981 : 123 (*pro parte*) : Philippines (st. 40, 44).

? *Platymaja bartschi*, SAKAI, 1965b : 39, 43, frontisp. III : Japon.

? *Platymaia bartschi*, SAKAI, 1976 : 176 (clef), pl. 56 : Japon.

MATÉRIEL

MUSORSTOM I

Station 40, 287 m : 2 ♀ ovigères 70 × 78 mm, 63 × 74 mm (MP-B10000).

Station 44, 610-592 m : 2 ♂ 48 × 46 mm, 45 × 43 mm (MP-B7901).

MUSORSTOM II

Station 12, 185-193 m : 1 ♀ ovigère 79 × 68 mm (MP-B7903).

Station 15, 320-326 m : 1 ♂ 93 × 86 mm (MP-B7904).

Station 75, 300-330 m : 1 ♂ 77 × 68,5 mm (MP-B7902).

USNM, Washington

China Sea, off southern Luzon, Matocot Point, S 50° E, 5.10 miles, lat. 13°41'20" N, long. 120°58' E, 198 fath., July 24, 1908, st. 297, *Albatross* : holotype, ♂ 74,2 × 69,7 mm (extrémité du rostre cassée) (USNM 47319).

REMARQUES

Platymaia bartschi Rathbun, 1916, a été décrite pour un très beau spécimen récolté par l'*Albatross* aux Philippines, au sud de Luçon.

Nous avons sous les yeux cet échantillon, l'holotype, un grand mâle de 74,2 × 69,7 mm (longueur du rostre comprise, ce dernier ayant l'extrémité cassée). Les caractéristiques de l'holotype, qui n'avait pas été figuré, sont énumérées ci-dessous.

Espèce pouvant atteindre une grande taille (presque 10 cm de long). Carapace (pl. III, fig. A-B) subcirculaire, à peu près aussi large que longue si l'on excepte le rostre. Rostre (fig. 5 A-C) en effet nettement plus long que les épines pseudorostrales, lesquelles sont assez courtes. Carapace avec l'ensemble des aires gastriques formant une proéminence ovalaire renflée, très caractéristique ; une ride en croissant de part et d'autre de cette zone surélevée ; aire cardiaque relativement moins proéminente. Sillon branchiocardiaque marqué, limitant les aires branchiales saillantes et rapprochées médialement.

Face dorsale (pl. III, fig. B, E) couverte d'une abondante granulation², celle-ci s'atténuant en avant sur les régions frontale et sous-orbitaire ; çà et là, des tubercules arrondis. Aire métagastrique ornée d'un tubercule impair émoussé ; aire mésogastrique ornée d'une spinule aiguë impaire ; aire protogastrique surmontée d'un seul petit tubercule spiniforme, avec en avant quelques petits granules pointus. Bord latéral marqué par des tubercules analogues à ceux de la face dorsale, devenant spiniformes vers l'avant. Deux épines à l'angle exorbitaire. Pas d'épine sur le bord supraoculaire, lequel est lisse. Région supraorbitaire lisse.

Yeux courts et proéminents, dotés d'une corne subdistale minuscule.

Article basal antennaire (fig. 5 B) muni de trois petits tubercules émoussés.

Premier segment abdominal garni de trois épines fortement émoussées. PII ♂ : fig. 10 A-D.

Chélicères (♂) (pl. III, fig. A, C) très puissants, avec une pince extrêmement élargie et ornée de plusieurs rangées de longues épines.

Pattes ambulatoires (pl. III, fig. A, D) très longues, notamment P2, avec des articles forts et élargis, plutôt aplatis. P2 spinuleux sur les deux bords de tous les articles ; épines du bord supérieur extrêmement développées et formant avec les épines du dactyle la structure « en piège » caractéristique. P3 avec le mérus armé d'épines assez nombreuses sur le bord supérieur, inerme sur le bord inférieur ; propode assez long, armé d'épines assez nombreuses sur le bord supérieur, un peu plus fortes distalement, et d'épines plus rares, espacées, sur le bord inférieur lequel est serrulé ; des spinules émoussées sur le dactyle. P4 armé de spinules seulement sur les deux tiers proximaux du bord supérieur du mérus, inerme ailleurs (sauf l'épine distale inférieure du mérus et distale inférieure du propode). P5 inerme sur tous les articles (sauf une spinule distale inférieure sur le mérus et une distale inférieure sur le propode). Franges de soies plumeuses disparues sur toutes les pattes ambulatoires de l'holotype mâle.

Nous rapportons à *Platymaia bartschi* plusieurs échantillons des expéditions MUSORSTOM.

L'échantillon de la station 44 (MUSORSTOM 1976), représenté par deux mâles de bien plus petite taille que l'holotype, est conforme à ce dernier. Les seules différences seraient liées à la diffé-

2. Nous nous étonnons que RATHBUN (1916 : 529) écrive lors de la description de *Platymaia bartschi*, en se basant sur ce même spécimen holotype : carapace « nearly smooth », alors que des granules arrondis et serrés couvrent presque toute la face dorsale.

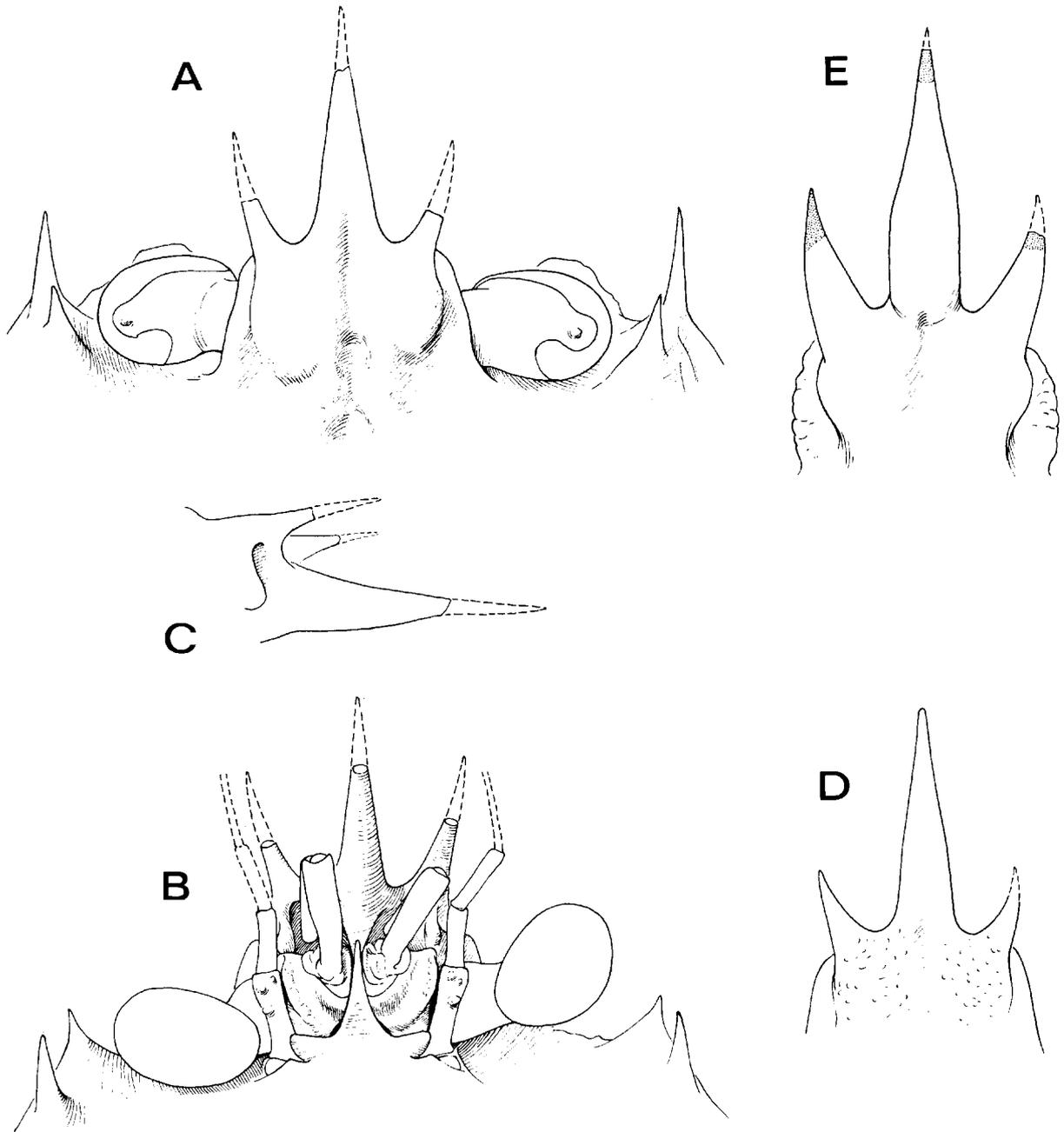


FIG. 5 A-E. — *Platymaia bartschi* Rathbun. A-C, holotype, ♂ 74,2 × 69,7 mm, China Sea, off southern Luzon, *Albatross*, st. 297 (USNM 47319) : A, région fronto-orbitaire, vue dorsale ; B, *id.*, vue ventrale ; C, profil du rostre (× 3,2) ; D, ♂ 77 × 68,5 mm, Philippines, MUSORSTOM II, st. 75 (MP-B7902) : rostre (× 3,2) ; E, ♀ ovigère 79 × 68 mm, Philippines, MUSORSTOM II, st. 12 (MP-B7903) : épaissement du rostre et des épines pseudorostrales chez une femelle de grande taille (× 3,2).

rence d'âge : tubercules de la face dorsale (pl. III, fig. D-E) spiniformes, notamment ceux de la région gastrique et du bord latéral ; chélicèdes (pl. III, fig. D) à main grêle et cylindrique, de type encore juvénile. Ornementation des pattes ambulatoires similaire à celle de l'holotype, avec seulement en plus quelques minuscules spinules dans la partie proximale du bord supérieur du mérus de P5 et des franges de soies plumeuses sur le carpe, le propode et à la base du dactyle. Chez ces individus de taille plus petite, les trois spinules de l'article basal antennaire sont plus marquées mais demeurent faibles ; sur le premier segment abdominal, il y a trois petits granules pointus.

L'échantillon de la station 75 (MUSORSTOM 1980) est représenté par un individu mâle (77 mm de long) plus grand que l'holotype. Le rostre, qui est complet, a une base peu épaissie puis s'effile distinctement (fig. 5 D). Les tubercules de la face dorsale sont très émoussés, sauf ceux de la région gastrique qui se présentent sous la forme de trois petites spinules pointues (mésogastrique impaire, chaque spinule protogastrique). Les franges de soies plumeuses ont toutes disparu sur les pattes ambulatoires.

Quant à l'énorme mâle de la station 15, qui mesure près de 90 mm de large et a l'extrémité du rostre cassée, il offre une face dorsale où tous les tubercules sont émoussés, même ceux de la région gastrique ; les pinces sont très puissantes ; les pattes ambulatoires sont extrêmement longues, sans franges de soies. Le mérus de P3 porte quelques spinules sur le bord inférieur ; le propode de P3, très allongé, est armé sur son bord supérieur de spinules serrées, de taille irrégulière. Les épines du bord supérieur du mérus de P4 sont plus nombreuses que chez l'holotype.

Nous rattachons également à *Platymaia bartschi* trois grosses femelles ovigères (MUSORSTOM 1976, st. 40 et MUSORSTOM 1980, st. 12), remarquables par la région frontale avancée, avec deux épines pseudorostrales épaisses et un rostre allongé, fort, renflé à la base, surtout chez la femelle de la station 12, qui est la plus âgée (fig. 5 E). Seule, la spinule mésogastrique est spiniforme. Les chélicèdes sont évidemment petits et grêles. Les pattes ambulatoires sont un peu moins développées, semble-t-il, que chez le mâle de taille similaire ; les franges de soies plumeuses sont présentes. La spinulation est typique, sauf le propode (relativement court) de P3 qui a son bord supérieur serrulé et garni de nombreuses spinules incurvées et son bord inférieur armé d'épines abondantes sur toute sa longueur.

Nous pouvons ainsi mettre en évidence chez *Platymaia bartschi* l'épaississement de toute la région frontale chez les individus âgés et surtout chez la femelle (fig. 5 D, E).

Platymaia bartschi n'a été retrouvée et figurée qu'assez récemment, au Japon par SAKAI (1965b : 39, 43, frontisp. III ; 1976 : 176, pl. 56). Ces *Platymaia* japonaises semblent conformes à l'holotype de *P. bartschi* et à nos échantillons philippins en ce qui concerne la région frontale et la forme de la carapace, caractérisée par l'ensemble de la région gastrique surélevée. Nous relevons cependant qu'une spinule existe près du bord supraorbitaire en avant de la spinule protogastrique et que, chez le mâle, le propode de P4 porte sur son bord supérieur et dans sa région distale des spinules, absentes dans notre matériel de *P. bartschi*. Il est possible que ces petites différences d'ornementation entrent dans le cadre des variations de *P. bartschi*.

En 1976 (p. 205), GRIFFIN dresse la liste de tout le matériel récolté par l'*Albatross*, notamment aux Philippines, attribué à *P. bartschi* et déposé à l'USNM, Washington. Il indique que, chez les juvéniles, l'aire protogastrique porte deux spinules. Il serait utile de bien préciser les variations qui affectent la face dorsale et les pattes ambulatoires de *P. bartschi*.

Pour les différences par rapport à *P. maoria*, cf. *infra*, fig. 9 A-D, 10 E-F, pl. IV, fig. A-B. Pour les différences par rapport à *P. rebierei* sp. nov., cf. *infra* fig. 9 E-G, pl. IV, fig. C-F.

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE

Philippines. Archipel de Jolo. Au voisinage de Hongkong, de Formose. Japon.

Platymaia remifera Rathbun, 1916

(Fig. 6 A-D, 10 L-M, pl. II, fig. A-C)

Platymaia remifera Rathbun, 1916 : 530 : entre Cebu et Bohol ; IHLE et IHLE-LANDENBERG, 1931 : 152 (cit. : peut-être une sous-espèce de *P. wyvillethomsoni*) ; MIYAKE, 1936 : 416 (cit.) ; DELL, 1963 : 251 (liste).

Platymaia remifera, SERÈNE et LOHAVANIJAYA, 1973 : 48, fig. 79-92, pl. 8, A-C : mer de Chine méridionale.

Platymaia wyvillethomsoni, SERÈNE et VADON (nec Miers, 1886), 1981 : 123, 128 : Philippines (matériel MUSORSTOM I).

nec *Platymaia wyvillethomsoni* Miers, 1886, et auct. (notamment GRIFFIN, 1976 : 206).

MATÉRIEL

MUSORSTOM I

Station 11, 217-230 m : 2 ♂ 40 × 41,5 mm, 36 × 38 mm, 1 ♀ 42 × 42 mm, 2 ♀ ovigères 39 × 40 mm, 38 × 37 mm (MP-B7875).

Station 12, 187-210 m : 1 ♂ 39 × 40 mm (MP-B7874).

Station 20, 208-210 m : 1 ♂ 39 × 38 mm, parasité par un Bopyrien (MP-B7900).

Station 25, 191-200 m : 1 ♂ 35 × 40 mm (MP-B7869).

Station 34, 188-191 m : 1 ♀ ovigère 36 × 37 mm (MP-B7877).

Station 69, 187-199 m : 1 ♀ 37 × 39 mm (MP-B7866).

MUSORSTOM II

Station 15, 320-326 m : 3 juv. 11 × 12 mm, 10 × 10 mm, 7,5 × 7 mm (MP-B7871).

Station 63, 230-215 m : 1 juv. 7 × 7 mm (MP-B7872).

Station 49, 425-416 m : 3 ♂ 23,4 × 24 mm, 22 × 22 mm, 22 × 22 mm (MP-B7870).

Station 67, 193-199 m : 1 ♂ 36,7 × 37 mm (MP-B7867).

Station 72, 183-168 m : 1 ♂ 29 × 29 mm (MP-B7876).

Station 75, 300-330 m : 1 ♀ juv. 14,4 × 14 mm, 1 juv. 9 × 9,3 mm (MP-B7868).

Station 78, 410-430 m : 1 juv. 9 × 7,5 mm (MP-B7873).

Station 83, 291-290 m : 1 ♂ juv. 14,5 mm × 14,5 mm, 1 ♀ juv. 20 × 21 mm, 1 juv. 6 × 6,5 mm (MP-B7865).

USNM, Washington

Philippines, between Cebu and Bohol, March 25, 1909, station 5419, *Albatross*, 175 fms : holotype, ♂ 51,5 × 52 mm (USNM 47156).

REMARQUES

Platymaia remifera a été décrite par RATHBUN (*loc. cit.*) pour un Crabe récolté par l'*Albatross* aux Philippines entre Cebu et Bohol, et ce sont surtout ses caractères distinctifs par rapport à *P. bartschi* qui ont été précisés. *P. remifera* a été retrouvée dans la mer de Chine méridionale par SERÈNE et LOHAVANIJAYA (*loc. cit.*). N'ayant pas examiné de *P. remifera*, IHLE et IHLE-LANDENBERG (*loc. cit.*) supposent que *P. alcocki* n'est peut-être qu'une sous-espèce de *P. wyvillethomsoni* Miers. Pour sa part, GRIFFIN (*loc. cit.*), qui a vu tout le matériel philippin rapporté à *P. remifera* par RATHBUN et déposé à l'USNM, Washington, inclut *P. remifera* dans la synonymie de *P. wyvillethomsoni* Miers, en supposant que cette espèce est polymorphe, très variable dans la tuberculation et la spinulation.

Nous avons sous les yeux l'holotype de *P. remifera*, un magnifique spécimen mâle en très bon état (pl. II, fig. A-C). Sa comparaison avec l'holotype de *P. wyvillethomsoni* Miers (*cf. supra*, fig. 2 A-C, pl. I, fig. A-B) nous indique qu'il s'agit de deux espèces nettement distinctes. Par ailleurs, nous rapportons à *P. remifera* de nombreux échantillons philippins rapportés par les deux expéditions MUSORSTOM (fig. 6 D).

Nous redécrivons tout d'abord brièvement le type de *P. remifera* puis le comparerons à l'espèce qui en est la plus proche, à savoir *P. alcocki* Rathbun, 1916.

DESCRIPTION DE L'HOLOTYPE (adulte : ♂ 51,5 × 52 mm)

Carapace (pl. II, fig. A-B) élargie, avec le sillon branchiocardiaque très marqué. Aires gastriques réunies et formant une zone saillante ; aire cardiaque surélevée. Face dorsale portant des granules assez serrés et quelques gros tubercules disposés çà et là.

Deux épines gastriques impaires placées l'une derrière l'autre. Une seule spinule protogastrique. Une paire d'épines cardiaques. Bord latéral découpé par des épines devenant moins aiguës postérieurement.

Région frontale (fig. 6 A) large à la base et relativement peu avancée. Épines pseudorostrales très courtes et plutôt fines. Rostre un peu plus long que les épines pseudorostrales et faiblement incliné, renflé proximatement puis effilé (fig. 6 C).

Yeux relativement petits, dotés d'une petite corne pointue subdistale.

Article basal antennulaire armé d'une spinule. Article basal antennaire (fig. 6 B) armé de deux spinules. Base du septum interantennulaire formant latéralement une expansion foliacée.

Plastron sternal portant quelques tubercules, spinules et épines. Premier segment abdominal portant trois longues épines très nettement visibles en vue dorsale. P11 ♂ : fig. 10 L-M.

Chélipèdes à mérus et carpe spinuleux ; main devenant très renflée, tout en demeurant assez courte, chez le mâle adulte (pl. II, fig. C), avec des rangées d'épines sur les bords et une autre rangée de longues épines au milieu de la face interne ; face externe avec seulement des granules plus ou moins alignés.

Pattes ambulatoires longues mais non démesurées (pl. II, fig. A). P2 typique, avec le propode et le dactyle spinuleux, formant distalement une sorte de piège. Mérus des P3-P4 avec des spinules le long du bord supérieur. Propode des P3-P5 aplati dorso-ventralement, étroit dans sa partie proximale, s'élargissant ensuite ; une rangée de spinules sur le bord interne (avec quelques spinules plus longues et acérées distalement), seulement sur P3 ; ce même bord étant inerme sur P4 et P5. Dactyles allongés, élargis à la base, spatulés à l'extrémité.

Platymaia remifera et *P. alcocki* Rathbun (cf. *supra*, fig. 4 A-G, pl. II, fig. D-H) sont deux espèces fort proches par la forme générale de la carapace, par la granulation de la face dorsale, par la disposition de la région rostrale (épines pseudorostrales courtes et rostre à peine plus allongé).

Mais les deux espèces diffèrent par un certain nombre de caractères, dont deux sont aisément décelables : 1) l'aire protogastrique ornée de deux spinules placées l'une derrière l'autre chez *P. alcocki* (très aiguës chez le juvénile, s'émoissant sous forme de deux tubercules avec l'âge), d'une seule spinule (la postérieure) chez *P. remifera* où elle demeure aiguë même chez les plus grands spécimens (comme l'holotype de 52 mm de large) ; 2) la pince devenant extrêmement renflée, tout en demeurant courte, chez le mâle adulte de *P. remifera* (pl. II, fig. C), tandis qu'elle s'élargit seulement dans sa partie distale, sans devenir globuleuse, chez le grand mâle adulte de *P. alcocki* (pl. II, fig. H).

Parmi les autres différences, signalons la spinulation générale de la face dorsale plus accentuée, à taille adulte similaire, chez *P. remifera* (pl. II, fig. B) : notamment, sur l'aire gastrique de *P. remifera*, il y a toujours deux spinules impaires médianes et deux spinules sur chaque aire protogastrique, demeurant toujours aiguës, alors que ces mêmes spinules (une en moins sur l'aire protogastrique) s'émoissent chez *P. alcocki* (pl. II, fig. H). Les autres aires de la carapace sont marquées par des tubercules saillants chez *P. remifera*, vraiment émoissés chez *P. alcocki*. De même, les bords de la carapace sont armés d'épines très aiguës chez *P. remifera*, à l'état adulte comme à l'état juvénile, et de petites dents pointues chez *P. alcocki*, s'émoissant généralement chez l'adulte.

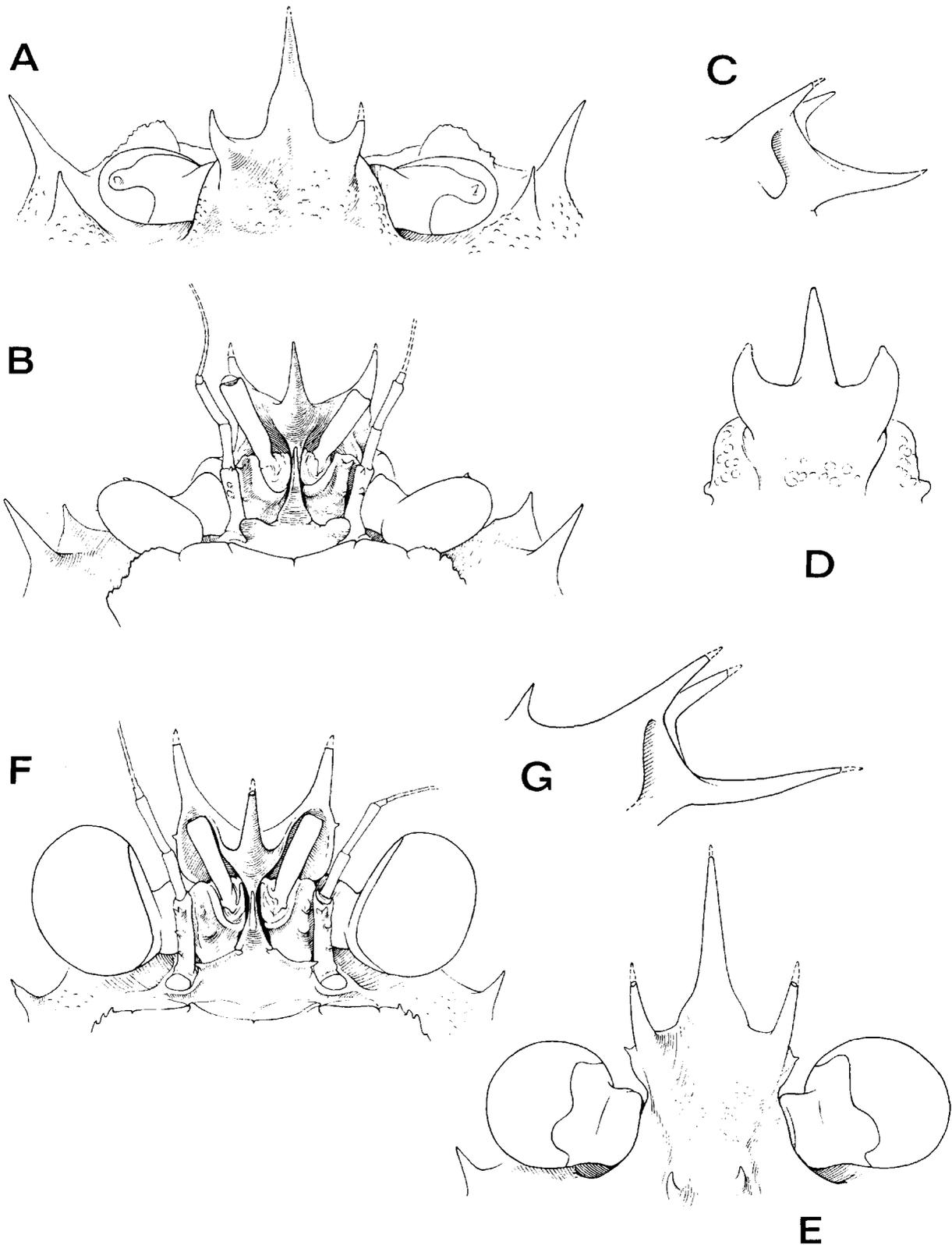


FIG. 6 A-D. — *Platymaia remifera* Rathbun. A-C, holotype, ♂ 51,5 × 52 mm, Philippines, between Cebu and Bohol, *Albatross*, st. 5419 (USNM 47156) : A, région fronto-orbitaire, face dorsale ; B, *id.*, face ventrale ; C, profil du rostre (× 3,6) ; D, ♀ ovigère 38 × 37 mm, Philippines, MUSORSTOM I, st. 11 (MP-B7875) : épaissement du rostre et des épines pseudorostrales chez la femelle, vue dorsale (× 4,8).

FIG. 6 E-G — *Platymaia turbynei* Stebbing, ♂ 38 × 30 mm, côte NW de Madagascar, chalutage 22, CROSNIER coll. (MP-B7293) : E, région fronto-orbitaire, face dorsale ; F, *id.*, face ventrale ; G, profil du rostre (× 4,2).

DISTRIBUTION

Philippines. Mer de Chine méridionale. *Platymaia remifera* semble être la *Platymaia* la plus commune aux Philippines, entre 180 et 430 mètres de profondeur. Dans la partie orientale de l'océan Indien, elle prend la place de *P. alcocki* Rathbun, espèce fort proche qui s'étend de la côte est-africaine aux îles Andaman et Nicobar et qui est abondante à Madagascar.

Platymaia turbynei Stebbing, 1902

(Fig. 6 E-G, 8 C-D, pl. III, fig. F-I)

Platymaia turbynei Stebbing, 1902 : 3, pl. 5 : Cap Natal ; 1920 : 232 ; 1923 : 1, pl. 10 : Durban ; RATHBUN, 1918 : 9 (cit. sous *P. wyvillethomsoni* Miers) ; IHLE et IHLE-LANDENBERG, 1931 : 152 (cit. : peut-être une sous-espèce de *P. wyvillethomsoni*) ; BARNARD, 1950 : 31, fig. 6, a-c : côte du Natal ; DELL, 1963 : 251 (liste) ; SANKARANKUTTY et SUBRAMANIAM, 1976 : 22 : Dar es Salaam.

Platymaja turbynei, GUINOT, 1967 : 291 (cit.) ; SERÈNE et LOHAVANIJAYA, 1973 : 48 (clef).

Platymaia turbynei, GRIFFIN, 1974 : 27 : entre Tuléar et Madagascar (*sic*), canal de Mozambique ; CROSNIER, 1976 : 241 : La Réunion ; KENSLEY, 1977 : 163, fig. 16 a-d : côte du Natal ; 1981 : 40 (cit.).

Platymaia wyville-thomsoni, STEBBING (nec Miers, 1886), 1910 : 286 (liste) ; BARNARD, 1926 : 120 : off Delagoa Bay.

? nec *Platymaia turbynei*, BARNARD, 1950 : 816 : Durban (*fide* CROSNIER, 1976 : 242).

MATÉRIEL

Collection CROSNIER, Muséum, Paris

Côte NW de Madagascar, 12°44,8' S-48°10,6' E, chalutage 5, 570-563 m, vases sableuses peu calcaires, CROSNIER coll., 5 mars 1971 : 1 ♂ 30 × 28 mm (MP-B7289).

Côte NW de Madagascar, 12°27,0' S-48°12,5' E, chalutage 21, 600-605 m, vases sableuses calcaires, CROSNIER coll., 19 janvier 1972 : 1 ♂ 21 × 16 mm, 1 ♀ 29 × 23 mm (MP-B7290).

Côte NW de Madagascar, 12°27' S-48°07,8' E, chalutage 22, 700-680 m, vases sableuses calcaires, CROSNIER coll., 19 janvier 1972 : 2 ♂ 41 × 36 mm, 38 × 30 mm, 4 ♀ ovigères 43 × 31 mm, 41 × 31 mm, 39 × 30 mm, 36 × 30 mm, 1 juvénile 12,5 × 11,5 mm (MP-B7293).

*USNM, Washington**Anton Bruun*

Mozambique, North-east of Lourenço Marques, 660-665 m, 29 septembre 1964, D. J. G. GRIFFIN det. 1970 : 8 spéc. (USNM 135233).

REMARQUES

Des chalutages le long des côtes malgaches ont ramené de nombreuses *Platymaia* que nous rapportons à *P. turbynei* Stebbing, 1902, espèce décrite des côtes du Natal.

Les principales caractéristiques de cette espèce sont les suivantes :

Carapace plus longue (rostre compris) que large, piriforme (pl. III, fig. F-H). Face dorsale aux régions peu marquées. Chez les femelles ovigères (pl. III, fig. F-G), deux épais renflements latéro-postérieurs obliques, à peine marqués chez le mâle, ébauchés chez la femelle jeune. Un sillon net entre l'ensemble des régions gastriques et l'aire cardiaque. Test glabre, sauf parfois une très fine pubescence sur les côtés de l'aire protogastrique ; une touffe de soies dans la région frontale, à l'intérieur d'un creux longeant l'auvent supraoculaire, cette pilosité étant, semble-t-il, obsolète chez les mâles, surtout chez ceux de grande taille. Aussi bien sur le pourtour de la carapace que sur la face dorsale, un certain nombre de grosses épines subégales, recourbées vers l'avant et acérées. Une paire d'épines épigastriques petites ; une épine mésogastrique impaire ; une épine métogastrique impaire ; une paire d'épines car-

diaques ; une minuscule épine intestinale impaire (sur le bord postérieur, en arrière, une paire de spinules) ; une épine protogastrique de part et d'autre ; une épine mésobranchiale et une épine métabranchiale de part et d'autre ; plusieurs épines hépatiques.

Auvent supraorbitaire inerme.

Région frontale étroite.

Épines pseudorostrales bien développées, élargies à leur base et demeurant assez écartées, subparallèles, effilées (fig. 6 F-G). Rostre (fig. 6 F-G) long (plus long que les épines rostrales), très pointu, incurvé vers le haut.

Pédoncule oculaire extrêmement court et gros ; région dilatée très développée, ovoïde dans le plan antéro-postérieur, dénuée de corne.

Article basal antennaire (fig. 6 F) garni de quatre spinules : deux distales très proches donnant l'aspect d'une dent bifide, puis deux autres disposées plus bas l'une derrière l'autre. Base du septum interantennulaire formant une avancée généralement pointue sur son bord latéro-externe.

Abdomen mâle de sept segments distincts. Abdomen femelle également composé de sept segments, de forme discoïde, abritant une véritable cavité incubatrice. P11 ♂ : fig. 8 C-D.

Chélicèdes courts ; main grêle chez la femelle, renflée et peu globuleuse chez le mâle adulte (pl. III, fig. I).

Pattes ambulatoires (pl. III, fig. F) démesurées, grêles et étroites. P4 et P5 avec le propode et le dactyle aplatis dorso-ventralement ; propode non élargi et portant deux franges de longues soies donnant un aspect plumeux à l'appendice. P2 abondamment spinuleuse. P3 avec le mérus spinuleux, sauf dans la moitié distale du bord inférieur, avec le carpe allongé orné de rares et fines spinules, et avec le propode spinuleux sur le bord inférieur, serrulé sur le bord supérieur, muni seulement de soies courtes ne formant pas une frange épaisse.

Platymaia turbynei se distingue de toutes les autres espèces du genre *Platymaia* par la forme de la carapace, par les grosses épines acérées de la face dorsale (sans rapport avec le test densément spinuleux de *P. fimbriata*), par les yeux courts et très globuleux. Le rostre, mince et allongé, n'est pas aussi long que chez *P. fimbriata*. Comme chez *P. fimbriata*, les pattes ambulatoires sont extrêmement allongées.

DISTRIBUTION

Platymaia turbynei Stebbing semble être une espèce assez courante sur la côte est-africaine du Natal et du Mozambique, à La Réunion et à Madagascar.

Deux espèces de *Platymaia* sont connues à Madagascar et sur la côte sud-est africaine : *P. turbynei* et *P. alcocki* Rathbun. *P. turbynei* descend assez profondément puisqu'elle a été capturée à 700 m dans les eaux malgaches.

Platymaia fimbriata Rathbun, 1916

(Fig. 7 A-D, 8 A-B, pl. I, fig. F-G)

Platymaia fimbriata Rathbun, 1916 : 531 : Bornéo (île Sipadan) ; IHLE et IHLE-LANDENBERG, 1931 : 149, 152 : au nord de Sumbawa, au nord de Ceram, îles Kei ; MIYAKE, 1936 : 416 (cit.).

Platymaja fimbriata, SAKAI, 1965b : 39, 43, pl. 5, fig. 5 : Japon.

Platymaia fimbriata, TAKEDA et MIYAKE, 1969 : 497 : mer de Chine orientale.

Platymaja fimbriata, SERÈNE et LOHAVANIJAYA, 1973 : 48 (clef).

Platymaia fimbriata, SAKAI, 1976 : 176 (clef), 177, pl. 58 : Japon ; GRIFFIN, 1976 : 206, fig. 9 (matériel de l'*Albatross* et photographie de l'holotype ♀) ; SERÈNE et VADON, 1981 : 123, 128 : Philippines (matériel MUSORSTOM 1976).

MATÉRIEL

MUSORSTOM I

Station 43, 484-448 m : 1 ♂ 42 × 34 mm (MP-B7888).

Station 44, 610-592 m : 2 juv. 10 × 9 mm, 7 × 6 mm (MP-B7887).

MUSORSTOM II

Station 55, 865-866 m : 1 ♀ 35 × 26 mm (MP-B7886).

Station 77, 552-529 m : 1 juv. (MP-B7885).

Forschungsinstitut Senckenberg

Japan, Shikoku, Kochi-Ken, Umgebung Kochi-shi, Tosa Bucht vor Mimase, 250 m, I-III-1968, K. SAKAI det. : 1 ♂ de 34 mm de large et 1 ♀ ovigère de 37 mm de large (rostre cassé) (SMF 9154).

Japan, Tosa Bucht, 250 m, Januar-April 1968, K. SAKAI leg., D. GUINOT et RICHER DE FORGES det. : 1 ♀ ovigère 49 × 35 mm (longueur avec le rostre, ce dernier mesurant 12 mm) (SMF).

REMARQUES

Platymaia fimbriata a été décrite par RATHBUN (*loc. cit.*) pour un individu femelle récolté par l'*Albatross* à l'île Sipadan, sur la côte nord-orientale, à plus de 700 m de profondeur. GRIFFIN (1976 : 206, fig. 9), qui a revu les Majidae indonésiens et philippins identifiés par RATHBUN et déposés à l'USNM, signale les autres échantillons recueillis lors de cette campagne de l'*Albatross* et publie une photographie de l'holotype de *P. fimbriata*. L'espèce est également connue de la mer de Chine orientale et du Japon.

Platymaia fimbriata se distingue de toutes les autres espèces du genre par son rostre très allongé et par sa face dorsale couverte d'épines et de spinules, même à l'état adulte (pl. I, fig. F, G). Toutes les épines sont dirigées vers l'avant. Les bords portent de longues épines. La surface des pattes ambulatoires, y compris celle de P4 et de P5 (fig. 8 A), est garnie de spinules.

La carapace est convexe, piriforme dans le sens longitudinal, avec un profond sillon séparant l'ensemble des aires gastriques de la région cardiaque. Quelques épines, correspondant aux principales régions de la face dorsale, sont un peu plus développées que les autres, notamment les diverses épines gastriques et la paire d'épines cardiaques. L'épine postorbitaire est forte. Il n'y a pas d'épine supraoculaire. La région frontale est étroite et allongée. Les deux épines pseudorostrales (fig. 7 A) sont courtes, notablement plus courtes que le rostre, et effilées ; chez la femelle, elles sont plus épaisses, notamment à la base, et elles ont un aspect blanchâtre qui n'existe pas chez le mâle. Ce dimorphisme (*cf.* fig. 7 D) se retrouve chez plusieurs espèces de *Platymaia*. Le rostre, très long et effilé, se prolonge dans le même plan horizontal que la carapace (fig. 7 C). D'après IHLE et IHLE-LANDENBERG (1931 : 150), l'inclinaison varie selon le sexe, à savoir : la partie distale du rostre est incurvée vers le bas chez la femelle.

L'article basal antennaire (fig. 7 B) porte plusieurs spinules de taille irrégulière, pointues ou émoussées. L'article basal antennulaire porte 2-3 spinules. L'œil est court, renflé, surtout dans sa partie ventrale ; il est doté d'une petite spinule plus ou moins aiguë. La base du septum interantennulaire s'étend latéralement en formant deux pointes marquées (fig. 7 B). Le premier segment abdominal porte une épine médiane, flanquée de petites spinules.

Chez le mâle, la pince s'élargit à partir d'une certaine taille mais ne devient jamais ni puissante, ni globuleuse.

Les pattes ambulatoires sont très longues, très grêles et spinuleuses (pl. I, fig. F). Notamment, sur P2-P5, le mérus est toujours un article allongé et cylindrique ; le propode est aplati mais non élargi ; les dactyles sont également très longs et fins. En plus des épines présentes sur les bords, des spinules sont abondantes sur la surface des pattes, même sur P4 et P5 (fig. 8 A). Des franges de soies existent sur tous les articles, y compris sur le mérus.

Pour le P11 ♂, voir fig. 8 B.

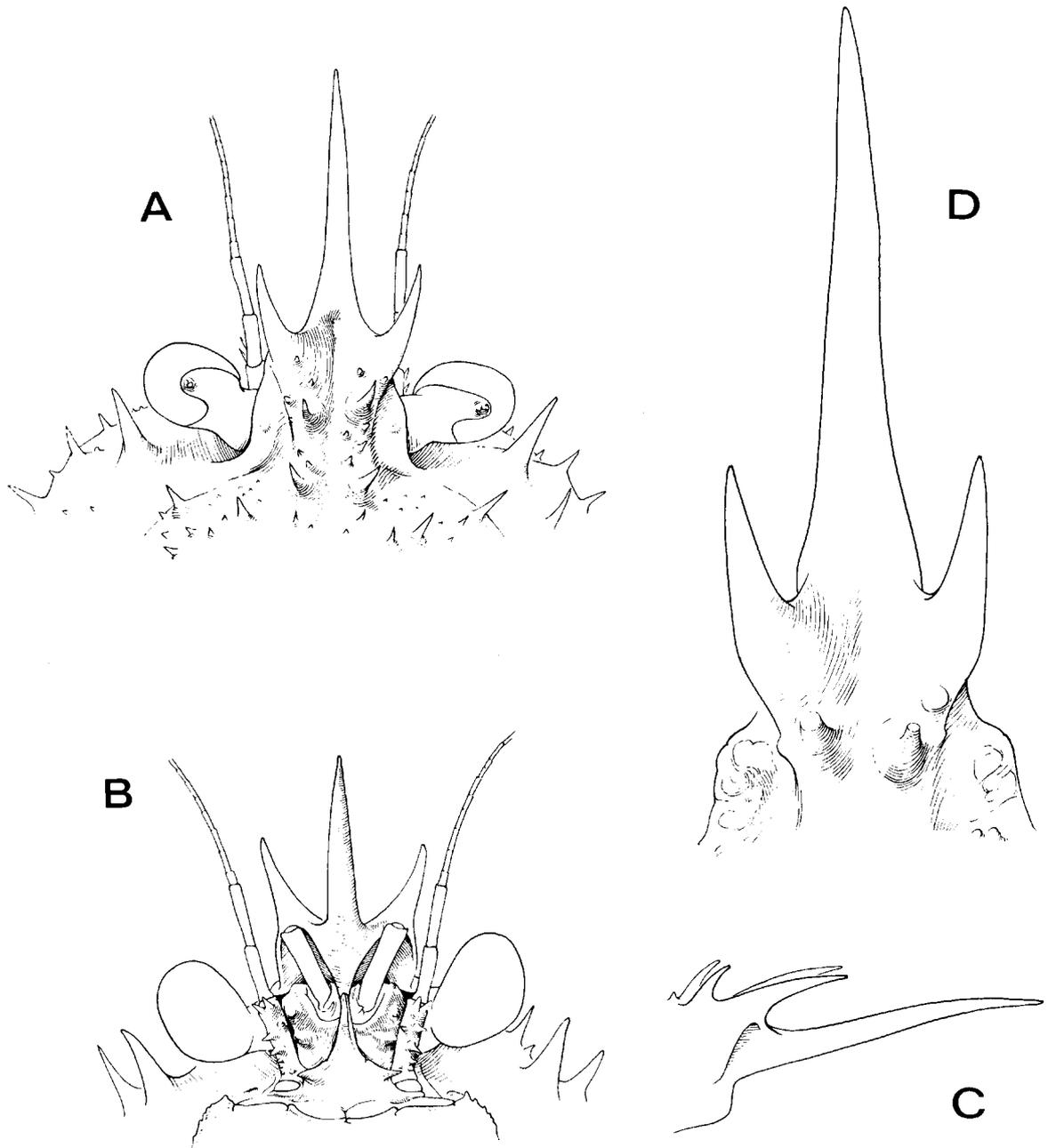


FIG. 7 A-D. — *Platymaia fimbriata* Rathbun. A-C, ♂ 35 × 26 mm, Philippines, MUSORSTOM II, st. 55 (MP-B7886) : A, région fronto-orbitaire, vue dorsale ; B, *id.*, vue ventrale ; C, profil du rostre (× 4,6) ; D, ♀ ovigère 49 × 35 mm (longueur du rostre y comprise), Japon, Tosa Bucht, 250 m (SMF) : rostre de 12 mm de long chez une femelle de grande taille (× 6,4).

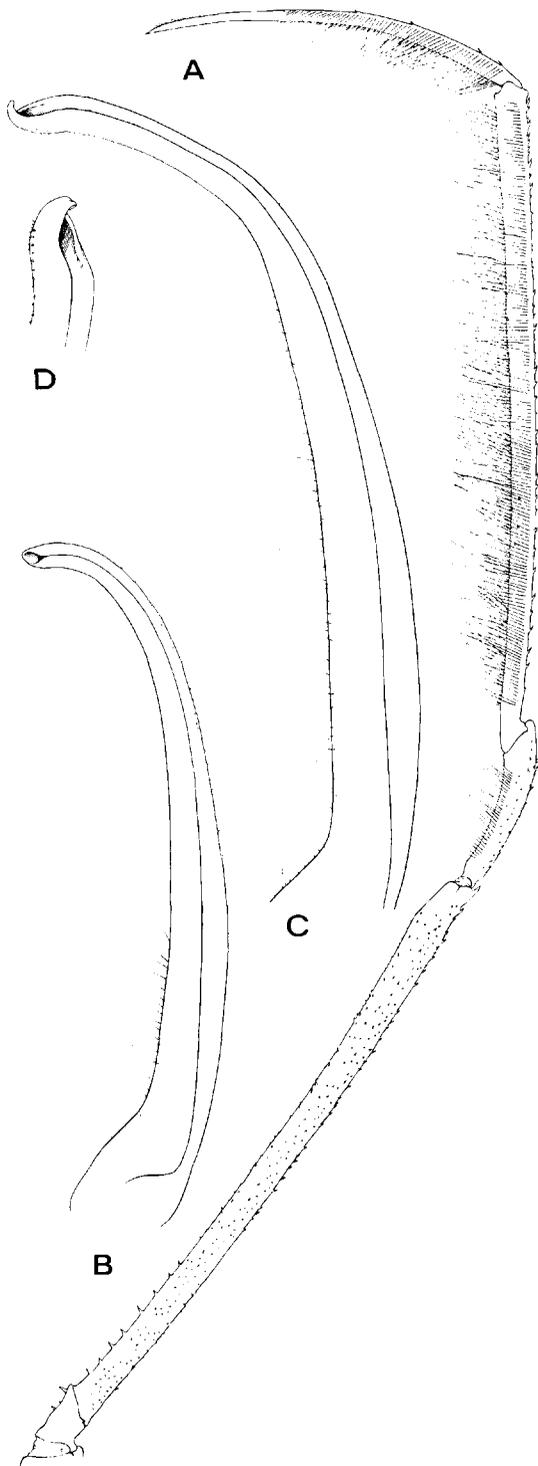


FIG. 8 A-B. — *Platymaia fimbriata* Rathbun. A, ♀ 35 × 26 mm, Philippines, MUSORSTOM II, st. 55, 865-866 m (MP-B7886) : cinquième périopode ($\times 1,7$) ; B, ♂ de 34 mm de large, Japon, Shikoku, Kochi-Ken, Tosa Bucht vor Mimase, K. SAKAI det. (SMF 9154) : P11 ♂ ($\times 6,3$).

FIG. 8 C-D. — *Platymaia turbynei* Stebbing, ♂ 41 × 36 mm, côte NW de Madagascar, chalutage 22, 700-680 m (MP-B7293) : C, P11 ($\times 8,7$) ; D, *id.*, extrémité ($\times 17,6$).

Les juvéniles ont une pubescence assez dense sur tout le corps, notamment des soies en crochet au sommet de chacune des nombreuses épines de la face dorsale. Ces épines sont plus allongées et plus effilées chez les juvéniles. Les soies disparaissent presque complètement sur la carapace des individus adultes.

Platymaia fimbriata est la *Platymaia* la plus abondamment spinuleuse sur la face dorsale et aussi sur les pattes. C'est également l'espèce la plus allongée, celle qui possède la région rostrale la plus étroite, avec le rostre le plus long et effilé : la longueur totale (c'est-à-dire incluant le rostre) de la carapace est bien supérieure à la largeur. Les épines cardiaques et gastriques sont à peine plus développées que les nombreuses spinules de la carapace, ce qui distingue *P. fimbriata* des autres *Platymaia*, où les épines principales sont bien marquées. Les pattes ambulatoires distinguent également *P. fimbriata* des autres *Platymaia* : leur extrême allongement, l'étranglement du propode, la spinulation des divers articles, la présence de soies sur le mérus.

DISTRIBUTION

Platymaia fimbriata Rathbun offre une répartition plus vaste que les autres espèces du genre *Platymaia* puisqu'elle habite les Philippines, l'Indonésie, la mer de Chine et le Japon. Aux Philippines, la capture la plus profonde de cette espèce est aux alentours de 865 m.

Platymaia maoria Dell, 1963

(Fig. 9 A-D, 10 E-F, pl. IV, fig. A-B)

Platymaia maoria Dell, 1963 : 247, fig. 4-13 : Nouvelle-Zélande ; 1968 : 233, 238 (cit.) ; GRIFFIN, 1966 : 24 (cit. et note).

Platymaja maoria, SERÈNE et LOHAVANIJAYA, 1973 : 48 (clef).

MATÉRIEL

National Museum, Wellington, leg. à MP

Nouvelle-Zélande, Challenger Plateau, trawled, 168°23' E to 38°41,1' S, 512-515 fath., 21-1-1981 : 1 ♂ 60 × 60 mm, 1 ♀ ovigère 51 × 48 mm (y compris le rostre et les épines latérales) (MP-B8220).

REMARQUES

Cette belle *Platymaia* a été décrite par DELL (*loc. cit.*) pour plusieurs échantillons néo-zélandais et n'avait pas été signalée depuis. Grâce à l'amabilité de R. WEBBER et de J. C. YALDWYN, du National Museum of New Zealand, qui en ont fait don au Muséum national d'Histoire naturelle à Paris, nous avons eu le plaisir d'examiner deux spécimens provenant du « Challenger Plateau » et récoltés tout récemment en 1981. A l'aide de ce matériel frais et en nous basant sur la minutieuse description de DELL, nous pouvons résumer les principales caractéristiques de *P. maoria*.

Espèce pouvant atteindre une assez grande taille (60 mm pour notre exemplaire mâle). Carapace (pl. IV, fig. A) de forme subcirculaire et avec la seule région gastrique saillante. Rostre long et effilé, s'incurvant vers le haut, nettement plus long que les épines pseudorostrales, lesquelles sont également acérées (fig. 9 A-D).

Face dorsale garnie de petits granules, auxquels s'ajoutent quelques tubercules sur les régions antéro-latérales et un aspect rugueux dans la région postérieure. Pas ou peu de soies présentes sur nos spécimens.

Épines de la face dorsale bien développées subégales et situées comme suit : une épine gastrique impaire sur l'aire métogastrique ; en avant, une épine mésogastrique impaire, flanquée de deux épines de même taille (protogastriques) ; une paire d'épines cardiaques ; de part et d'autre, une épine épibranchiale avec, en avant, une autre épine plus petite ; une épine branchiale postérieure de part et d'autre ; dans les angles latéro-postérieurs séparés par une large zone déprimée, une forte épine ; sur les bords latéraux, quatre épines acérées, relevées vers l'avant ; une épine hépatique ; deux épines postoculaires ; un peu en arrière du bord supraorbitaire, trois épines, de taille décroissante de l'intérieur vers l'extérieur (quatre au moins sont présentes sur le dessin de l'holotype donné par DELL, *loc. cit.*, fig. 8).

Yeux courts et à cornée proéminente, dotés d'une petite corne subdistale.

Article basal antennaire (fig. 9 B) muni distalement de deux tubercules spiniformes - émoussés.

Premier segment abdominal garni d'une petite épine médiane, flanquée de deux minuscules spinules, obsolètes sur le grand spécimen mâle.

P11 ♂ : fig. 10 E-F.

Chélipèdes ♂ (pl. IV, fig. B) avec la main élargie et renflée, armée de spinules.

Pattes ambulatoires très longues, avec les articles aplatis et ornées d'épines (pour le détail se reporter à la description de DELL, *loc. cit.* : 249).

Lors de la description en 1963 par DELL de *P. maoria*, il n'existait aucune figure ni de *P. bartschi* Rathbun, 1916, ni de *P. remifera* Rathbun, 1916, ni de *P. fimbriata* Rathbun, 1916 (voir sous ces noms, *supra*).

DELL (*loc. cit.* : 251) a raison lorsqu'il écrit pour situer sa nouvelle espèce à l'intérieur du genre *Platymaia* : « Judging by the descriptions alone, *maoria* appears closest to *bartschi* ». En effet, ces deux espèces ont en commun le rostre allongé, dépassant nettement les épines pseudorostrales ; mais, chez *P. bartschi* Rathbun, le rostre est relativement moins acéré et même est renflé à la base (fig. 5 A-D) ; de plus, chez cette même espèce, les épines pseudorostrales sont nettement plus courtes que chez *P. maoria*. De nombreuses autres différences permettent de distinguer *P. maoria* de *P. bartschi*, notamment : la face dorsale garnie de tubercules chez *P. bartschi* (pl. III, fig. B, E), de véritables et fortes épines chez *P. maoria* (pl. IV, fig. A) ; la forme des aires de la carapace, notamment l'aire gastrique bombée et les aires branchiales saillantes chez *P. bartschi* ; les épines latérales très fortes chez *P. maoria*, réduites, voire émoussées, chez *P. bartschi* ; les angles latéro-postérieurs munis d'une épine aiguë chez *P. maoria*, faible chez *P. bartschi* ; l'absence d'épines près du bord supraorbitaire chez *P. bartschi* (fig. 5 A) (à tout le moins un tubercule chez l'holotype et chez le matériel philippin, une spinule sur la *bartschi* japonaise de SAKAI, 1965b, frontisp. III ; 1976, pl. 56), alors que chez *P. maoria* trois épines (peut-être plus) ornent cette région (fig. 9 A).

La différence signalée par DELL (*ibid.*) concernant la granulation de la carapace est faussée du fait que RATHBUN (1916 : 529) avait décrit chez *P. bartschi* une face dorsale presque lisse alors que,

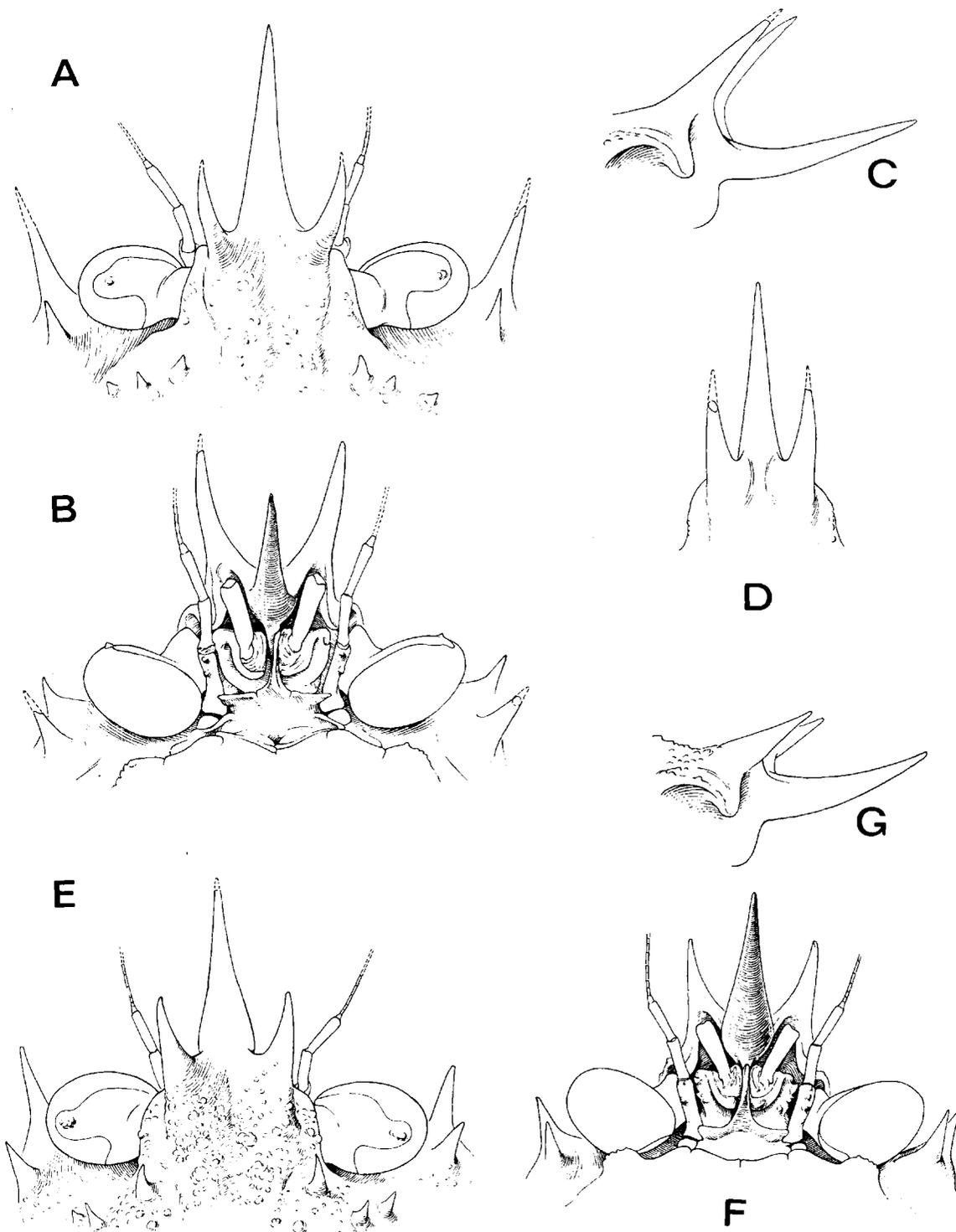


FIG. 9 A-D. — *Platymaia maoria* Dell, Nouvelle-Zélande, Challenger Plateau, 512-515 fath. (MP-B8220) : A-C, ♂ 60 × 60 mm ; A, région fronto-orbitaire, vue dorsale ; B, *id.*, vue ventrale ; C, profil du rostre (× 2,6) ; D, ♀ ovigère 51 × 48 mm : rostre et épines pseudorostrales (× 3,3) sans épaissement basal.

FIG. 9 E-G. — *Platymaia rebierei* sp. nov., paratype, ♀ ovigère 54 × 45 mm, Nouvelles-Hébrides, île Torrès, Loh, casier, 600 m (MP-B8374) : E, région fronto-orbitaire, vue dorsale ; F, *id.*, vue ventrale ; G, profil du rostre (× 3,3).

Épines de la face dorsale réduites : un petit tubercule métagastrique impair ; un tubercule impair, soit spiniforme (holotype et un paratype), soit émoussé (l'autre paratype), sur l'aire mésogastrique ; une petite spinule plus ou moins acérée sur chaque aire protogastrique ; un peu en arrière du bord supraorbitaire, trois spinules acérées (nettement plus développées que les autres ornements de la carapace), dont une interne plus large à la base et incurvée, et les deux autres, externes, plus étroites, de taille inégale. Deux épines à l'angle exorbitaire. Aire cardiaque peu saillante, avec une paire de granules. Bord latéral armé de tubercules spiniformes vers l'arrière, d'épines en avant. Bord postérieur avec à chaque angle une petite dent.

Yeux courts et proéminents, dotés d'une petite corne subdistale.

Article basal antennaire (fig. 9 F) garni de deux petites spinules émoussées, une troisième étant obsolète.

Premier segment abdominal (femelle) muni de trois petits tubercules pointus.

Chélicères (♀) minces et grêles.

Pattes ambulatoires (pl. IV, fig. C, E) très longues, formées d'articles aplatis. P2 spinuleux sur les bords de tous les articles ; extrémité distale du propode et du dactyle formant la structure « en piège » caractéristique. P3 avec le mérus spinuleux sur le bord supérieur, inerme sur le bord inférieur ; propode avec le bord supérieur armé d'épines nombreuses, presque régulières, et avec le bord inférieur simplement serrulé (1-2 épines peuvent dépasser).

P4 avec le mérus armé de spinules espacées sur les deux tiers proximaux du bord supérieur (une petite dent subdistale est présente), inerme sur le bord inférieur (sauf l'épine distale). Propode sublisé sur le bord inférieur, orné de 9-10 spinules incurvées sur le bord supérieur, dont 7-8 fortes. P5 inerme, sauf les deux spinules distales sur le bord inférieur du mérus et du propode. Franges de soies plumeuses sur le carpe, le propode et à la base du dactyle.

REMARQUES

L'espèce la plus proche de *Platymaia rebierei* sp. nov. est *P. bartschi* Rathbun (cf. *supra*, fig. 5 A-E, 10 A-D, pl. III, fig. A-E). Ces deux espèces ont en commun : la forme générale du corps, lequel est ovalaire ; la granulation de la face dorsale ; la réduction des épines sur la carapace ; la structure de la région frontale avec l'épine rostrale plus longue que les épines pseudorostrales (mais chez *P. rebierei* les trois seuls spécimens connus sont des femelles de même taille, dont l'une avec un rostre court assez épaissi à la base : cela ne suffit pas pour apprécier les variations de cette région).

Parmi les différences entre *P. bartschi* et *P. rebierei* sp. nov., il faut signaler : la proéminence plus marquée de l'ensemble des aires gastriques chez *P. bartschi* (pl. III, fig. B, E), le sillon délimitant ces aires ainsi que l'aire cardiaque étant plus marqué chez *P. bartschi* que chez *P. rebierei* sp. nov.

Chez *P. bartschi*, la spinulation de la face dorsale, qui est émoussée chez les plus grands spécimens, est plus marquée chez les individus de taille similaire à celle de nos trois *P. rebierei* femelles : par exemple, chez les deux exemplaires mâles de *P. bartschi* (pl. III, fig. D-E) de la station 44 aux Philippines (MUSORSTOM I), les diverses spinules dorsales sont beaucoup plus aiguës que chez les *P. rebierei* (pl. IV, fig. C-F) de taille presque identique.

Par contre, chez *P. bartschi* (fig. 5 A, pl. III, fig. B, E), que ce soit à une très grande ou à une petite taille, manquent les trois spinules assez fortes qui longent le bord supraorbitaire chez *P. rebierei* (fig. 9 E, pl. IV, fig. D, F) et qui semblent la caractéristique principale de *P. rebierei* sp. nov.

Comme nous l'avons déjà dit, la région rostrale semble assez voisine chez les deux espèces ; mais nous manquons d'éléments de comparaison en ce qui concerne *P. rebierei*.

Enfin, chez *P. bartschi*, le bord supérieur du propode de P4 est inerme, alors qu'il porte plusieurs épines (9-10, dont 7-8 fortes) chez *P. rebierei* sp. nov., autre différence très nette entre ces deux espèces.

A noter que les *P. bartschi* japonaises de SAKAI (1965b : 39, 43, frontisp. III ; 1976 : 176, pl. 56) ne nous paraissent pas tout à fait typiques en raison de la présence d'une spinule près du bord supraorbitaire et d'épines sur le bord supérieur (moitié distale) du propode de P4, traits qui rappellent *P. rebierei* mais ne permettent pas l'identification à cette espèce.

L'espèce néo-zélandaise *Platymaia maoria* Dell (cf. *supra*, fig. 9 A-D, 10 E-F, pl. IV, fig. A-B) offre une région rostrale analogue à celle de *P. rebierei*, tout au moins à ceux des individus à rostre mince et effilé (pl. IV, fig. D), et une région supraorbitaire garnie de trois spinules comme chez *P. rebierei* sp. nov. (pl. IV, fig. D, F). Mais de nombreuses différences séparent *P. maoria* de *P. rebierei*, notamment le développement des spinules sur la face dorsale de *P. maoria* et, chez cette même espèce, la forme du bord postérieur de la carapace qui est muni d'une spinule aiguë à chacun des angles.

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE

Nouvelles-Hébrides.

Genre *Cyrtomaia* Miers, 1886

Cyrtomaia Miers, 1886 : 14.

Pour la synonymie, cf. GUINOT et RICHER DE FORGES, 1982a : 1089-1101 ; 1982b : 5-88.

REMARQUES

Le genre *Cyrtomaia* Miers, 1886, dont l'espèce type est *Cyrtomaia murrayi* Miers, a été révisé par GUINOT et RICHER DE FORGES (1982b). Actuellement ⁴, vingt (? vingt et une) espèces peuvent lui être rapportées, mais il contient certainement un nombre encore plus grand de formes.

Grâce au matériel récolté par les expéditions MUSORSTOM, *Cyrtomaia murrayi* Miers, seulement connue avec certitude de sa patrie d'origine, les îles Kei, et par une mention du Japon (SAKAI, 1976 : 180), a été retrouvée aux Philippines. Il semble que plusieurs *Cyrtomaia* des Philippines doivent être identifiées à *C. suhmi* Miers, espèce très mal connue ; les individus de très grande taille rapportés à *C. suhmi* permettront dans l'avenir une confrontation avec *C. curviceros* Bouvier et la détermination des caractères distinctifs de ces deux espèces, dans l'hypothèse de leur validité respective. *C. horrida* Rathbun et *C. echinata* Rathbun sont retrouvées aux Philippines, leur patrie d'origine. A l'occasion de ce travail, nous redonnons une description et des figures d'une *Cyrtomaia* difficile à interpréter, *C. intermedia* Sakai, et cela grâce à deux échantillons de Guam aimablement communiqués par le Dr L. G. ELDREDGE.

Cyrtomaia murrayi Miers, 1886

(Pl. VI, fig. I)

Cyrtomaia murrayi Miers, 1886 : 15, pl. 3, fig. 1, 1 a-e : îles Kei ; RATHBUN, 1893 : 230 (cit. à propos de *C. smithi*).

Cyrtomaia Murrayi, MCARDLE, 1900 : 474 (cit.) ; BOUVIER, 1915 : 11 (clef).

Cyrtomaia murrayi, BALSS, 1924 : 23 (liste).

? *Cyrtomaia murrayi*, BARNARD, 1926 : 120 ; 1950 : 33, fig. 6, d : Afrique orientale portugaise ; KENSLEY, 1981 : 39 (cit.).

Cyrtomaia Murrayi, IHLE et IHLE-LANDENBERG, 1931 : 160 (liste).

Cyrtomaia murrayi, BENNET, 1964 : 30 (liste).

Cyrtomaja murrayi, SERÈNE et LOHAVANIJAYA, 1973 : 44, 46 (clef).

Cyrtomaia murrayi, SAKAI, 1976 : 176 (clef), 180, pl. 62 : Japon ; SERÈNE et VADON, 1981 : 123, 128 : Philippines ; GUINOT et RICHER DE FORGES, 1982a : 1089 (cit. à propos de *C. ericina*) ; 1982b : 16, fig. 5 A-B, 6 A-B, 7 A-B (redescription et refiguration du syntype des îles Kei, *Challenger* coll.).

4. Une nouvelle espèce, *Cyrtomaia guillei* Guinot, découverte à l'île de La Réunion, vient d'être décrite [cf. GUINOT, CNFRA 1984 (1985) n° 55 : 7-31, fig. 1-5, 1 fig. n.n., pl. 1-4].

MATÉRIEL

MUSORSTOM I

Station 51, 200-170 m : 1 ♀ 33 × 40 mm (longueur avec le rostre) (MP-B7802).

Station 71, 174-204 m : 1 ♂ 17 × 20 mm (longueur avec le rostre) (MP-B7803).

REMARQUES

Les deux spécimens récoltés aux Philippines correspondent parfaitement à *Cyrtomaia murrayi* Miers, 1886, dont nous avons récemment examiné le syntype (*cf.* GUINOT et RICHER DE FORGES, 1982*b*). Les caractéristiques principales de cette espèce (pl. VI, fig. I) sont les suivantes : céphalothorax élargi ; face dorsale garnie de plusieurs spinules en plus des épines principales ; épines protogastriques les plus longues de toutes celles de la face dorsale et insérées sur une protubérance ornée de plusieurs autres spinules aiguës ; deux épines gastriques impaires placées l'une derrière l'autre mais assez espacées, l'antérieure étant la plus longue et très acérée ; une paire d'épines cardiaques longues et aiguës ; épine intestinale impaire pointue bien marquée, située presque sur le bord postérieur de la carapace ; épines pseudorostrales courtes, n'atteignant pas l'extrémité du rostre ; pédoncule oculaire grêle, doté d'une seule corne ; présence d'une spinule préoculaire assez longue ; bord supraorbitaire muni d'une épine longue et acérée chez la femelle de la station 51, plus courte et triangulaire chez le petit mâle de la station 71 (à noter qu'elle est bien développée chez le syntype, un mâle de 18 × 20,5 mm) ; article basal antennaire armé d'une longue épine bifide subdistale et d'une dent triangulaire subproximale ; P4 et P5 avec le propode et le dactyle frangés de longues soies plumeuses ; mérus avec plusieurs rangées d'épines ; carpe fortement serrulé sur le bord supérieur.

Les *Cyrtomaia murrayi* signalées du Japon par SAKAI (*loc. cit.*) sont conformes au syntype et à notre matériel philippin. En revanche, les références se rapportant à des *C. murrayi* de la côte est-africaine (BARNARD, 1926 et 1950, *loc. cit.*) sont à revoir.

DISTRIBUTION

Iles Kei. Japon. Philippines. ? Côte est-africaine.

Cyrtomaia suhmi Miers, 1886

(Fig. 11 B, 12 A-B, 14 A-C, pl. V, fig. A-D, F-I)

Cyrtomaia suhmii Miers, 1886 : 16, pl. 3, fig. 2, 2a-2c : entre les Philippines et la mer des Moluques.

Cyrtomaia suhmi, RATHBUN, 1893 : 230 (*cit.* à propos de *C. smithi*).

? *Cyrtomaia suhmi* var., Alcock, 1899 : 45 : Travancore.

Cyrtomaia suhmi, MCARDLE, 1900 : 474 (*cit.*) ; IHLE et IHLE-LANDENBERG, 1931 : 157, 160 (*liste*) : Sumbawa ; BENNETT, 1964 : 30 (*liste*).

Cyrtomaia suhmi typica, SERÈNE et LOHAVANIJAYA, 1973 : 46 (*clef*).

? *Cyrtomaia suhmi*, GRIFFIN, 1974 : 9 : Andaman.

Cyrtomaia goodridgeri (*sic* pour *goodridgei*), SERÈNE et VADON, 1981 : 123, 128 : Philippines (matériel MUSORSTOM I).

Cyrtomaia curviceros, SERÈNE et VADON, 1981 : 123, 128 : Philippines (matériel MUSORSTOM I).

Cyrtomaia suhmi, GUINOT et RICHER DE FORGES, 1982*b* : 16, 21, fig. 10, 11 A-B, 23 B (*redescription* de l'holotype).

nec *Cyrtomaia suhmi*, GRIFFIN et BROWN, 1974 : 252, fig. 6 : Australie.

nec *Cyrtomaia Suhmi typica*, DOFLEIN, 1904 : 54, pl. 19, fig. 1, 2 : Sumatra, Nias, Nicobar, Sombrero-Kanal = ? *C. gaillardi* Guinot et Richer de Forges, 1982.

nec *Cyrtomaia Suhmi platyceros* Doflein, 1904 : 55, pl. 19, fig. 3 : côte est-africaine.

MUSORSTOM I

Station 44, 610-592 m : 1 ♂ 99 × 93 mm (MP-B7246).

Station 47, 757-685 m : une carapace en très mauvais état avec pattes détachées (MP-B7247).

Station 49, 925-750 m : un fragment de carapace, 1 ♂ juv. 15,5 × 17 mm (MP-B7249).

Station 53, 975-1 125 m : 1 spec. ♀ 29 × 32 mm en mauvais état et mou (MP-B7248).

MUSORSTOM II

Station 55, 865-866 m : 1 ♂ en mauvais état, 1 ♀ juv. 22 × 25 mm (MP-B7797).

Station 56, 980 m : 1 ♂ 33 × 34 mm (MP-B7796).

Station 79, 620-700 m : 1 ♂ 97 × 94 mm environ (MP-B7799).

REMARQUES

Les spécimens de petite taille récoltés aux Philippines lors des campagnes MUSORSTOM I et II peuvent être rapportés à *Cyrtomaia suhmi* Miers, dont nous avons récemment examiné et redécrit l'holotype, un exemplaire juvénile récolté au nord de la mer des Moluques (GUINOT et RICHER DE FORGES, 1982b). Ces petits individus, souvent incomplets ou abîmés, offrent une taille comparable à celle de l'holotype, un mâle de 25 × 28 mm, à la carapace endommagée, que nous refigurons ici (pl. V, fig. D), et sont aussi des juvéniles comme l'indique le faible développement des chélicèdes par rapport aux autres pattes. Pour comparaison avec *C. suhmi*, nous représentons une femelle de 22 × 25 mm, impubère (pl. V, fig. A-C).

Les principales caractéristiques que nous avons relevées chez *C. suhmi* (autant qu'on puisse en juger, étant donné le très mauvais état du seul spécimen connu jusqu'à présent dans cette espèce) se retrouvent comme suit chez les spécimens juvéniles du matériel MUSORSTOM. Les épines pseudorostrales sont relativement longues et un peu divergentes. Un granule orbitaire intercalaire est toujours présent, y compris chez les plus petits individus. Les épines protogastriques, précédées d'un granule qui peut être spiniforme (notamment la femelle MP-B7797), sont de loin les épines les plus développées, bien que toutes les autres épines (branchiales antérieures, gastrique impaire, cardiaques paires et postoculaires) soient toutes assez longues ; l'orientation des épines protogastriques est difficile à préciser car l'extrémité est souvent cassée ; elles sont très divergentes, par exemple, chez le spécimen femelle MP-B7797. L'épine gastrique impaire est bien développée. Il existe une épine épibranchiale aiguë. L'épine branchiale antérieure est développée et acérée (pl. V, fig. B) ; deux tubercules lui font suite postérieurement, l'antérieur surtout étant spiniforme. L'article basal antennaire (fig. 12 B) est armé de trois grandes épines et de spinules plus petites.

A noter que le petit individu juvénile mâle de 15,5 × 17 mm (MP-B7249) offre une épine gastrique impaire très longue, des épines protogastriques fortement divergentes et des épines cardiaques extrêmement développées.

Sur l'ensemble de ces échantillons, les faibles dimensions des chélicèdes mâles, avec un propode encore cylindrique, l'étroitesse de l'abdomen femelle et la morphologie relativement indifférenciée du pléopode 1 mâle indiquent qu'il s'agit d'individus juvéniles, comme l'est sans doute aussi l'holotype de *C. suhmi* (pl. V, fig. D).

En revanche, deux très gros spécimens récoltés par MUSORSTOM (MP-B7246 et MP-B7299) sont des adultes certainement très âgés, montrant notamment un accroissement considérable des chélicèdes avec un élargissement accentué de la paume dans sa partie distale (pl. V, fig. F, I) : ils offrent tous deux des caractères similaires et représentent sans conteste la même espèce. Mais le notable écart de taille avec les petites *C. suhmi* citées précédemment nous avait au départ laissé un doute quant à l'appartenance à *C. suhmi*, malgré la proximité des localités de récolte. En effet, la ressemblance avec *C. curviceros* Bouvier, 1915, connu par un énorme spécimen du Japon, l'holotype (cf. GUINOT et RICHER DE FORGES, 1982b : 16, clef, 24, fig. 12 A-D), et par des mentions japonaises (SAKAI, 1976 : 181, pl. 61), est troublante.

Le magnifique spécimen mâle de la station 44 MUSORSTOM 1976 (MP-B7246), qui est figuré ici (pl. V, fig. F-I), porte deux très grandes épines protogastriques développées en cornes et subparallèles, deux longues épines pseudorostrales extrêmement divergentes (chez l'autre spécimen MP-B7799, ces dernières sont cassées) ; des rides marquées sont présentes sur la face dorsale comme chez l'holotype de *C. curviceros*. Il y a un granule orbitaire intercalaire petit mais bien net (fig. 11 B).

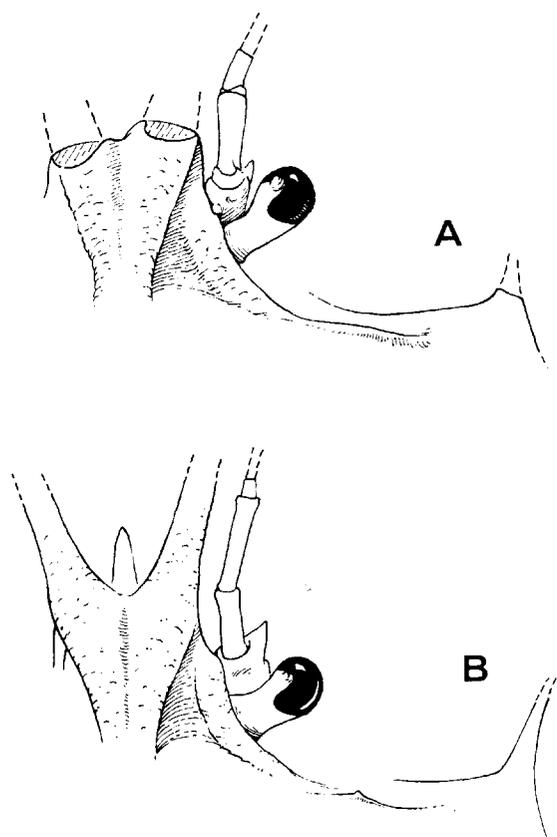


FIG. 11 A. — *Cyrtomaia curviceros* Bouvier, ♀ 77 × 81 mm (épines cassées), Japon, Sagami Bay, off Nagai, 650-700 m, by Crab-net, H. IKEDA 16-5-1982 (BLT 1067, Tokushima biol. Lab.) : région orbitaire et antennaire (× 2,2) où l'on ne distingue aucun granule sur le bord supraorbitaire.

FIG. 11 B. — *Cyrtomaia suhmi* Miers, ♂ 99 × 93 mm, MUSORSTOM I, st. 44, 610-592 m (MP-B7246) : région orbitaire (× 2), avec un granule orbitaire intercalaire.

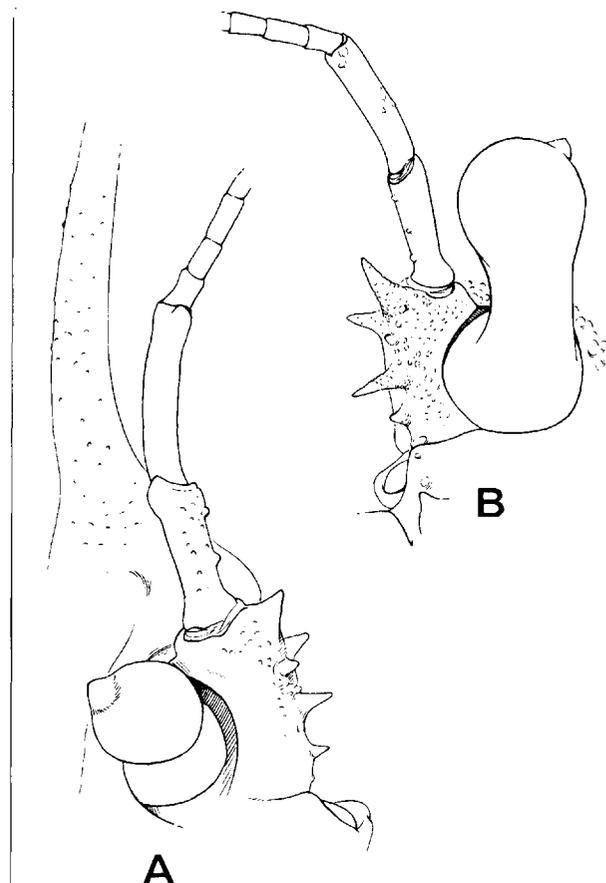


FIG. 12 A-B. — *Cyrtomaia suhmi* Miers. A, ♂ 99 × 93 mm, MUSORSTOM I, st. 44, 610-592 m (MP-B7246) : article basal antennaire et pédoncule oculaire (× 3,3) ; B, ♀ juv. 29 × 32 mm, MUSORSTOM I, st. 53, 975-1 125 m (MP-B7248) : article basal antennaire et pédoncule oculaire (× 6,6).

L'article basal antennaire (fig. 12 A) de l'exemplaire de la station 44 est armé de quatre spinules subégales et de petites spinules. Le P11 ♂ (fig. 14 A-C) est incurvé à son extrémité et offre une ornementation des plus réduites.

Nous publions ici une photographie d'un grand individu japonais de *C. curviceros* (pl. V, fig. E) qui a été mis à notre disposition par K. SAKAI et K. MURAOKA, que nous remercions.

Grâce à l'amabilité de K. SAKAI et de H. IKEDA qui nous ont procuré un spécimen japonais de *C. curviceros* provenant de Sagami Bay (off Nagai, 650-700 m et pris au casier), à savoir une femelle mesurant 77 × 81 mm environ (sans les épines rostrales, toutes les épines de la carapace étant cassées), nous sommes en mesure de comparer une *C. curviceros* topotypique à nos grosses *Cyrtomaia* des îles Philippines. La ressemblance est frappante. Nous ne pouvons malheureusement pas prendre en considération les proportions ni la forme des épines qui sont toutes endommagées sur l'individu japonais. Une seule différence importante nous frappe : chez *C. curviceros* (fig. 11 A), le bord supraorbitaire est lisse comme chez l'holotype (cf. GUINOT et RICHER DE FORGES, *loc. cit.*), tandis que chez nos deux spécimens, pourtant plus gros, des Philippines, est toujours présent un granule orbitaire intercalaire (fig. 11 B). Par ailleurs, le mérus de mxp3 offre un angle antéro-externe proéminent avec deux spinules obliques chez *C. curviceros*, tandis que chez les grands individus philippins le mérus de mxp3 n'offre

pas d'angle saillant du côté externe. Ces deux différences nous incitent à laisser séparées les espèces *C. suhmi* et *C. curviceros*, qui atteignent toutes deux une taille considérable, avec un grand accroissement des chélicères provenant de leur croissance allométrique. Il conviendra évidemment de recomparer ces deux espèces, avec un matériel plus représentatif et de confirmer cette distinction.

Une question troublante est en suspens : que représente la *Cyrtomaia suhmi* australienne signalée par GRIFFIN et BROWN (1976 : 252, fig. 6) ? Là encore il s'agit d'individus de grande taille, manifestement âgés, qui montrent une épine aiguë sur le bord orbitaire, très visible sur la photographie publiée par les deux auteurs. Or, *C. curviceros* possède — nous venons de le confirmer — un bord supraorbitaire lisse, ce qui à notre avis est suffisant pour écarter ces grosses *Cyrtomaia* d'Australie de la synonymie de *C. curviceros*.

En conclusion, l'identité des *Cyrtomaia* ressemblant à *C. curviceros* est à revoir. Pour l'instant, nous identifions à *C. suhmi* les deux individus respectivement de 97 et 99 mm de long, originaires des Philippines.

DISTRIBUTION

Entre les Philippines et la mer des Moluques. Sumbawa (IHLE et IHLE-LANDENBERG, 1931). Philippines, où les deux individus âgés des stations 44 (MUSORSTOM I) et 79 (MUSORSTOM II) ont été récoltés à des profondeurs moins importantes (610-592 m et 620-700 m) que les juvéniles qui ont été recueillis entre 965 et 1 125 m, par exemple à la station 53.

Cyrtomaia horrida Rathbun, 1916

(Pl. VI, fig. A-C)

Cyrtomaia horrida Rathbun, 1916 : 532 : île Apo (entre Negros et Siquijor).

Cyrtomaja horrida, BALSS, 1924 : 23 (liste).

Cyrtomaia horrida typica, IHLE et IHLE-LANDENBERG, 1931 : 155 (cit.).

? *Cyrtomaja horrida*, YOKOYA, 1933 : 145 : Japon ; SAKAI, 1938 : 242 (cit.) ; 1940 : 37 (cit.).

Cyrtomaia horrida, ESTAMPADOR, 1937 : 550 (cit.) ; 1959 : 110 (cit.) ; BENNETT, 1964 : 30 (liste) ; GRIFFIN, 1976 : 188, fig. 3 (photographie de l'holotype) ; synonymie *pro parte* et matériel examiné *pro parte*.

Cyrtomaia horrida, SERÈNE et LOHAVANIJAYA, 1973 : 46 (clef). Cf. GRIFFIN et BROWN, 1976 : 253 (cit. à propos de *C. suhmi*).

nec *Cyrtomaia horrida*, SAKAI, 1976 : 178 (clef), 180, pl. 60 : Japon ; TAKEDA, 1980a : 71 : Pacifique central ; 1980b : 279 : « Kyushu-Palau Submarine Ridge ».

? *Cyrtomaia horrida japonica* Balss, 1924 : 23, *pro parte* (seule la femelle ovigère d'Okinose, Japon, serait *C. horrida*, d'après IHLE et IHLE-LANDENBERG, 1931 : 155).

? nec *Cyrtomaia horrida pilosa* Ihle et Ihle-Landenberg, 1931 : 154.

Cyrtomaia horrida, GUINOT et RICHER DE FORGES, 1982b : 16 (clef), 36, fig. 19 A-E, 20 A-B, 23 C, C1, 23 E : Philippines (matériel de l'*Albatross*, USNM).

MATÉRIEL

MUSORSTOM II

Station 75, 300-330 m : 1 ♀ 35 × 36 mm (longueur avec le rostre) (MP-B7800) ; ? 1 spéc. juv. 10 mm de long environ (MP-B7801).

REMARQUES

Dans notre récente révision du genre *Cyrtomaia* (cf. GUINOT et RICHER DE FORGES, 1982b), nous avons mis au point la synonymie de *C. horrida* Rathbun et indiqué les caractères qui permettent de distinguer cette espèce de *C. tenuipedunculata* Ihle et Ihle-Landenberg, 1931, *Cyrtomaia* tombée dans l'oubli.

L'échantillon femelle de la station 75 (pl. VI, fig. A-C) est une *C. horrida* typique : granulation

dense sur la face dorsale ; épines protogastriques bien développées et les plus longues sur la carapace mais n'ayant pas encore atteint la longueur rencontrée par exemple sur l'holotype (cf. GUINOT et RICHER DE FORGES, 1982b., fig. 19 A-B, E) ; épine postoculaire longue et acérée ; épine gastrique impaire flanquée de deux spinules ; épine orbitaire intercalaire forte et dirigée obliquement du côté externe ; épines pseudorostrales assez longues (à peu près comme le rostre) et à surface granuleuse ; article basal antennaire armé de trois fortes épines principales ; articles suivants cylindriques et inermes ; des spinules pointues sur le bord inférieur du mérus de P4 (sauf dans la partie tout à fait distale) et des spinules courtes sur le bord inférieur du mérus de P5 (seulement dans la moitié proximale).

Grâce à ce spécimen femelle encore frais, nous pouvons bien observer la pilosité : elle consiste en soies courtes régulièrement disposées sur la surface granuleuse de la carapace ; quelques soies en crochet se trouvent sur l'aire mésogastrique. Cette constatation nous amène à penser — comme nous l'avions déjà supposé — que les femelles (comme les jeunes) de *C. horrida* possèdent une pubescence plus fournie que les grands individus.

Il s'avère aussi avec de plus en plus de probabilité que *C. pilosa* Ihle et Ihle-Landenberg, 1931, serait bien un synonyme de *C. horrida* Rathbun (cf. GUINOT et RICHER DE FORGES, 1982b : 16, clef, 45).

C'est avec un léger doute que nous rattachons à *Cyrtomaia horrida* un très petit spécimen juvénile de moins de 10 mm de long : en effet, s'il présente les caractères principaux de cette espèce, notamment une épine orbitaire intercalaire longue et oblique, et une spinulation partielle sur P4 et P5, il porte une spinule préorbitaire tout à fait atypique. A noter que la pubescence est très peu développée chez cet individu juvénile.

DISTRIBUTION

La seule mention certaine de *C. horrida* concerne des captures aux îles Philippines à l'île Apo entre Negros et Siquijor, ainsi qu'une autre dans la mer des Moluques, entre Gillolo et les îles Kayoa. *C. horrida* est certainement une espèce typique de la faune des Philippines. A noter que les mentions de *C. horrida* au Japon (SAKAI, 1976, loc. cit.) et dans le Pacifique central (TAKEDA, 1980a) sont à vérifier.

Cyrtomaia echinata Rathbun, 1916

(Fig. 13 D-F, 14 F-H, pl. VI, fig. D-F)

Cyrtomaia echinata Rathbun, 1916 : 533 : Philippines.

Cyrtomaja echinata, BALSS, 1924 : 23 (liste).

Cyrtomaia echinata, IHLE et IHLE-LANDENBERG, 1931 : 160 (liste) ; ESTAMPADOR, 1937 : 550 (cit.) ; 1959 : 110 (cit.) ; BENNETT, 1964 : 30 (liste).

Cyrtomaja echinata, SERÈNE et LOHAVANIJAYA, 1973 : 45-46 (clef).

Cyrtomaia echinata, GRIFFIN, 1976 : 196, fig. 2 (photographie de l'holotype et distribution : Philippines) ; cf. GRIFFIN et BROWN, 1976 : 253 (cit. à propos de *C. smithi*) ; GUINOT et RICHER DE FORGES, 1982b : 16 (clef), 47, fig. 26 A-B.

MATÉRIEL

MUSORSTOM II

Station 36, 595-569 m : 1 ♂ (MP-B8058).

Station 38, 1 650 m : 1 ♂ 53 × 57,4 mm (longueur avec le rostre) (MP-B7595).

Station 39, 1 030-1 190 m : 5 ♂ juv. (spéc. figuré pl. VI, fig. F : 15 × 15 mm), 1 ♀ juv. (MP-B7798).

REMARQUES

Cette belle espèce, la plus rugueuse-spinuleuse de tout le genre *Cyrtomaia* Miers, n'était connue jusqu'à présent que par le matériel original récolté par l'*Albatross* aux Philippines, entre 730 et 1 500 m.

C'est seulement en 1976 que GRIFFIN (*loc. cit.*) a publié la première illustration de l'espèce en figurant une photographie de la femelle holotype, déposée à l'USNM, et a donné la liste des échantillons philippins récoltés par l'*Albatross* et rapportés par RATHBUN (*loc. cit.*) à *C. echinata*.

Le grand spécimen mâle de la station 38 (pl. VI, fig. D-E) recueilli au cours de la campagne MUSORSTOM 1980 possède encore sa coloration, laquelle est rose corail. Les caractéristiques de *Cyrtomaia echinata* sont bien représentées à savoir : présence d'un petit granule sur l'auvent supraorbitaire (fig. 13 D) à l'emplacement de l'épine préoculaire de *C. murrayi* Miers et de *C. ericina* Guinot et Richer de Forges ; épines protogastriques de loin les plus longues sur la face dorsale et effilées ; présence de très nombreuses autres épines, de spinules et de granules sur la carapace ; existence d'une épine orbitaire intercalaire relativement étroite et courte mais très acérée et flanquée d'une ou deux spinules (fig. 13 E-F) ; épines pseudorostrales longues et effilées, bien plus grandes que le rostre ; épines épibranchiales fines mais bien développées ; épines branchiales antérieures très longues et effilées (cassées sur l'exemplaire mâle de la station 38 photographié pl. VI, fig. D-E, mais bien distinctes chez le juvénile figuré pl. VI, fig. F) ; pédoncule oculaire très court et trapu, doté d'une seule corne ; épine intestinale longue et pointue, située assez en avant du bord postérieur ; en arrière, sur le bord postérieur lui-même, deux épines placées côte à côte et, un peu en avant, une autre épine mais impaire.

Nous pouvons préciser que l'article basal antennaire (fig. 13 E) est armé de cinq épines principales à gauche, six épines à droite, de taille inégale. P4 est orné d'épines sur le mérus ainsi que, en nombre réduit, sur le carpe. P5, qui est très allongé, n'est orné de quelques spinules que sur le bord inférieur et tout à fait proximal du mérus. P11 ♂ : fig. 14 F-H.

Les petits spécimens juvéniles de la station 39 (pl. VI, fig. F) offrent les caractéristiques suivantes : le granule préorbitaire spiniforme ; le bord supraorbitaire granuleux, avec deux spinules plus marquées ; des épines protogastriques très longues, un peu divergentes ; l'épine branchiale antérieure développée, fine et acérée ; l'épine épibranchiale acérée ; une paire d'épines cardiaques très aiguës ; un granule intestinal et, sur le bord postérieur, une paire de spinules.

DISTRIBUTION

Philippines. La capture de *Cyrtomaia echinata* à 1 650 m représente la récolte la plus profonde de *Cyrtomaia* dans l'Indo-Pacifique.

Cyrtomaia intermedia Sakai, 1938

(Fig. 13 A-C, 14 D-E, pl. VI, fig. G-H)

Cyrtomaja intermedia Sakai, 1938 : 241, fig. 21, pl. 35, fig. 3 : loc. inconnue ; 1940 : 55 (*cit.*) ; SERÈNE et LOHAVANIJAYA, 1973 : 45, 46 (*clef.*).

Cyrtomaia intermedia, SAKAI, 1976 : 178 (*clef.*), 179, fig. 95 (*cit.*) ; GUINOT et RICHER DE FORGES, 1982b : 16 (*clef.*), 57, fig. 35 (*cit.* et refiguration de l'holotype).

MATÉRIEL

Guam, Double Reef, middle ball (ridge below), shrimp trap n° 97, 800 fath., 30 nov. 1976, ELDREDGE coll. et det. ? *Cyrtomaia intermedia* : 1 ♂ 41 × 46 mm (avec des *Lepas* sur la carapace et l'abdomen).

Guam, shrimp trap, 13 août 1975, ELDREDGE coll. et det. ? *Cyrtomaia intermedia* : 1 ♂ 21,5 × 23,3 mm.

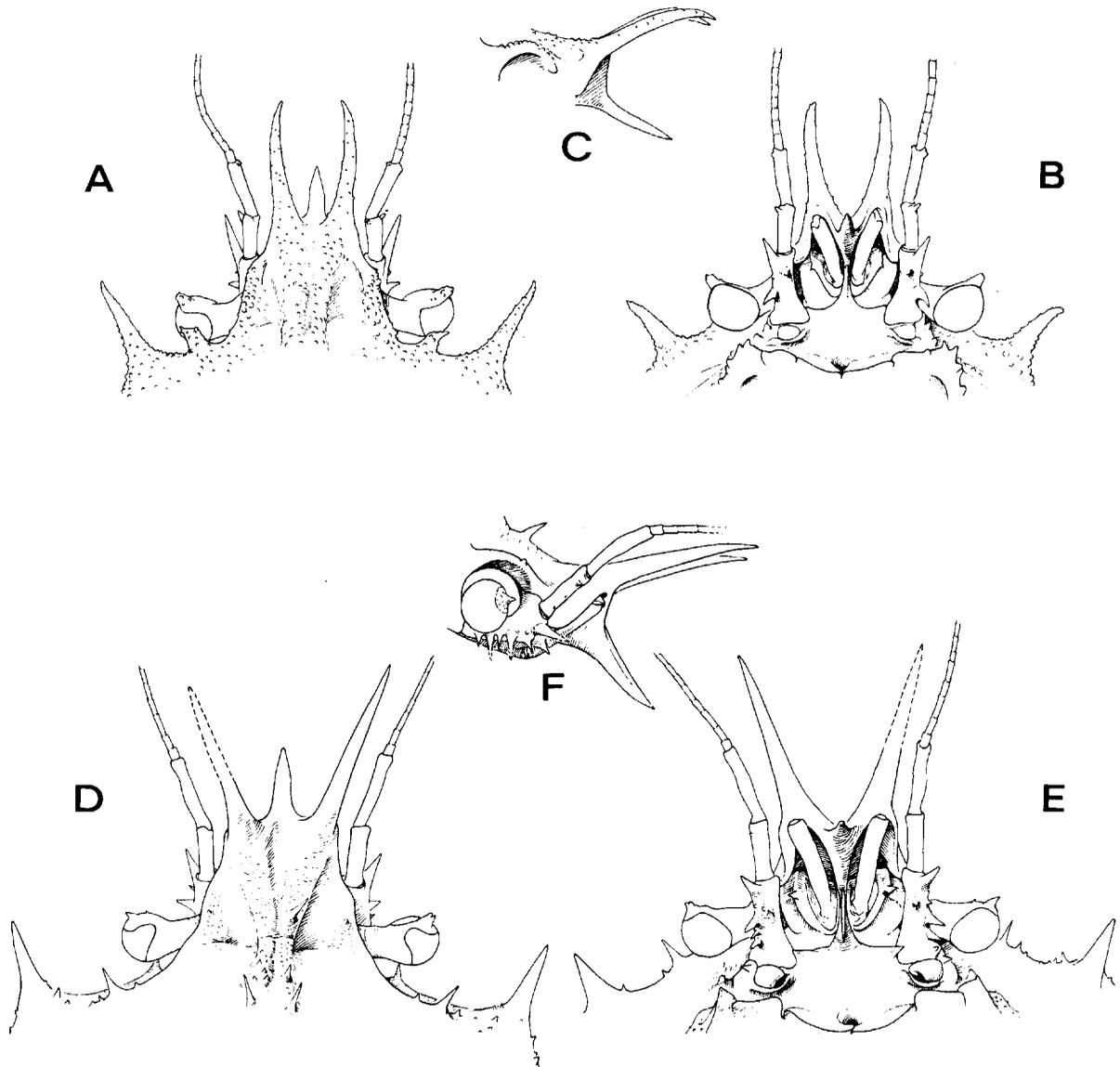


FIG. 13 A-C. — *Cyrtomaia intermedia* Sakai, ♂ 21,5 × 23,3 mm, Guam, shrimp trap, L. ELDREDGE coll. : A, région fronto-orbitaire, vue dorsale ; B, *id.*, vue ventrale ; C, profil (× 3,7).

FIG. 13 D-F. — *Cyrtomaia echinata* Rathbun, ♂ 53 × 57,4 mm, MUSORSTOM II, st. 38 (MP-B7595) : A, région fronto-orbitaire, vue dorsale ; B, *id.*, vue ventrale ; C, profil (× 2,6).

REMARQUES

Cyrtomaia intermedia est connue par un unique exemplaire de localité inconnue, sans doute du Japon. Le type, un mâle de 32 × 35,5 mm, « probably not extant » (SAKAI, 1976 : 179), a été illustré par une photographie que nous avons récemment reproduite (GUINOT et RICHER DE FORGES, *loc. cit.*) et qui, par suite de la cassure en leur milieu des épines protogastriques, donne une idée fautive de cette espèce : en réalité, ces épines sont très longues et développées en cornes. Cela explique comment nous avons été amenés à mal interpréter *C. intermedia* dans l'étude finale des espèces du genre *Cyrtomaia* (GUINOT et RICHER DE FORGES, *ibid.* : 79-83, fig. 53, 54). Au lieu d'être placée à proximité de *C. gra-*

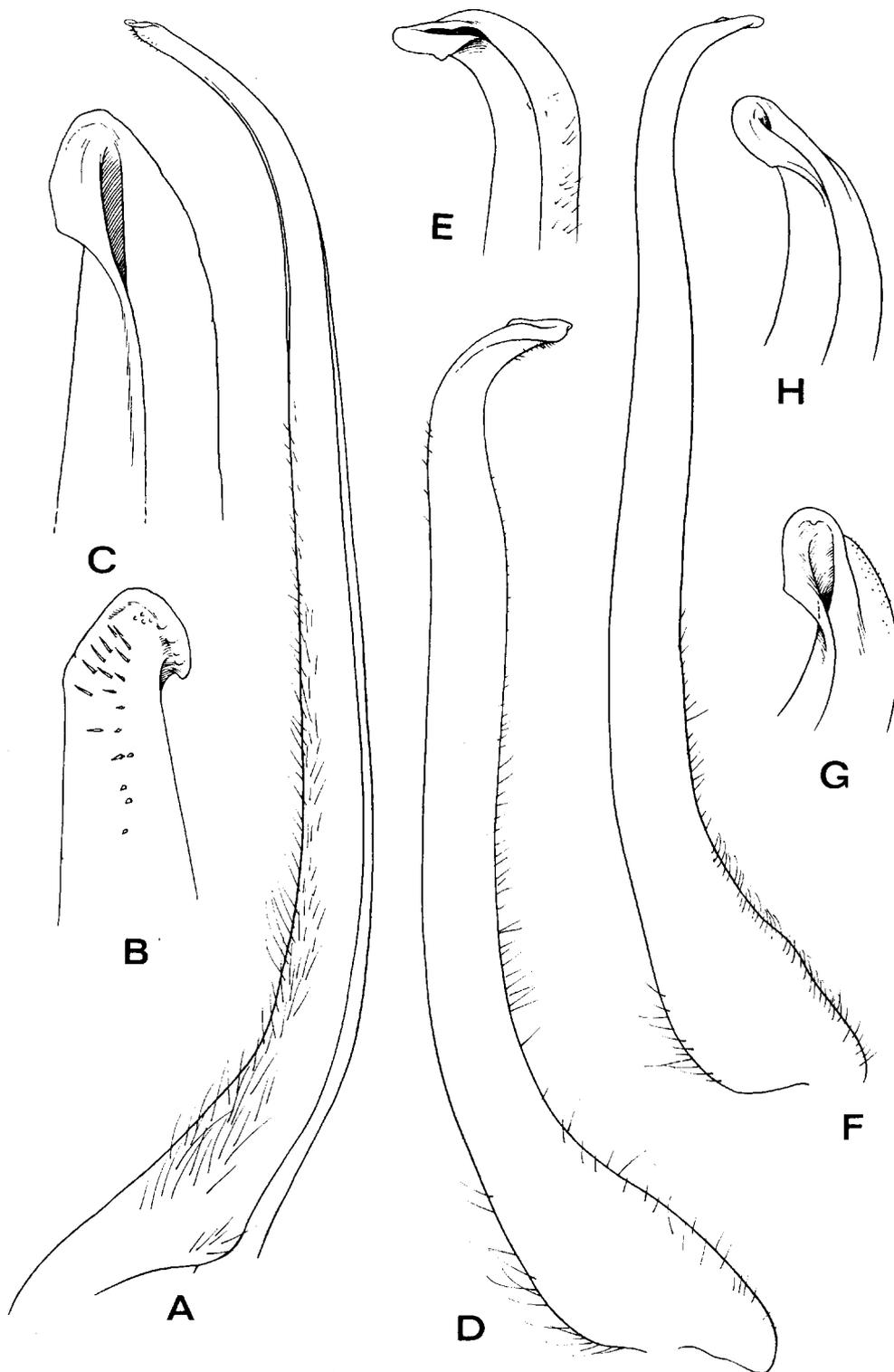


FIG. 14. — Premier pléopode sexuel mâle dans le genre *Cyrtomaia* Miers.

- A-C, *Cyrtomaia suhmi* Miers, ♂ 99 × 93 mm, MUSORSTOM I, st. 44 (MP-B7246) : A, P11 (× 6,5) ; B-C, *id.*, apex sous deux angles différents (× 30).
 D-E, *Cyrtomaia intermedia* Sakai, ♂ 41 × 46,4 mm, Guam, Double Reef, shrimp trap n° 97, L. ELDREDGE coll. : D, P11 (× 10,7) ; E, *id.*, apex (× 13,5).
 F-H, *Cyrtomaia echinata* Rathbun, ♂ 53 × 57,4 mm, MUSORSTOM II, st. 38 (MP-B7595) : F, P11 (× 8,5) ; G-H, *id.*, apex sous deux angles différents (× 27).

nulosa Guinot et Richer de Forges, dans le même groupe que *C. smithi* Rathbun et *C. ihlei* Guinot et Richer de Forges, *Cyrtomaia intermedia* doit être située dans le groupe E aux côtés de *C. horrida* Rathbun (cf. *supra*, pl. VI, fig. A-C).

Nous rattachons à *C. intermedia* deux échantillons recueillis au casier au large de l'île de Guam et aimablement communiqués par L. ELDREDGE, qui supposait déjà leur appartenance à l'espèce de SAKAI. Les deux spécimens mâles de Guam présentent les principales caractéristiques de *C. intermedia*, à savoir : la face dorsale couverte de granules, petits mais fort nets et serrés ; les épines pseudorostrales (fig. 13 A-B, pl. VI, fig. G-H) bien développées et un peu incurvées vers l'avant ; des épines protogastriques (pl. VI, fig. G-H) très longues, développées en cornes, inclinées vers l'avant et subparallèles ; l'épine gastrique impaire très longue et analogue par ses dimensions à l'épine branchiale antérieure, laquelle est remarquablement effilée.

SAKAI (*loc. cit.*) signale sur le type une épine « which is elongate, between the lateral gastric spine and the intercalated spine » ; nos deux spécimens montrent entre ces deux épines une crête granuleuse avec, au milieu, un amas saillant composé de deux à quatre tubercules. Alors que la face dorsale du type est indiquée comme glabre (« no hairs » : SAKAI, *loc. cit.*), le petit mâle de Guam offre d'assez nombreuses soies en crochet sur les épines protogastriques elles-mêmes (partie basale), en avant de celles-ci et sur la région rostrale ; ces soies ont en partie disparu chez le grand mâle (peut-être par suite d'un broissage ou simplement par usure).

Nous pouvons préciser divers points mal connus de la morphologie de *C. intermedia*. L'épine orbitaire intercalaire a une forme particulière : chez le petit mâle (fig. 13 A), elle est coudée vers son extrémité, laquelle s'incline du côté externe ; chez le mâle plus grand, du côté droit, l'épine intercalaire est oblique, tandis que du côté gauche elle est bifide, avec deux pointes inégales. L'article basal antennaire (fig. 13 B) présente deux longues épines sur le bord externe et une plus faible, subdistale ; les articles suivants sont cylindriques et étroits. Le mérus de P4 et P5 est granuleux et garni de soies peu serrées. Pour le P11 σ , cf. fig. 14 D-E.

C. intermedia se distingue de *C. horrida* Rathbun, qui possède également de très longues épines protogastriques développées en cornes (au moins chez l'holotype), par sa face dorsale couverte de granules moins gros et glabre (à l'exception des soies en crochet bien localisées), par ses épines branchiales antérieures un peu moins longues (à vérifier), par l'absence de la paire de tubercules (amas de granules) qui flanque l'épine gastrique impaire, par l'épine orbitaire intercalaire qui n'est pas aussi acérée ni dirigée si obliquement, par le mérus de P4 et de P5 moins sétifère et surtout sans spinules à la face inférieure.

DISTRIBUTION

? Japon. Guam.

Genre *Pleistacantha* Miers, 1879

Pleistacantha Miers, 1879 : 24 (espèce type : *P. sanctijohannis* Miers) ; ORTMANN, 1893 : 39 ; DOFLEIN, 1904 : 76 ; BALSS, 1924 : 21 ; IHLE et IHLE-LANDENBERG, 1931 : 160 ; SAKAI, 1938 : 206 (clef), 232 ; 1976 : 155 (clef), 171 ; BARNARD, 1950 : 34 ; TAKEDA et MIYAKE, 1969 : 492 ; SERÈNE et LOHAVANJAYA, 1973 : 42 ; GUINOT et RICHER DE FORGES, 1982a : 1101.

Echinoplax Miers, 1886 : 31 (espèce type : *P. moseleyi*) ; ALCOCK, 1895 : 178.

Parapleistacantha Yokoya, 1933 : 140 (espèce type : *P. japonica*).

REMARQUES

Le genre *Pleistacantha* Miers, 1879, classiquement rattaché aux Inachinae ou aux Inachidae, a été décrit pour une petite espèce japonaise, *P. sanctijohannis*. Six espèces sont communément attribuées au genre *Pleistacantha*, à savoir : *P. sanctijohannis* Miers, 1879, du Japon ; *P. moseleyi* (Miers, 1886), originaire des Philippines ; *P. oryx* Ortmann, 1893, originaire du Japon ; *P. terribilis* Rathbun, 1932,

originaires du Japon ; *P. japonica* (Yokoya, 1933), originaire du Japon ; *P. simplex* Rathbun, 1932, également originaire du Japon. Récemment (GUINOT et RICHER DE FORGES, 1982a), nous avons réhabilité *P. cervicornis* Ihle et Ihle-Landenberg, 1931, des îles Kei, et avec réserve *P. erecta* Ihle et Ihle-Landenberg, 1931, d'Indonésie. Nous avons décrit une espèce nouvelle de Nouvelle-Calédonie, *P. exophthalmus*. Revenant sur notre première idée, nous inclinons à penser aujourd'hui que *P. pungens* (Wood-Mason) pourrait bien être la forme adulte de *P. moseleyi* et donc un synonyme de cette dernière (cf. *infra*).

L'étude du matériel MUSORSTOM apporte confirmation de la validité de l'espèce *P. cervicornis*, dont quatre spécimens ont été capturés aux Philippines. Aux Philippines nous trouvons en abondance *P. sanctijohannis*, non avec les épines pseudorostrales très relevées comme chez *P. erecta* mais au contraire avec un pseudorostre peu incliné comme il est mentionné dans la description originale, concernant du matériel japonais. L'autre espèce très commune, semble-t-il, aux Philippines est *P. oryx*, qui avait surtout été signalée au Japon. En examinant cette espèce nous avons été amenés à proposer la réhabilitation de *P. rubida* (Alcock, 1895), de la mer des Andaman, considérée généralement comme synonyme de *P. oryx* : malheureusement, nous n'avons pas pu examiner le type d'*Echinoplax rubida* Alcock, vraisemblablement déposé à l'Indian Museum, Calcutta. En outre nous séparons une espèce de l'océan Indien en la laissant sous l'appellation *Pleistacantha* sp. : il s'agit d'un échantillon déterminé *P. ? rubida* (Alcock) par CALMAN (mais non publié) et déposé au British Museum. Enfin, nous supposons que la *Pleistacantha oryx* de GRIFFIN (1974 : 28), du golfe d'Aden et du golfe d'Oman, appartient non pas à *P. oryx* mais à une espèce distincte qui serait soit *P. rubida* (Alcock), soit une autre espèce, peut-être nouvelle, distincte de la *Pleistacantha* sp. (*? rubida* de CALMAN).

Pleistacantha sanctijohannis Miers, 1879

- Pleistacantha sancti-johannis* Miers, 1879 : 24, pl. 1, fig. 1 : Japon ; ORTMANN, 1893 : 39 : Japon.
Pleistacantha [sic] *Sanctijohannis*, DOFLEIN, 1902 : 655 : Japon.
Pleistacantha sancti-johannis, PARISI, 1916 : 283 (*pro parte, fide* BALSS, 1924 : 22) : Japon ; BALSS, 1924 : 22, fig. 1 : Japon.
Pleistacantha Sancti-johannis, IHLE et IHLE-LANDENBERG, 1931 : 160 (cit. à propos de *Pleistacantha Sancti-johannis* subsp. *erecta*).
Pleistacantha [sic] *sancti-johannis*, YOKOYA, 1933 : 138 : Japon.
Pleistacantha sancti-johannis, SAKAI, 1934 : 293 ; 1935 : 78, pl. 15, fig. 1 ; 1938 : 233, pl. 23, fig. 1 ; 1965a : 70, pl. 30, fig. 3 : Japon ; MIYAKE et al., 1962 : 127 (cit. du Japon) ; SERÈNE et LOHAVANIJAYA, 1973 : 42 (clef), 44, fig. 67-72, pl. 7 B : mer de Chine méridionale.
Pleistacantha sanctijohannis, KIM et PARK, 1972 : 61, fig. 6 A-C, pl. 1, fig. 5 : Corée ; KIM, 1973 : 513, 661, fig. 235 A-D, pl. 100, fig. 183 : Corée ; 1977 : 208 (cit. de Corée) ; SAKAI, 1976 : 172 (clef), pl. 53, fig. 2 : Japon ; GUINOT et RICHER DE FORGES, 1982b : 1105-1107 : cit. à propos de *P. erecta* Ihle et Ihle-Landenberg, 1931 ; KIM et KIM, 1982 : 154 (cit. de Corée).

MATÉRIEL

MUSORSTOM I

- Station 25, 191-200 m : 1 ♀ ovigère 21 × 17 mm (MP-B7987).
 Station 32, 184-193 m : 1 ♂ 15 × 11 mm (MP-B7988).
 Station 35, 126-187 m : 1 ♂ 17 × 15 mm (MP-B7982).
 Station 36, 187-210 m : 1 ♀ 24 × 20 mm, 1 ♀ ovigère 23 × 19 mm (MP-B7989).
 Station 65, 195 m : 1 ♂ 16 × 10 mm, 1 ♀ 23 × 19 mm (MP-B7981).
 Station 69, 187-199 m : 1 ♀ ovigère 22 × 16 mm (MP-B7984).
 Station 71, 174-204 m : 2 ♂ 17 × 14 mm, 16 × 12 mm, 1 ♀ 11 × 9 mm, 1 ♀ ovigère 19 × 16 mm, 3 petits spécimens endommagés (MP-B7983).

MUSORSTOM II

- Station 10, 176-183 m : 1 ♂ 9,4 × 6,5 mm (MP-B7990).
 Station 19, 189-192 m : 2 ♂, 1 ♀ ovigère (rostre cassé) (MP-B8071).

Station 20, 192-185 m : 1 ♂ 19,5 × 13 mm, 1 ♀ 21,8 × 16,3 mm (MP-B7985).

Station 68, 185-195 m : 1 ♂ 15,5 × 14 mm (rostre cassé), 1 ♀ juv. 13 × 9,5 mm (MP-B7986).

REMARQUES

Décrit pour un seul spécimen mâle provenant du Japon, *Pleistacantha sanctijohannis* Miers, 1879 (*loc. cit.*), qui est l'espèce type du genre *Pleistacantha* Miers (1879 : 24), a été souvent retrouvée dans sa patrie d'origine, ainsi qu'en Corée et dans la mer de Chine méridionale.

Les échantillons philippins que nous signalons dans le présent travail sont sensiblement conformes à la description originale de *P. sanctijohannis*.

Nous avons récemment réhabilité — au moins provisoirement — en l'élevant au rang d'espèce, *P. erecta* Ihle et Ihle-Landenberg, 1931 (p. 160) (*cf.* GUINOT et RICHER DE FORGES, *loc. cit.*), récoltée en Indonésie, entre Timor et Rotti. La principale différence entre *P. erecta* et *P. sanctijohannis* concerne l'inclinaison des épines pseudorostrales, en grande partie contiguës chez ces deux espèces : l'ensemble est beaucoup plus redressé chez *P. erecta* que chez *P. sanctijohannis*. On a signalé des variations de ce pseudorostre chez *P. sanctijohannis* mais elles concernent principalement l'écartement plus ou moins accentué des deux épines, ainsi que leur divergence plus ou moins accusée distalement.

Notre abondant matériel philippin ne nous montre que de très faibles variations concernant l'inclinaison des épines pseudorostrales : celles-ci sont peu redressées et indiquent l'appartenance à *P. sanctijohannis* bien plus qu'à *P. erecta*. Selon les individus, la contiguïté des épines pseudorostrales est plus ou moins accentuée et présente presque jusqu'à l'extrémité ; parfois, la divergence apparaît au début de la partie distale. Il semble qu'il n'y ait pas de variations des épines pseudorostrales selon le sexe. Chez les juvéniles, le « rostre » semble plus court, avec divergence dans certains cas. Nous rattacherons à *P. sanctijohannis* tous les échantillons récoltés au cours des campagnes MUSORSTOM : l'espèce japonaise s'étendrait donc à l'ouest jusqu'aux Philippines. Nous nous étonnons de l'absence de représentants de *P. erecta*, pourtant de provenance plus proche (entre Timor et Rotti).

DISTRIBUTION

Japon. Corée. Mer de Chine méridionale. Philippines.

Pleistacantha oryx Ortmann, 1893

(Fig. 15 A-C, 16 A, C, Ea, 18 A-D, pl. VII, fig. A-D)

Pleistacantha oryx Ortmann, 1893 : 39 : Japon (Sagami Bay) ; SAKAI, 1963 : 14, 16 (comparaison avec le type de *P. moseleyi* Miers) ; 1965a : 69, fig. 10a, b, d, pl. 30, fig. 2 : Japon ; 1973 : 172, fig. 93, pl. 55 : Japon.

Pleistacantha oryx (*sic*), TAKEDA et MIYAKE, 1969 : 492 : mer de Chine orientale.

Pleistacantha moseleyi (*nec Echinoplax moseleyi* Miers, 1886), BALSS, 1924 : 21 : Japon ; YOKOYA, 1933 : 138 : Japon ; SAKAI, 1938 : 234, fig. 20a, b, pl. 34, fig. 2-3 : Japon.

? *nec Echinoplax rubida* Alcock, 1895 : 179 : mer des Andaman ; ALCOCK et ANDERSON, 1896, Illustr. « Investig. », pl. 17, fig. 2, 2a (*cf. infra*, sous *Pleistacantha rubida*).

? *Pleistacantha oryx*, GRIFFIN, 1974 : 28 : golfe d'Aden, golfe d'Oman.

Pleistacantha oryx, SERÈNE et LOHAVANIJAYA, 1973 : 43 (clef) ; GRIFFIN, 1976 : 209 : Philippines (matériel de l'*Albatross*) ; GUINOT et RICHER DE FORGES, 1982a : 1101 (*cit.*).

MATÉRIEL

MUSORSTOM I

Station 12, 187 m : 1 ♂ 27 × 20 mm (rostre : 6,5 mm) (MP-B8926).

Station 27, 192 m : 1 ♂ 20 × 16 mm (rostre : 6 mm) (MP-B8930).

Station 35, 186 m : 1 ♂ 27 × 21 mm (rostre : 6 mm) (MP-B8924).

Station 63, 191-195 m : 1 ♂ 24 × 18 mm (rostre : 12 mm) (MP-B8925).

Station 68, 185-195 m : 1 ♂ 34 × 26,3 mm (rostre : 16 mm) (MP-B8923).

MUSORSTOM II

- Station 26, 299-320 m : 1 ♂ 26 × 20 mm, 1 ♀ 13 mm de large (rostre cassé) (MP-B8927).
 Station 31, 230-204 m : 1 ♂ adulte et 1 ♀ juv. endommagés (MP-B8928).
 Station 64, 181-177 m : 1 ♀ 27,2 × 20,5 mm (MP-B8932).
 Station 72, 183-168 m : 1 ♀ ovigère 30 × 23 mm (MP-B8931).

CORINDON II

Détroit de Macassar, station 273, 200-120 m : 1 ♀ 24,4 × 19 mm (rostre cassé) (MP-B8929).

USNM, Washington

Japan, off Honshu Id., *Albatross*, station 3707, 63-75 fms, May 8, 1900 : 1 ♂ 46 × 19 mm (USNM 46644).

Forschungsinstitut Senckenberg

Japan, Tosa Bay, K. SAKAI leg., non déterminé : 1 ♂ de 44 mm de large environ (SMF).

REMARQUES

Les nombreux échantillons cités ci-dessus récoltés au cours des deux campagnes MUSORSTOM 1976 et 1980 peuvent être identifiés à *Pleistacantha oryx* Ortmann. Deux spécimens sont figurés ici, l'un avec les épines pseudorostrales divergentes (fig. 15 A-C, pl. VII, fig. C), l'autre avec les épines pseudoros-trales d'abord parallèles puis écartées (pl. VII, fig. D).

Nous les avons comparés à un spécimen topotypique japonais (île Honshu), déposé à l'USNM et provenant d'une expédition de l'*Albatross*, que nous représentons ici (pl. VII, fig. A-B).

Les caractéristiques principales de *P. oryx* sont les suivantes :

rostre (épine interantennulaire) bifurqué seulement à l'extrémité distale (fig. 15 C) (ce qui distingue *P. oryx* de *P. moseleyi* où la bifurcation se réalise à la base du rostre : cf. Sakai, 1963 : 16 ; 1965a : 69, fig. 10 a-c) ;

épines pseudorostrales longues, divergentes dès la base (parfois un peu rapprochées dans la partie proximale), avec des spinules accessoires sur toutes les faces (sauf du côté médian) et seulement dans la moitié proximale (fig. 15 A-C ; pl. VII, fig. D) ;

carapace avec les diverses régions peu marquées et notamment aires branchiales non renflées ni rapprochées vers le plan médian ;

face dorsale recouverte de nombreuses spinules acuminées, parmi lesquelles se trouvent un certain nombre d'épines nettement plus épaisses (pl. VII, fig. A-D) ;

aire hépatique (fig. 16 A, Ea) munie : 1) de deux longues épines, l'antérieure plus forte, bifide et garnie de spinules accessoires, la postérieure plus courte et généralement simple ; 2) de petites spinules à peu près d'égale longueur sauf une plus allongée située près de l'épine postérieure ;

pilosité consistant en soies assez abondantes, disposées également sur les épines, des plus courtes aux plus développées, et jusqu'à leur extrémité. Pilosité plus abondante, semble-t-il, chez la femelle ;

article basal antennaire : fig. 15 B ; de part et d'autre de l'article urinaire, une spinule, plus développée du côté externe, parfois obtuse du côté interne ;

entre l'article urinaire et la grande épine hépatique antérieure, une épine assez forte, flanquée généralement d'une épine plus petite du côté interne et, parfois, d'autres très petites spinules ;

angle antéro-externe du cadre buccal seulement serrulé, sans épine saillante (fig. 16 C) ;

pattes ambulatoires allongées, avec P4 et P5 nettement plus courts que P2 et P3, mais cependant avec le mérus, le carpe et le propode relativement longs [et non comme chez *P. rubida* (Alcock) où les deux derniers périopodes sont très courts] ; chez le mâle, mérus de P4 et de P5 garni sur les deux bords de spinules nombreuses mais plutôt courtes, surtout sur P5. Spinulation souvent plus forte chez la femelle ;

PII ♂ : fig. 18 A-D.

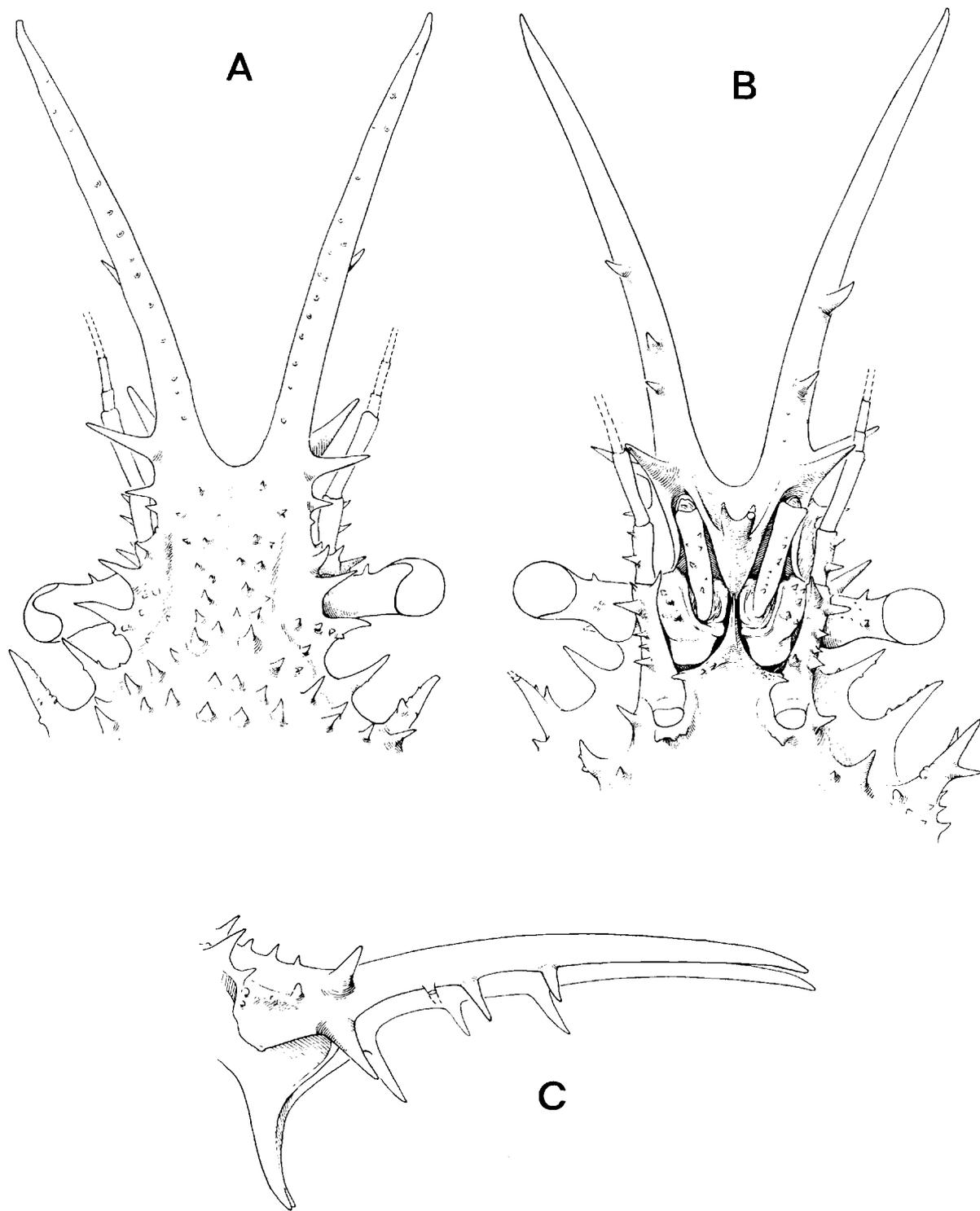


FIG. 15 A-C. — *Pleistacantha oryx* Ortmann, ♂ 27 × 21 mm, MUSORSTOM I, st. 35, 186 m (MP-B8924) : A, région antérieure, vue dorsale ; B, *id.*, vue ventrale ; C, profil. Tous (× 6).

Pleistacantha oryx se caractérise donc : 1) par le rostre bifurqué seulement à l'extrémité, ce qui la différencie de *P. moseleyi* (Miers), au rostre séparé en deux dès la base ; 2) par la présence de fortes épines disposées sur les principales aires de la carapace et se distinguant très nettement des nombreuses autres spinules plus courtes et plus fines qui couvrent la face dorsale : en cela *P. oryx* se distingue de *P. moseleyi* (pl. VII, fig. J) où l'ornementation consiste en épines longues, minces et plus uniformes, certaines étant seulement un peu plus allongées. *P. oryx* ne peut être confondue avec *P. simplex* Rathbun (pl. VII, fig. K), à la carapace garnie de courtes épines laciniées pratiquement équivalentes ainsi que de soies épaisses, aux épines pseudorostrales très courtes et au rostre divisé en deux pointes dès la base ; 3) par les épines pseudorostrales divergentes dès la base (pl. VII, fig. A-B, C), plus rarement s'écartant seulement à mi-hauteur (pl. VII, fig. D), ce qui la sépare immédiatement de *P. sancti-johannis* Miers, aux épines pseudorostrales accolées. Les épines pseudorostrales distinguent également *P. oryx* de *P. cervicornis* Ihle et Ihle-Landenberg dont les épines pseudorostrales sont « en bois de cerf » (pl. VII, fig. I) et dont le rostre est simple.

Les mentions de *Pleistacantha oryx* concernent principalement le Japon (cf. synonymie). Les *P. oryx* de l'*Albatross* rapportées par GRIFFIN (1976 : 209) des Philippines appartiennent vraisemblablement aussi à *P. oryx*, comme celles des campagnes MUSORSTOM.

En revanche, on peut se demander si les *P. oryx* de l'expédition *Anton Bruun* provenant du golfe d'Aden et du golfe d'Oman signalées par GRIFFIN (1974 : 28) sont bien identifiées. Il faudrait les comparer à *P. rubida* (Alcock) qui représente peut-être une espèce valide (cf. *infra*, pl. VII, fig. E). Nous figurons ici (pl. VII, fig. F-G) un spécimen femelle provenant de la côte de Somalie : une différence notable par rapport à *P. oryx* (fig. 16 C) est l'angle antéro-externe du cadre buccal marqué par une longue épine (fig. 16 D).

La *Pleistacantha* identifiée *P. ? rubida* par CALMAN et déposée au British Museum, que nous figurons ici (fig. 16 B, D, Eb, 17 A-C, 18 E-F, pl. VII, fig. H), nous laisse un doute : ce n'est pas *P. oryx* et nous ne pouvons pas la comparer à *P. rubida* (Alcock). Pour l'instant, nous la dénommons *Pleistacantha* sp. Pour les différences entre ces diverses espèces, cf. *infra* sous *P. rubida* (Alcock).

DISTRIBUTION

Japon. Mer de Chine orientale. Philippines.

Pleistacantha rubida (Alcock, 1895)

(Pl. VII, fig. E)

Echinoplax rubida Alcock, 1895 : 179 : mer des Andaman ; ALCOCK et ANDERSON, 1896, Illustr. « Investig. », pl. 17, fig. 2, 2a.

Pleistacantha rubida, SERÈNE et LOHAVANIJAYA, 1973 : 42, 43 (clef), 44 (cit.) ; GUINOT et RICHER DE FORGES, 1982a : 1101 (cit.).

nec *Pleistacantha oryx* Ortmann, 1893 : cf. *supra*.

REMARQUES

Nous n'avons malheureusement pas pu examiner le matériel type de cette espèce, qui a été décrite de la mer des Andaman et a ensuite été mise en synonymie avec *P. oryx* Ortmann (cf. *supra*, fig. 15 A-C, 16 A, C, Ea, 18 A-D, pl. VII, fig. A-D), à savoir par SAKAI (1963 : 14, 17 ; 1973 : 172) et par GRIFFIN (1974 : 28), tandis que SERÈNE et LOHAVANIJAYA (1973 : 43) la maintiennent séparée.

Dans le doute, nous préférons aussi considérer pour l'instant *P. rubida* comme une espèce valide, certes très proche de *P. oryx* mais peut-être distincte. Les ressemblances portent sur la face dorsale où, parmi les spinules, ressortent de grosses et épaisses épines disposées sur les aires principales. Une différence nous semble résider dans la forme des P4 et P5, aux articles plus courts que chez *P. oryx*.

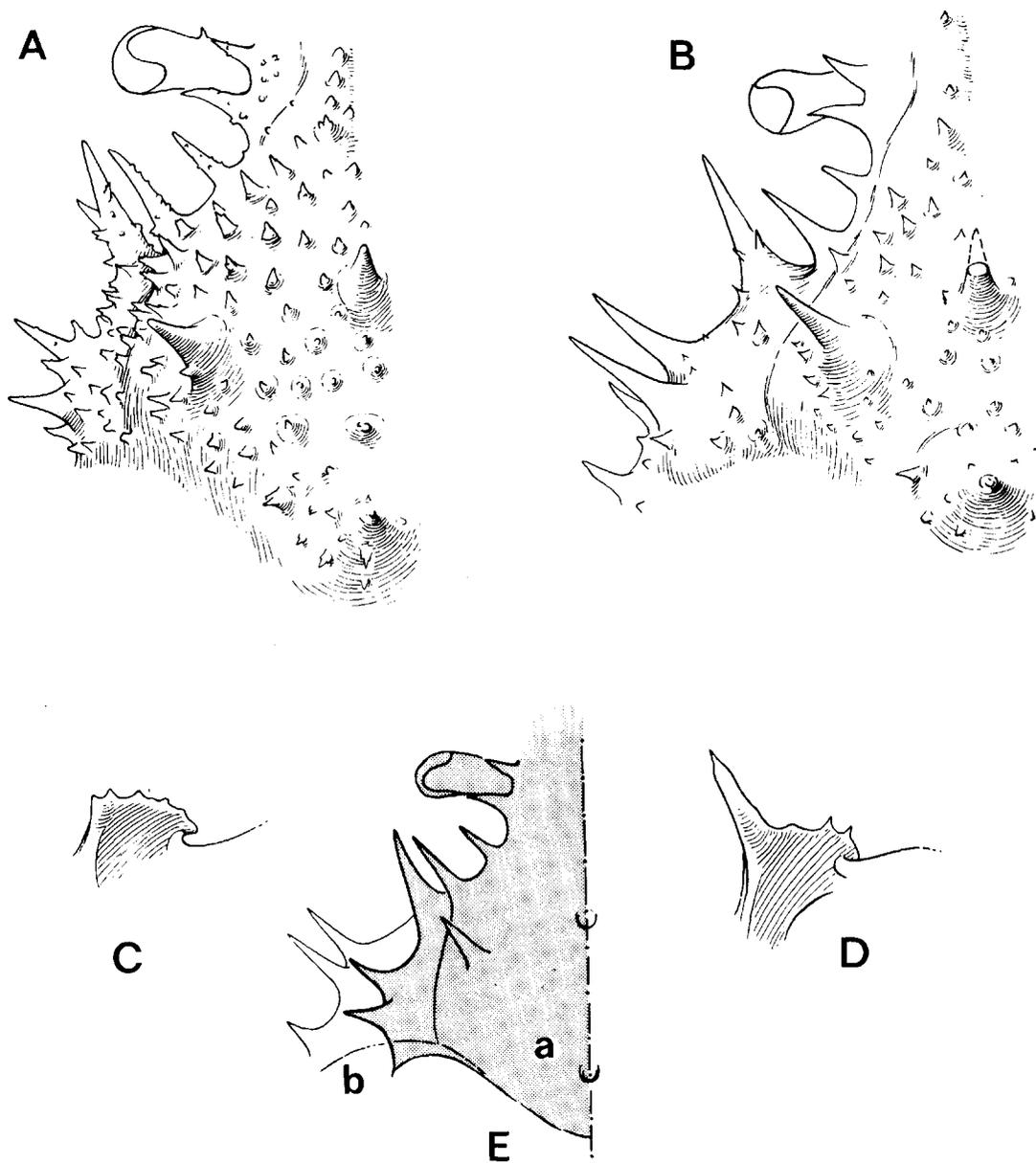


FIG. 16 A, C. — *Pleistacantha oryx* Ortmann, ♂ 27 × 21 mm, MUSORSTOM I, st. 35, 186 m (MP-B8924) : A, régions hépatique et sous-hépatique (× 6,3) ; C, angle antéro-externe du cadre buccal serrulé (× 10,4).

FIG. 16 B, D. — *Pleistacantha* sp., ♂ 38 × 28 mm, 24°49' N-56°56' E, W. T. CALMAN det. *Pleistacantha ? rubida* (BM 1910.4.20.1-3) : B, régions hépatique et sous-hépatique (× 6,3) ; D, angle antéro-externe du cadre buccal armé d'une longue épine (× 10,4).

FIG. 16 E. — Silhouette comparative schématique du bord antéro-latéral de la carapace et du rebord ptérygostomien : a) chez *Pleistacantha oryx* Ortmann et b) chez *Pleistacantha* sp., CALMAN det. *Pleistacantha ? rubida* (Alcock) (BM 1910.4.20.1-3).

Nous publions ici une photographie (pl. VII, fig. E) de *P. rubida* reprise des Illustr. « Investig. », pl. 17, fig. 2. On peut comparer *P. rubida* à une *Pleistacantha* représentée par un échantillon comportant trois spécimens récoltés à 24°49' N-56°56' E (déposé au British Museum : BM 1910.4.20.1-3) et déterminée *Pleistacantha ? rubida* par CALMAN : nous figurons ici (fig. 16 B, D, Eb, 17 A-C, 18 E-F, pl. VII, fig. H) cette magnifique espèce, qui se distingue par ses aires branchiales renflées et rapprochées de l'axe longitudinal médian, par l'angle externe du cadre buccal marqué par une forte épine (fig. 16 D), absente chez *P. oryx* (fig. 16 C), par les épines principales de la face dorsale longues et acérées plus fines et moins nombreuses (fig. 16 B) que chez *P. oryx* (fig. 16 A) et par la base du P11 ♂ (fig. 18 E-F) plus court que chez *P. oryx* (fig. 18 A-D). Nous laissons cette *Pleistacantha* sans désignation spécifique et la nommons *Pleistacantha* sp.

Il conviendra aussi de tenir compte des *Pleistacantha* du golfe d'Aden et du golfe d'Oman rapportées à *P. oryx* par GRIFFIN (1974 : 28) et qui sont peut-être une autre espèce (cf. pl. VII, fig. F-G) : par exemple, chez la *Pleistacantha* de GRIFFIN, l'angle antéro-externe du cadre buccal est marqué par une longue épine comme chez *Pleistacantha* sp. (fig. 16 D), ce qui n'est pas le cas chez *P. oryx* (fig. 16 C). Mais l'espèce de la côte de Somalie identifiée à *P. oryx* par GRIFFIN offre une spinulation plus abondante sur la face dorsale, accompagnée de soies nombreuses, ainsi que les deux régions branchiales bien séparées, ce qui la distingue de la *Pleistacantha* sp. (? *P. rubida* selon CALMAN) où, notamment, les régions branchiales sont presque confluentes médialement (pl. VII, fig. H) ; de plus, les pattes ambulateires sont plus courtes, grêles, cylindriques et aussi armées d'une spinulation sur P5 plus forte, semble-t-il, que chez *P. oryx* et que chez *Pleistacantha* sp.

DISTRIBUTION

Mer des Andaman.

REMARQUES SUR *P. moseleyi* (Miers) ET *Pleistacantha pungens* (Wood-Mason) (pl. VII, fig. J)

Dans un récent travail (GUINOT et RICHER DE FORGES, 1982a : 1101, 1102, 1110) nous avons proposé, sous toutes réserves, la réhabilitation de *Pleistacantha pungens* (Wood-Mason, in WOOD-MASON et ALCOCK, 1891 : 259 ; Illustr. « Invest. », 1896, pl. 17, fig. 1 ; 1899, pl. 39) originaire de la mer des Andaman, en lui rapportant plusieurs grands échantillons recueillis à Madagascar. La synonymie *P. pungens* = *P. moseleyi* (Miers, 1886 : 32, pl. 4, fig. 2), pratiquement reconnue par tous les carcinologistes, nous paraissait douteuse. *P. moseleyi* est en fait une espèce mal connue : l'holotype, une femelle de 15 × 12 mm, est déposée au British Museum.

Aujourd'hui, alors que nous avons examiné un grand nombre d'espèces du genre *Pleistacantha*, nous nous demandons, si comme l'ont cru auparavant de nombreux auteurs, *P. pungens* ne représente pas la forme adulte, de grande taille, de *P. moseleyi* : l'holotype de *P. moseleyi*, que nous refigurons ici (pl. VII, fig. J), ne serait que le juvénile. Il faudrait, pour avoir une certitude, comparer le matériel type de *P. pungens* (mer des Andaman) à l'holotype de *P. moseleyi* (Philippines) : s'il y a conformité, c'est *P. moseleyi* qui a priorité. *P. moseleyi* (comme *P. pungens*) se caractérise par les épines de la face dorsale acuminées et grêles, à peu près toutes de même épaisseur, avec seulement çà et là quelques épines un peu plus allongées. Il n'y a pas de fortes épines triangulaires nettement différentes des autres sur la face dorsale spinuleuse, comme c'est le cas chez *P. oryx* Ortmann (cf. *supra*, pl. VII, fig. A-D) et chez *P. rubida* (Alcock), si cette dernière est valide (cf. *supra*, pl. VII, fig. E).

Il est étonnant qu'aucun échantillon de *P. moseleyi* (Miers) n'ait été récolté au cours des campagnes MUSORSTOM aux Philippines, alors que c'est le pays d'origine de cette espèce. C'est pourquoi nous en publions ici une photographie (pl. VII, fig. J).

Rappelons qu'en 1963 (p. 151-154, fig. 1-5) GORDON a signalé une *Pleistacantha moseleyi* du British Museum, originellement déterminée *Echinoplax pungens* et provenant de la mer des Andaman, un spécimen mâle présentant une anomalie, c'est-à-dire cinq paires de pléopodes.

P. moseleyi a été signalée récemment en eau profonde, au large de Dar es Salam par SANKARAN-KUTTY et SUBRAMANIAM (1976 : 22).

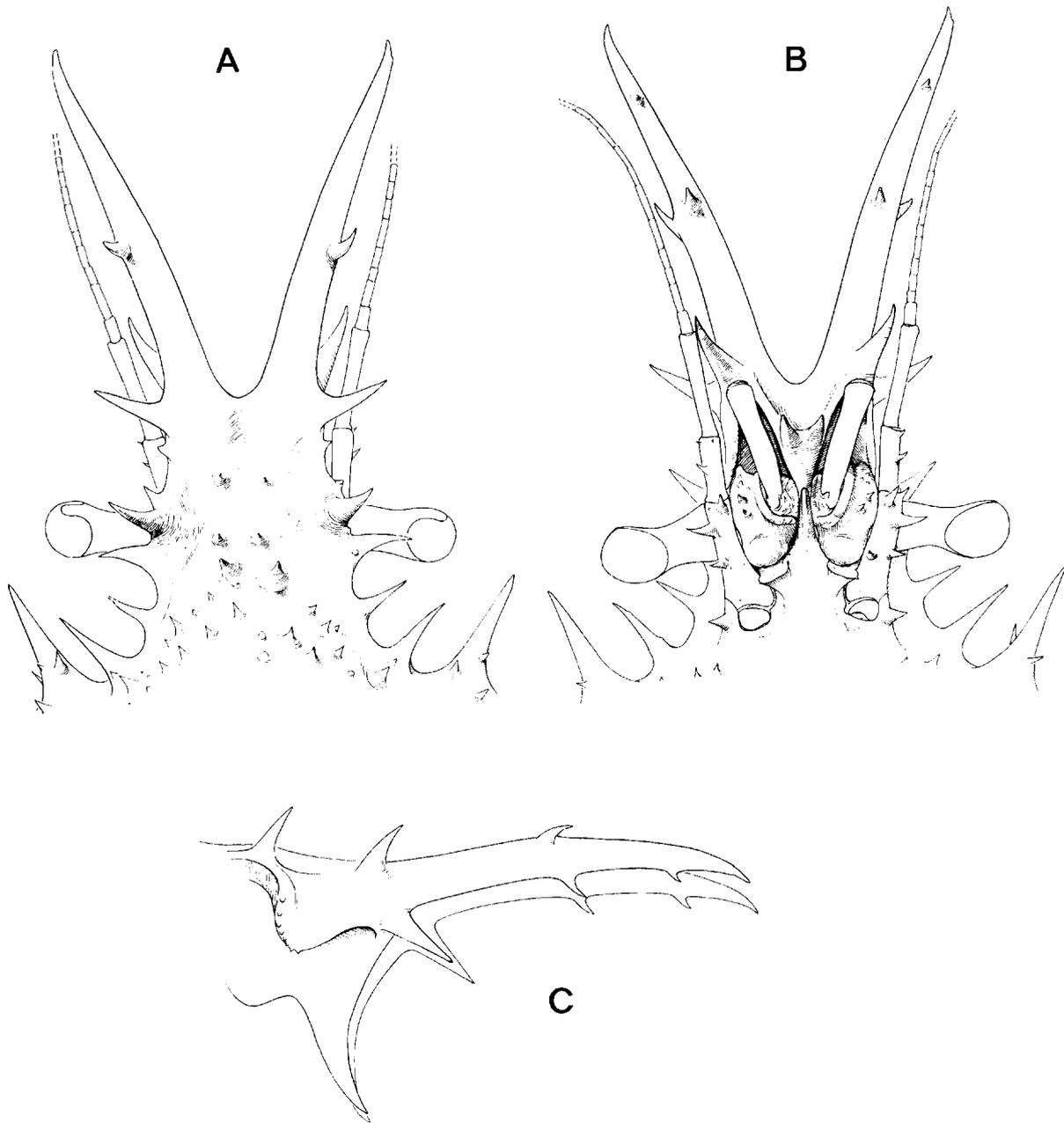


FIG. 17 A-D. — *Pleistacantha* sp., ♂ 38 × 28 mm, 24°49' N-56°56' E, W. T. CALMAN det. *Pleistacantha* ? *rubida* (Alcock) (BM 1910.4.20.1-3) : A, région antérieure, vue dorsale ; B, *id.*, vue ventrale ; C, profil. Tous (× 5).

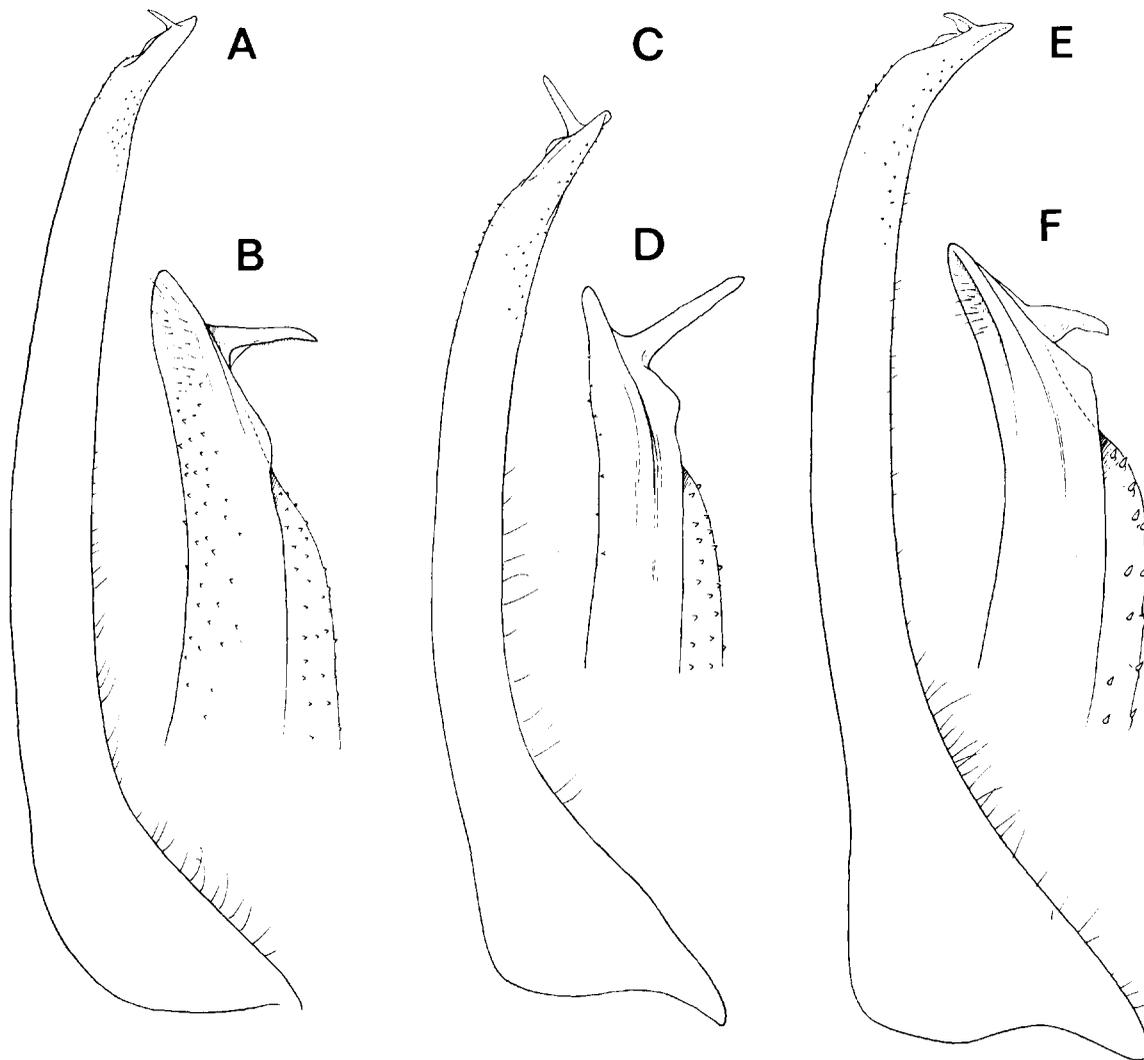


FIG. 18. — Premier pléopode sexuel mâle dans le genre *Pleistacantha* Miers.

A-B, *Pleistacantha oryx* Ortmann, ♂ de 44 mm de large environ, Japon, Tosa Bay, K. SAKAI leg. (SMF) : A, PII en entier (× 11) ; B, *id.*, extrémité (× 37).

C-D, *Pleistacantha oryx* Ortmann, ♂ 27 × 21 mm, MUSORSTOM I, st. 35, 186 m (MP-B8924) : C, PII en entier (× 28) ; D, *id.*, apex (× 61).

E-F, *Pleistacantha* sp., ♂ 38 × 28 mm, 24°49' N-56°56 E, W. T. CALMAN det. *Pleistacantha ? rubida* (Alcock) (BM 1910.4.20. 1-3) : E, PII en entier (× 22) ; F, *id.*, apex (× 58,3).

Pleistacantha cervicornis Ihle et Ihle-Landenberg, 1931

(Pl. VII, fig. 1)

Pleistacantha cervicornis Ihle et Ihle-Landenberg, 1931 : 161 : îles Kei ; RATHBUN, 1932 : 30 (cit. à propos de *P. terribilis*) ; GUINOT et RICHER DE FORGES, 1982a, p. 1107, fig. 8 B, 8 B1, pl. 4, fig. 1, 1a (redescription des types de *P. cervicornis*).

MATÉRIEL

MUSORSTOM II

Station 53, 216-215 m : 3 ♂ 21 × 16 mm (rostre cassé), 20 × 17 mm, 19 × 16 mm (rostre : 11,6 mm) 1 ♀ ovigère 21 × 16 mm (MP-B8059).

REMARQUES

Cette espèce qui, non figurée lors de sa description, était tombée dans l'oubli, a été réhabilitée récemment (cf. GUINOT et RICHER DE FORGES, 1982a, *loc. cit.*)⁵. Sa capture aux îles Philippines constitue donc la deuxième mention de l'espèce, originellement décrite des îles Kei.

Pleistacantha cervicornis est une magnifique espèce, dont les caractéristiques principales sont les suivantes : rostre non bifide ; épines pseudorostrales allongées et portant des spinules sur toutes les faces, d'où un aspect en « bois de cerf » ; face dorsale glabre, aux régions à peine indiquées, et couverte de très longues spinules acérées, certaines étant plus développées en longueur mais non en épaisseur ; pédoncules oculaires grêles et spinuleux ; yeux ovoïdes, moyennement développés ; article basal antennaire armé de deux épines distales et articles 4 et 5 dotés de spinules fines ; chélicèdes grêles, fortement épineux, avec une main cylindrique et des doigts minces et longs ; péréiopodes garnis d'une ornementation abondante, consistant en de très longues épines mélangées à de longues soies raides.

Pleistacantha cervicornis est extrêmement proche de l'espèce japonaise *P. terribilis* Rathbun, 1932, décrite seulement un an plus tard, dont nous avons récemment donné une nouvelle description (cf. GUINOT et RICHER DE FORGES, 1982a : 1109, fig. 7 C, 8 C, 8 C1, pl. 4, fig. 2, 2a).

DISTRIBUTION

Indonésie, aux îles Kei, entre 200-300 m environ. Iles Philippines vers 200 m.

Sous-famille EPIALTINAE MacLeay, 1838

Genre *Sphenocarcinus* A. Milne Edwards, 1875

Sphenocarcinus A. Milne Edwards, 1875, pl. 17, fig. 5 ; 1878 : 135 ; ALCOCK, 1895 : 193 ; RATHBUN, 1916 : 539-542 ; 1925 : 185-189 ; SAKAI, 1938 : 277, 286 ; 1976 : 193, 202, 203 (clef), 205 ; GARTH, 1958 : 182 (clef), 217 ; GRIFFIN, 1976 : 211-215 ; TAKEDA et NAGAI, 1979 : 18 ; TAKEDA, 1980a : 72-74.
Oxypleurodon Miers, 1886 : 38 (espèce-type : *O. simpsoni* Miers).

ESPÈCE TYPE : *Sphenocarcinus corrosus* A. Milne Edwards, 1875, de l'Atlantique (côte américaine).

REMARQUES

Au genre *Sphenocarcinus* A. Milne Edwards, 1875, sont actuellement rapportées 13 espèces, à savoir : deux espèces américaines : *S. corrosus* A. Milne Edwards, 1875, l'espèce type, de la côte atlantique américaine, et *S. agassizi* Rathbun, 1895, de la côte pacifique américaine ; et 11 espèces indo-ouest-pacifiques : *S. velutinus* (Miers, 1886) ; *S. simpsoni* (Miers, 1886) ; *S. cuneus* (Wood-Mason, 1891) ; *S. aurorae* Alcock, 1899 ; *S. carbunculus* Rathbun, 1906 ; *S. luzonicus* Rathbun, 1916 ; *S. auritus* Rathbun, 1916 ; *S. nodosus* Rathbun, 1916 ; *S. sphenocarcinoides* (Rathbun, 1916) ; *S. bidens* Sakai, 1969 ; *S. coralliophilus* Takeda, 1980.

Les différences par rapport au genre *Rochinia* A. Milne Edwards, notamment en ce qui concerne les espèces dotées de plaques surélevées sur la carapace, sont à revoir. A noter que la *Pugettia velutina* de MIERS (1886 : 41) est placée dans *Rochinia* par ALCOCK (1895 : 206 ; SAKAI, 1938 : 278 ; 1976 :

5. Depuis la parution de cet article de 1982, l'un de nous (D. G.) a examiné au Zoologisch Museum à Amsterdam un échantillon ainsi étiqueté : « *Pleistacantha cervicornis* n. sp., Siboga-Expeditie, st. 253 », comportant deux femelles ovigères de grande taille en très bon état et aux épines pseudorostrales parfaitement conservées, « en bois de cerf ».

224 ; SERÈNE et LOHAVANIJAYA, 1973 : 58), tandis que GRIFFIN (1976 : 215) considère un *Sphenocarcinus velutinus* : pour le détail, voir *infra*, sous *Sphenocarcinus bipartitus* sp. nov.

Presque toutes les espèces indo-pacifiques ont été récoltées dans des eaux relativement profondes. Il faut noter que l'espèce *S. coralliophilus* Takeda a été décrite, dans le Pacifique central, comme inféodée au Corail *Corallium*.

Nous proposons ci-après une clef des espèces indo-ouest-pacifiques du genre *Sphenocarcinus* (c'est-à-dire à l'exclusion des deux espèces américaines). A ces onze espèces connues, nous ajoutons trois espèces nouvelles : l'une des Philippines, *S. bipartitus* sp. nov., deux de Nouvelle-Calédonie, *S. stuckiae* sp. nov. et *S. orbiculatus* sp. nov.

CLEF DES ESPÈCES INDO-OUEST-PACIFIQUES DU GENRE *Sphenocarcinus* ⁶

- A1. Rostre composé d'une épine unique, impaire..... *S. cuneus* (Wood-Mason, 1891)
[et *S. aurorae* Alcock, 1899]
- A2. Rostre composé de deux lobes ou épines.
- B1. Rostre court et aplati, arrondi à l'extrémité, formé de deux lobes seulement séparés par une fente ; plaques cardiaque et intestinale réunies, formant une pièce en forme d'ancre de marine.....
S. auritus Rathbun, 1916
- B2. Rostre composé de deux épines plus ou moins divergentes.
- C1. Face dorsale munie de nodosités non surélevées en plates-formes et recouverte d'un tomentum abondant, devenant très court sur les nodosités latérales.
- D1. Nodosités hépatique et branchiale en forme de pointes triangulaires... *S. velutinus* (Miers, 1886)
- D2. Nodosités hépatique et branchiale en forme de bosses arondies..... *S. nodosus* Rathbun, 1916
- C2. Face dorsale munie en partie ou en totalité de nodosités en plates-formes, à bords carénés.
- D1. Face dorsale munie d'une part de nodosités arrondies et recouvertes de soies épaisses dans toute la partie médiane, d'autre part de nodosités en plates-formes, finement pubescentes, notamment les hépatique et branchiale, d'où un faciès composite..... *S. bipartitus* sp. nov.
- D2. Face dorsale munie de plaques seulement dans la partie postérieure ; région hépatique sous forme d'une épine conique ; ailleurs, des tubercules..... *S. sphenocarcinoides* (Rathbun, 1916)
- D3. Face dorsale garnie uniquement de nodosités en plates-formes.
- E1. Seulement une nodosité branchiale, donc impaire, de chaque côté.
- F1. Nodosités à bords plus ou moins anguleux ; épines rostrales assez longues.....
S. simpsoni (Miers, 1886)
- F2. Nodosités renflées, lisses, aux bords arrondis. Épines rostrales courtes, en V largement ouvert..... *S. orbiculatus* sp. nov.
- E2. Une paire de nodosités branchiales de chaque côté.
- F1. Nodosité hépatique en forme de pointe spinuleuse ; nodosité branchiale postérieure également spinuleuse..... *S. coralliophilus* Takeda, 1980
- F2. Nodosité hépatique non étirée en pointe, formant avec la plaque sous-orbitaire une pièce en forme de fer à cheval.
- G1. Nodosité branchiale postérieure pointant latéralement.
- H1. Une plaque longeant tout le bord postérieur sous forme d'une bande étroite.
- I 1. Nodosités de la face dorsale sublisses, surélevées ; plaque gastrique plus ou moins ovalaire..... *S. luzonicus* Rathbun, 1916
- I 2. Nodosités de la face dorsale peu surélevées, recouvertes d'une courte pubescence ; plaque gastrique au contour circulaire..... *S. stuckiae* sp. nov.
- H2. Au-dessous de la plaque cardiaque, une plaque intestinale ovale impaire et, de chaque côté, une plaque supplémentaire..... *S. bidens* Sakai, 1969
- G2. Nodosité branchiale postérieure arrondie ; une nodosité intestinale arrondie ; épines rostrales très courtes..... *S. carbunculus* Rathbun, 1906

6. Pour les *Sphenocarcinus* à rostre simple, voir l'article D. GUINOT et B. RICHER DE FORGES, sous presse : « Revision of the Indo-Pacific *Sphenocarcinus* with a single rostrum and description of two new species ». *Marine Res. Indonesia*.

Sphenocarcinus stimpsoni (Miers, 1886)
(Fig. 19 C-D, 21 A-B, pl. VIII, fig. G-I)

Oxypleurodon stimpsoni Miers, 1886 : 38, pl. 6, fig. 1, 1a, 1b : Philippines et îles Kei ; ORTMANN, 1893 : 43 : Japon.

Sphenocarcinus stimpsoni, ALCOCK, 1899 : 51 : Columbo ; RATHBUN, 1916 : 450 (cit.) ; BALSS, 1924 : 28 : Japon. *Oxypleurodon stimpsoni*, ESTAMPADOR, 1937 : 550 (cit.) ; 1959 : 110 (cit.).

Sphenocarcinus stimpsoni, SAKAI, 1934 : 294 : Corée ; 1938 : 286, pl. 29, fig. 3 : Japon ; 1976 : 203 (clef), pl. 72, fig. 1, pl. 73, fig. 1 : Japon ; KAMITA, 1941 : 245 : Corée ; KIM, 1973 : 534, 665, pl. 103, fig. 196 (cit. de Corée) ; GRIFFIN, 1976 : 215 : Philippines et mer des Moluques.

MATÉRIEL

MUSORSTOM II

Station 15, 320-326 m : 1 ♀ ovigère 10 × 11,3 mm (MP-B7992).

Station 31, 230-204 m : 1 ♂ 12,4 × 11,7 mm, 1 ♀ ovigère 11 × 11 mm (MP-B7993).

REMARQUES

Deux échantillons de *Sphenocarcinus* provenant des stations 15 et 31 de l'expédition MUSORSTOM 1980 appartiennent à *Sphenocarcinus stimpsoni* (Miers, 1886).

Sphenocarcinus stimpsoni (fig. 19 C-D, 21 A-B, pl. VIII, fig. G-I), décrit pour deux échantillons originaires des îles Kei et des Philippines, fait partie des *Sphenocarcinus* ayant deux épines rostrales distinctes et un nombre relativement réduit de plaques sur la carapace. Par la disposition des plaques sur la face rostrale, notamment par la grande plaque branchiale unique, *S. stimpsoni* ressemble au groupe d'espèces renfermant *S. cuneus* (Wood-Mason) et *S. aurorae* Alcock, lesquelles se distinguent immédiatement par leur rostre impair.

S. stimpsoni offre certaines similitudes avec *S. luzonicus* Rathbun (fig. 19 A-B, 21 C-D, pl. VIII, fig. A-F), espèce également originaire des Philippines et à rostre pair ; mais *S. stimpsoni* s'en sépare notamment par la présence de chaque côté d'une plaque branchiale unique (au lieu de deux paires symétriques, dont la postérieure pointant latéralement, chez *S. luzonicus*) ; par la forme de la plaque cardiaque étirée transversalement chez *S. stimpsoni* (plus arrondie chez *S. luzonicus*) ; à noter aussi que, chez *S. stimpsoni*, les plaques semblent un peu moins surélevées que chez *S. luzonicus*. Chez *S. stimpsoni*, les chélicères et les pattes ambulatoires portent des carènes très marquées, obsolètes sur les appendices tomenteux de *S. luzonicus*.

Chez *S. stimpsoni*, les plaques de la carapace sont glabres mais apparaissent piquetées par des ponctuations, comme MIERS (1886, pl. 6, fig. 1) et SAKAI (1976, pl. 73, fig. 1) l'ont bien illustré. Chez le mâle de la station 31 (fig. 19 C-D, pl. VIII, fig. G, H), les épines rostrales sont relativement un peu plus longues et plus divergentes que chez l'autre spécimen, une femelle ovigère de la même station 31, et que chez la femelle ovigère de la station 15.

DISTRIBUTION

Sphenocarcinus stimpsoni est une espèce à distribution relativement large : elle semble plutôt commune, à la fois aux Philippines, au Japon, en Corée. La campagne MUSORSTOM II l'a récoltée à la station 15, c'est-à-dire au sud-est de Luçon, où elle cohabite avec *S. luzonicus*.

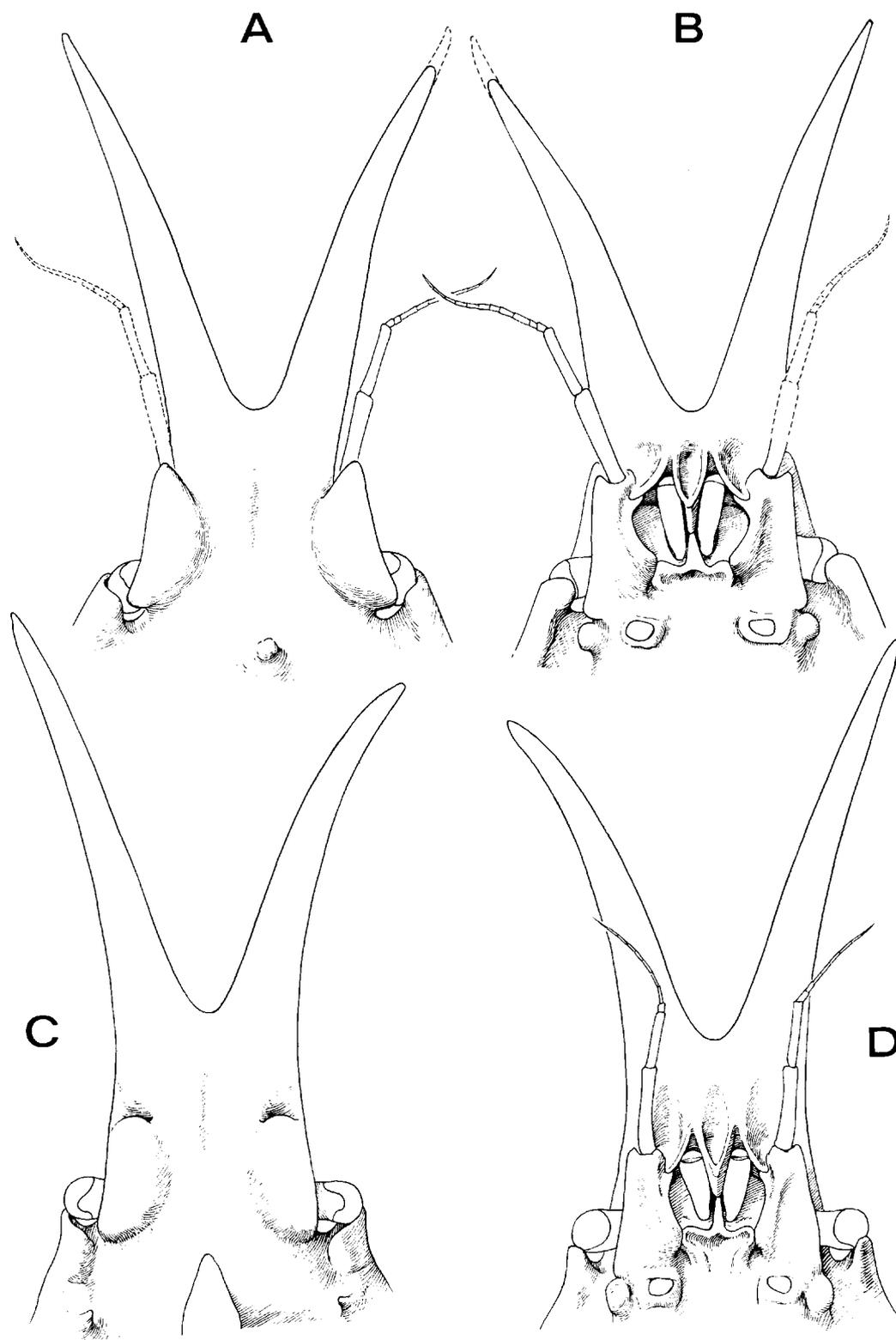


FIG. 19 A-B. — *Sphenocarcinus luzonicus* Rathbun, ♀ ovigère 17 × 17,7 mm, MUSORSTOM II, st. 15 (MP-B7991) : A, région rostrale, face dorsale ; B, région antenno-orbitaire (× 8).

FIG. 19 C-D. — *Sphenocarcinus simpsoni* (Miers), ♂ 12,4 × 11,7 mm, MUSORSTOM II, st. 31 (MP-B7993) ; C, région rostrale, face dorsale ; D, région antenno-orbitaire (× 10).

Sphenocarcinus luzonicus Rathbun, 1916
(Fig. 19 A-B, 21 C-D, pl. VIII, fig. A-F)

Sphenocarcinus luzonicus Rathbun, 1916 : 539 : côte orientale de Luçon ; ESTAMPADOR, 1937 : 552 (cit.) ; 1959 : 112 (cit.) ; GRIFFIN, 1976 : 211, fig. 11a : Luçon, Jolo ; SERÈNE et VADON, 1981 : 124, 129, pl. 4E : Philippines (matériel MUSORSTOM I).

MATÉRIEL

MUSORSTOM II

Station 15, 320-326 m : 1 ♂ juv. 9 × 7 mm, 2 ♀ ovigères 17 × 17,7 mm (rostre cassé), 16 × 17 mm (MP-B7991).

USNM, Washington

East coast of Luzon, off San Bernardino Light, *Albatross*, st. 5475, June 24, 1909, 195 fath. : holotype, ♂ 20,6 × 19 mm (longueur du rostre 10,5 mm) (USNM 48210).

Sulu Archipelago, Jolo I. and vicinity, *Albatross*, st. 5561, Dec. 20, 1909 : 1 spéc. ♂ de 20 mm de long (sans le rostre) (USNM 49520).

REMARQUES

Sphenocarcinus luzonicus a été décrit par RATHBUN (1916 : 539) des Philippines, plus particulièrement de Luçon, en même temps que trois autres espèces du genre, de provenance analogue. Cette espèce semble n'avoir jamais été retrouvée depuis ; GRIFFIN (1976 : 211, fig. 11a), qui publie une photographie de l'holotype, fait seulement mention d'un autre échantillon déterminé *S. luzonicus* récolté par l'*Albatross* dans l'archipel de Sulu à l'île de Jolo et déposé à l'USNM.

Nous avons sous les yeux d'une part l'holotype de *Sphenocarcinus luzonicus*, un très beau mâle aux larges plaques saillantes, d'autre part le spécimen de l'île de Jolo, un mâle un peu plus petit.

L'holotype de *Sphenocarcinus luzonicus* (pl. VIII, fig. A-D) se caractérise : par son rostre composé de deux épines assez longues, divergentes ; par les plaques de la carapace surélevées, ponctuées et non complètement glabres ; par la présence de deux plaques branchiales de chaque côté, la postérieure formant une avancée pointant latéralement ; par la plaque cardiaque aux contours arrondis ; par la plaque gastrique en forme de goutte d'eau, avec un tubercule antérieur impair et, de chaque côté médialement, un granule ; par les plaques oculaires saillantes ; par le carpe des chélipèdes portant une dépression limitée par deux crêtes ; par les pattes ambulatoires à articles allongés, non carénés et tomenteux.

En comparant l'holotype de Luçon à l'exemplaire mâle de l'île de Jolo (pl. VIII, fig. E), nous observons chez le spécimen type : la plaque gastrique plus élargie médialement ; la plaque cardiaque d'une forme plus circulaire ; la plaque branchiale antérieure non pas étirée vers l'extérieur mais d'une forme triangulaire ; la plaque branchiale postérieure élargie du côté interne et s'effilant progressivement vers l'extérieur (au lieu de la plaque étroite du spécimen de l'île de Jolo). Les plaques latérales sont également un peu différentes chez les deux spécimens. Enfin, si la plaque gastrique est flanquée d'un petit tubercule sétifère similaire chez les deux spécimens, chez l'holotype le tubercule de part et d'autre de l'aire cardiaque est plus développé ; en revanche, chez l'individu de l'île de Jolo, le tubercule impair présent en avant de la plaque gastrique est beaucoup plus gros que celui de l'holotype. Le rostre est analogue chez les deux exemplaires, bien qu'il paraisse posséder des épines un peu plus divergentes vers l'extrémité chez le spécimen de Jolo (l'une des épines est cassée chez cet individu).

Les différences que nous avons relevées entre l'holotype philippin (Luçon) de *S. luzonicus* et le spécimen de l'archipel de Sulu (Jolo) nous semblent entrer dans le cadre des variations spécifiques, non liées au sexe (puisque'il s'agit de deux mâles). Une confirmation de la variabilité spécifique nous est donnée lorsque nous examinons le matériel récolté par l'expédition MUSORSTOM 1980 à la station 15 au sud-est de Luçon, donc topotypique de *S. luzonicus* : il s'agit d'un échantillon composé de deux

femelles ovigères et d'un mâle juvénile. Des différences, peut-être en partie liées au sexe, séparent les deux femelles (pl. VIII, fig. F) de l'holotype mâle. Le nombre des plaques et leur disposition sur la carapace sont les mêmes mais, dans la matériel MUSORSTOM, la plaque gastrique est plus étroite, la plaque cardiaque a des bords antérieur et postérieur rectilignes, la plaque branchiale postérieure est très étroite, allongée et effilée ; chez l'un des spécimens femelles, la plaque sous-oculaire en forme de fer à cheval (provenant de la soudure des plaques hépatique et postoculaire) se détache par une pointe surélevée de part et d'autre de l'aire gastrique (cela se retrouve chez le mâle juvénile) ; le tubercule en avant de l'aire gastrique est petit sur un spécimen, de taille moyenne chez l'autre (à peu près comme chez l'holotype). Le jeune mâle possède des plaques relativement petites, peu surélevées, émergeant du tomentum. En résumé, les trois individus de la station 15 de Luçon ressemblent davantage au *S. luzonicus* de l'île de Jolo qu'à l'holotype lui-même, mais, à notre avis, il ne s'agit que de différences individuelles.

DISTRIBUTION

Philippines (Luçon et archipel de Sulu). A Luçon, *Sphenocarcinus luzonicus* cohabite avec *S. stimpsoni* (cf. *supra*, fig. 19 C-D, 21 A-B, pl. VIII, fig. G-I), des échantillons de l'une et l'autre espèce ayant été capturés à la station 15, à savoir au sud-est de cette île.

*Sphenocarcinus stuckiae*⁷ sp. nov.

(Fig. 20 C-D, 21 E-F, pl. IX, fig. A-D)

MATÉRIEL

Collections ORSTOM

Nouvelle-Calédonie, île des Pins, 22°49' S-167°12' E, drague, 390-395 m, INTÈS coll., 10 avril 1978 : holotype, ♂ 14 × 13,5 mm (MP-B8738) ; 2 paratypes ♂ 14 × 12,8 mm, 12 × 11,2 mm ; 6 paratypes ♀ 13 × 11,8 mm, 12 × 11 mm (ovigère), 12 × 10,8 mm, 11,5 × 10,5 mm, 11,3 × 10 mm, 8 × 7,6 mm ; 3 paratypes ♀ sacculinés 14,5 × 12,2 mm, 12,8 × 12 mm, 12,9 × 11 mm (MP-B8739).

DESCRIPTION

Carapace subtriangulaire. Rostre (fig. 20 C-D, pl. IX, fig. A-C) formé de deux longues épines minces et effilées à leur extrémité. Face dorsale surmontée d'un certain nombre de plaques, recouvertes d'une pubescence extrêmement rase, ce qui donne un aspect tout à fait particulier à cette espèce. Entre les plaques, tomentum à peine plus long, peu dense. Des soies en crochet en avant de la région gastrique, sur les deux bords des épines rostrales ; sur les bords latéro-branchiaux, des soies plus droites ; une touffe de soies épaisses de part et d'autre de la plaque intestinale.

Plaques dorsales de la carapace disposées comme suit : plaque gastrique impaire subcirculaire ; plaque cardiaque plus grosse et également subcirculaire ; plaque intestinale couvrant le bord postérieur et formant médialement une pointe vers l'arrière ; de chaque côté, une paire de plaques branchiales : l'antérieure plus ou moins ovalaire et plus ou moins amincie du côté externe ; la postérieure relativement étroite, étalée presque horizontalement ; plaque hépatique et plaque postorbitaire soudées en une seule plaque ayant une forme de fer à cheval ; nodosité préorbitaire triangulaire. En plus, une nodosité sous-branchiale très élargie, subcirculaire, et deux petites nodosités ptérygostomiennes contiguës (pl. IX, fig. C). Bord latéro-ventral se soulevant en une nodosité bien séparée, juste au-dessous de l'avancée branchiale postérieure, et se continuant par une étroite bande peu saillante.

Région antenno-orbitaire (fig. 20 C-D) caractérisée par des pédoncules oculaires courts et grêles.

7. Espèce dédiée à Madame STUCKI-CATALA, co-fondatrice de l'Aquarium de Nouméa, Nouvelle-Calédonie, Correspondante du Muséum.

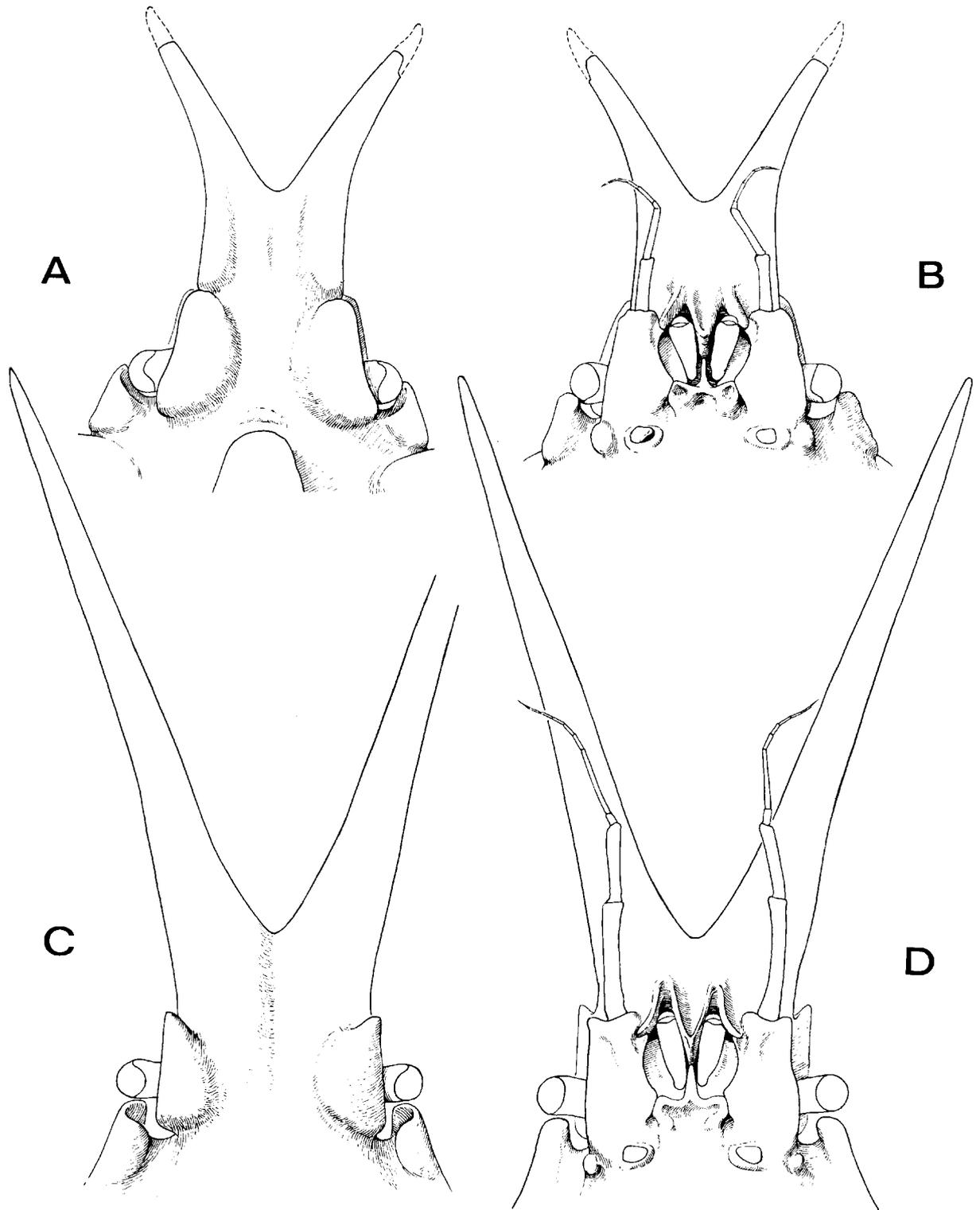


FIG. 20 A-B. — *Sphenocarcinus orbiculatus* sp. nov., holotype, ♂ 18 × 19 mm, Nouvelle-Calédonie, île des Pins (MP-B8065) : A, région rostrale (pointes pseudorostrales cassées à l'extrémité), face dorsale ; B, région anteno-orbitaire (× 7,2).

FIG. 20 C-D. — *Sphenocarcinus stuckiae* sp. nov., holotype, ♂ 14 × 13,5 mm, Nouvelle-Calédonie, îles des Pins (MP-B8738) : C, région rostrale, face dorsale ; D, région anteno-orbitaire (× 9,6).

Article basal antennaire (fig. 20 D) surmonté d'un tubercule arrondi, très saillant au niveau de l'orifice urinaire.

Plastron sternal couvert par un tomentum épais, sillonné au niveau des principales lignes de suture.

P11 σ : fig. 21 E-F.

Chélicèdes (pl. IX, fig. D) moyennement développés, piquetés par un tomentum très ras ; carpe surmonté par une carène élevée.

Pattes ambulatoires (pl. IX, fig. A) assez courtes, inermes, garnies d'un tomentum très court, plus développé sur le bord inférieur ; çà et là, des petites touffes de quelques soies plus longues, donnant au bord des pattes un aspect irrégulier.

Les variations individuelles concernent principalement la forme de l'avancée branchiale postérieure, plus ou moins pointue ou triangulaire. La longueur des épines rostrales et leur divergence sont peut-être légèrement variables.

REMARQUES

L'espèce la plus proche de *Sphenocarcinus stuckiae* sp. nov. est *S. luzonicus* Rathbun, 1916, dont nous avons examiné l'holotype de l'île Luçon (pl. VIII, fig. A-D) ainsi que d'autres spécimens de même provenance (pl. VIII, fig. F) et de l'île de Jolo (pl. VIII, fig. E) : en effet, ces deux espèces possèdent un rostre à branches séparées et assez longues, ainsi que le même nombre de nodosités proéminentes sur la carapace, notamment une paire de plaques branchiales de chaque côté [au lieu d'une seule comme chez *S. stimpsoni* (Miers, 1886), cf. *supra*, fig. 19 C-D, 21 A-B, pl. VIII, fig. G-I]. Comme *S. luzonicus*, *S. stuckiae* montre une plaque intestinale continue, formant une pointe postérieurement.

Mais *S. stuckiae* sp. nov. diffère de *S. luzonicus* par la surface des nodosités recouverte d'une pubescence rase mais dense et régulière ; par la forme des nodosités de la carapace qui sont plus basses et n'ont pas autant l'aspect de plates-formes aussi surélevées que chez *S. luzonicus* ; par la plaque gastrique au contour circulaire chez *S. stuckiae*, en forme de goutte d'eau plus ou moins large et plus ou moins allongée chez *S. luzonicus* ; par la plaque cardiaque circulaire (ou subcirculaire) chez *S. stuckiae*, aux bords antérieur et postérieur plus linéaires chez *S. luzonicus* ; par la plaque branchiale antérieure aux contours arrondis chez *S. stuckiae*, de forme triangulaire chez *S. luzonicus* ; par la plaque branchiale postérieure moins longue chez *S. stuckiae* que chez *S. luzonicus*, surtout si l'on considère les spécimens récoltés par MUSORSTOM 1980 (pl. VIII, fig. F) où cette plaque est plus étroite et plus pointue que chez l'holotype (pl. VIII, fig. A-D). A noter chez *S. stuckiae* l'absence, en avant de la plaque gastrique, du tubercule présent chez *S. luzonicus*, où il est plus ou moins gros selon les individus.

Chez *S. stuckiae* sp. nov., un tomentum garnit l'espace entre les nodosités ; en plus, des soies en crochet sont présentes en avant de la plaque gastrique et sur les branches rostrales ; quant à la surface des nodosités, elle est munie de soies très courtes, ce qui donne un aspect particulier à cette espèce.

Chez *S. stuckiae*, les branches rostrales sont variables quant à leur écartement : soit en V ouvert, soit plus droites et peu divergentes.

S. stuckiae sp. nov. se distingue facilement de *S. nodosus* Rathbun, 1916⁸ (cf. pl. IX, fig. H), grosse espèce décrite des Philippines : chez cette dernière, la carapace est ovale, entièrement recouverte d'un épais tomentum qui couvre les protubérances arrondies, correspondant grosso modo aux plaques des autres *Sphenocarcinus*. Chez *S. nodosus*, deux nodosités sont très renflées et donnent un aspect curieux à l'espèce, à savoir la nodosité hépatique et la nodosité branchiale postérieure, avec entre elles une nodosité dont le bord caréné est visible dorsalement ; les épines rostrales sont très courtes.

8. Nous avons comparé l'holotype philippin de *Sphenocarcinus nodosus* (USNM 48212) (pl. IX, fig. H) à un échantillon japonais déterminé par T. et K. SAKAI (USNM 120726) : chez les individus japonais, les deux grosses nodosités latérales très renflées, hépatique et branchiale, apparaissent comme presque glabres et se détachent par rapport aux autres nodosités abondamment tomenteuses de la face dorsale (cf. SAKAI, 1976 : 204, pl. 72, fig. 2). Cette différence est bien visible lorsque l'on compare la figure de SAKAI à la photographie de l'holotype philippin par GRIFFIN (1976 : 213, fig. 10a). Il conviendra de vérifier si cette différence est constante et si elle s'accompagne d'autres traits distinctifs, donc de s'assurer de l'identité spécifique des individus philippins et japonais.

Pour les différences par rapport à *S. orbiculatus* sp. nov., cf. *infra*, fig. 20 A-B, 21 G-H, pl. IX, fig. E-G.

DISTRIBUTION

Nouvelle-Calédonie. A l'île des Pins, *Sphenocarcinus stuckiae* sp. nov. cohabite avec une autre espèce du même genre décrite dans le présent travail, *S. orbiculatus* (cf. *infra*, fig. 20 A-B, 21 G-H, pl. IX, fig. E-G), qui a été récoltée également à la drague mais un peu plus profondément, à 565-570 m.

*Sphenocarcinus orbiculatus*⁹ sp. nov.
(Fig. 20 A-B, 21 G-H, pl. IX, fig. E-G)

MATÉRIEL

Collections ORSTOM

Nouvelle-Calédonie, île des Pins, 22°49' S-167°12' E, 565-570 m, drague, INTÈS coll., 12 avril 1978 : holotype, ♂ 18 × 19 mm (MP-B8065) ; 2 paratypes ♂ 17 × 16,5 mm, 15 × 14,5 mm, 3 paratypes ♀ 17 × 18 mm (ovigères), 12,5 × 13 mm, 10,5 × 9,7 mm, 2 paratypes juv. 6,7 × 6,2 mm, 6 × 5,8 mm (MP-B8066).

DESCRIPTION

Carapace subtriangulaire. Région frontale large. Rostre (fig. 20 A-B, pl. IX, fig. E-F) composé de deux épines relativement courtes, séparées assez loin en avant de la région orbitaire, peu effilées à leur extrémité et largement ouvertes en V. Face dorsale (pl. IX, fig. E) surmontée d'un petit nombre de nodosités épaisses et globuleuses, glabres et lisses (sauf quelques ponctuations), aux bords arrondis. Entre les nodosités et sur leur pourtour, un tomentum peu dense de soies courtes ; en avant de la région gastrique, sur la région latéro-branchiale et de part et d'autre des épines rostrales, des soies en crochet.

Disposition et forme des nodosités : nodosité impaire gastrique ovale dans le sens longitudinal, plus ou moins élargie médialement selon les individus ; nodosité cardiaque de forme ellipsoïdale ; nodosité intestinale couvrant tout le bord postérieur mais ne formant pas de pointe vers l'arrière ; de chaque côté, une seule nodosité branchiale très épaisse, globuleuse formant une proéminence pointant latéralement par une extrémité arrondie ; nodosité hépatique ovale dans le sens transversal, très large, un peu réniforme, non reliée à la petite nodosité postorbitaire qui est seulement contiguë ; nodosité préorbitaire en forme de lunule. En plus, une nodosité sous-branchiale ovale ; deux petites nodosités ptérygostomiennes détachées mais contiguës. Bord latéro-ventral de la carapace surmonté d'une étroite bande lamelleuse, de forme irrégulière.

Région antenno-orbitaire (fig. 20 A-B) caractérisée par des pédoncules oculaires très courts. Article basal antennaire ponctué, avec un petit tubercule près du bord externe.

Plastron sternal lisse mais ponctué et glabre, creusé de dépressions au niveau des principales lignes de suture.

P11 ♂ : fig. 21 G-H.

Chélipèdes (pl. IX, fig. G) assez forts ; carpe avec une zone aplatie sur le dessus, limitée par deux carènes.

9. Du latin *orbiculatus*, *a* : arrondi, rebondi, par allusion aux proéminences de la face dorsale.

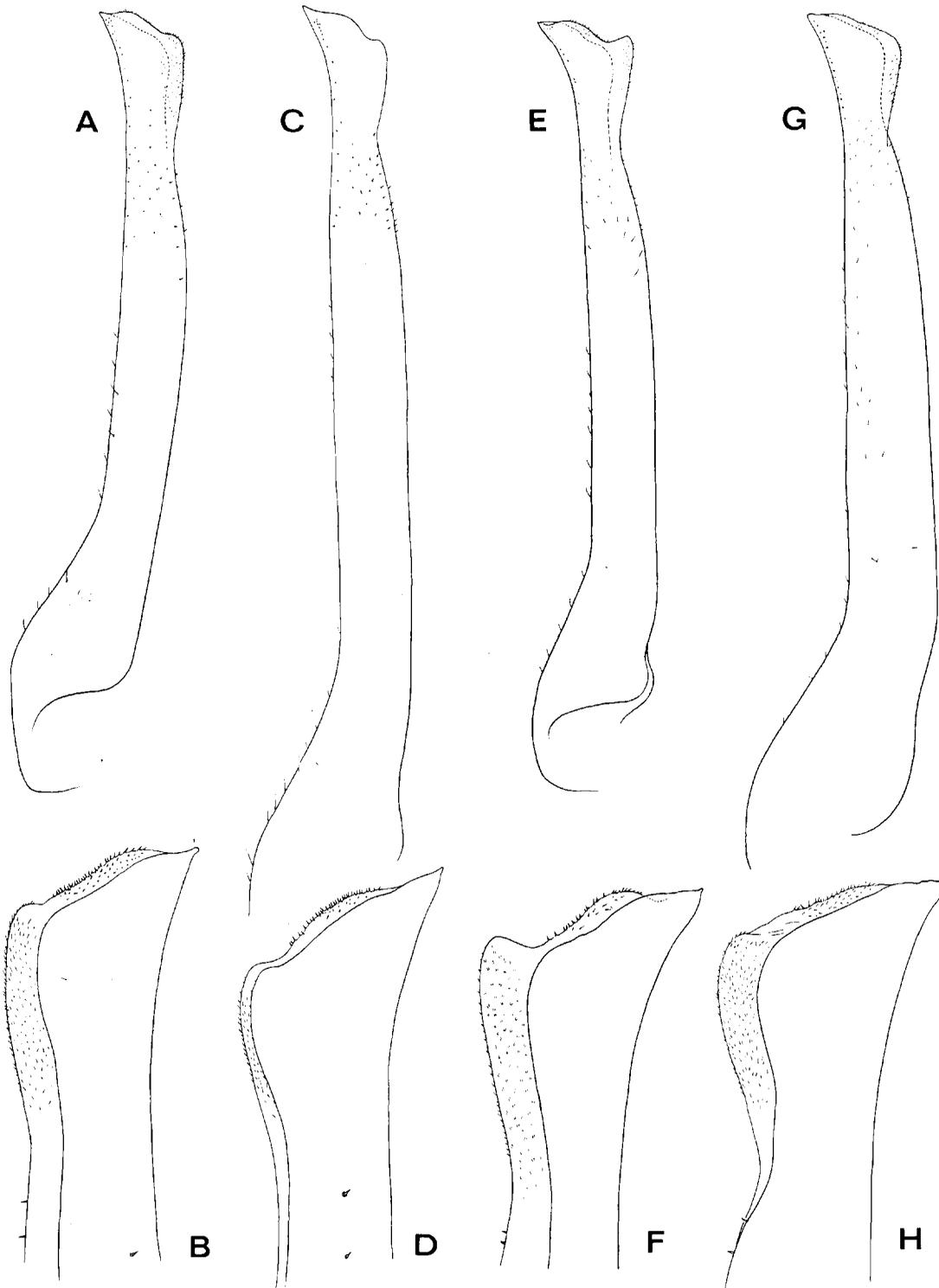


FIG. 21. — Premier pléopode sexuel mâle dans le genre *Sphenocarcinus* A. Milne Edwards.

- A-B, *S. simpsoni* (Miers), ♂ 12,4 × 11,7 mm, MUSORSTOM II, st. 31 (MP-B7993) : A, P11 en entier (× 35) ; B, *id.*, apex (× 91).
- C-D, *S. luzonicus* Rathbun, ♂ 20 mm de long sans le rostre, Sulu Archipelago, Jolo I. (USNM 49520) : C, P11 en entier (× 31) ; D, *id.*, apex (× 80).
- E-F, *S. stuckiae* sp. nov., holotype, ♂ 14 × 13,5 mm, Nouvelle-Calédonie, île des Pins (MP-B8738) : E, P11 en entier (× 31) ; F, *id.*, apex (× 80).
- G-H, *S. orbiculatus* sp. nov., holotype, ♂ 18 × 19 mm, Nouvelle-Calédonie, île des Pins (MP-B8065) : G, P11 en entier (× 31) ; H, *id.*, apex (× 80).

Pattes ambulatoires (pl. IX, fig. E) courtes, lisses, inermes et glabres (sauf un tomentum ras à la face inférieure du propode et sur le dactyle).

Pas de dimorphisme sexuel quant à la disposition des plaques, ni quant à la pilosité, ni quant à la forme des épines rostrales.

REMARQUES

Par son rostre formé de deux épines (fig. 20 A-B, pl. IX, fig. E-F), *S. orbiculatus* sp. nov. se place aux côtés de *S. luzonicus* Rathbun, 1916 (cf. *supra*, fig. 19 A-B, pl. VIII, fig. A-F) et de *S. stimpsoni* (Miers, 1886) (cf. *supra*, fig. 19 C-D, pl. VIII, fig. G-H). Mais la disposition sur la face dorsale des nodosités et leur petit nombre l'apparentent davantage à *S. stimpsoni*; notamment, les nodosités branchiales constituant de chaque côté une masse unique, et non deux lobules distincts comme chez *S. luzonicus*. Par ce dernier caractère, *S. orbiculatus* rappelle *S. cuneus* (Wood-Mason, 1891), espèce à rostre impair (cf. GUINOT et RICHER DE FORGES, sous presse).

S. orbiculatus sp. nov. diffère de *S. luzonicus* Rathbun par ses nodosités dorsales très proéminentes, complètement lisses (à part quelques ponctuations) et glabres à leur surface; par l'aire branchiale marquée par une grosse nodosité unique (et non deux comme *S. luzonicus*); par la nodosité gastrique en ovale régulier plus ou moins étroit; par la nodosité cardiaque de forme ellipsoïdale; par la nodosité intestinale ne formant pas une pointe postérieure; par la nodosité hépatique très large, un peu réniforme, aux bords arrondis et surmontée d'une petite pièce postoculaire (au lieu de la nodosité en forme de fer à cheval de *S. luzonicus* provenant de la réunion de ces deux pièces en une seule); par tous les appendices thoraciques glabres, sauf, sur P2-P5, la face inférieure du propode et le dactyle munis d'un tomentum ras. Les épines rostrales s'individualisent loin en avant des yeux et sont plus courtes chez *S. orbiculatus* que chez *S. luzonicus*.

Sphenocarcinus orbiculatus sp. nov. se distingue dès le premier coup d'œil de *S. stuckiae* sp. nov., également néo-calédonienne (ainsi que toutes les autres espèces indo-pacifiques du genre à rostre composé de deux épines), par la proéminence des nodosités de la face dorsale et aussi par leur aspect glabre; elle ne peut être confondue avec *S. stuckiae* (cf. *supra*, fig. 20 C-D, pl. IX, fig. A-D), qui possède une paire de nodosités branchiales (au lieu d'une seule) et offre une nodosité hépatique fusionnée avec la nodosité postoculaire pour former une seule plaque en forme de fer à cheval, ce qui n'est pas le cas chez *S. orbiculatus*.

S. orbiculatus sp. nov. ressemble — on l'a vu — à *S. stimpsoni* (Miers) (cf. fig. 19 C-D, pl. VIII, fig. G-I) par les nodosités branchiales formant de chaque côté une plaque unique. Mais, chez *S. orbiculatus* sp. nov., cette plaque branchiale ainsi que toutes les autres sont arrondies et globuleuses, au lieu d'être en plates-formes comme chez *S. stimpsoni*; en résumé, les plaques sont toutes plus épaisses et plus larges chez *S. orbiculatus* sp. nov. Chez *S. orbiculatus* sp. nov., le plastron sternal n'est pas aussi profondément et largement sillonné que chez *S. stimpsoni*.

S. orbiculatus sp. nov. ne peut être confondu ni avec *S. velutinus* (Miers, 1886) (cf. pl. X, fig. A-B), qui offre des nodosités bien différentes, à savoir non surélevées en plates-formes et, pour la plupart, abondamment tomenteuses; ni avec *S. nodosus* Rathbun, 1916 (cf. pl. IX, fig. H), aux épines rostrales courtes et aux nodosités tomenteuses; ni avec *S. sphenocarcinoides* (Rathbun, 1916) (cf. GRIFFIN, 1976 : 213, fig. 11b), espèce seulement connue des Philippines, aux bords latéraux ornés de tubercules pointus en avant de la nodosité branchiale; ni avec l'espèce hawaïenne *S. carbunculus* Rathbun, 1906 (p. 879, pl. 14, fig. 6; 1916 : 542 : cit.), qui offre une nodosité gastrique, une nodosité cardiaque, une nodosité intestinale, ainsi que trois nodosités branchiales. Une disposition similaire des nodosités existe chez *S. bidens* Sakai, 1969 (p. 253, fig. 4b; 1976 : 203, fig. 110) avec, toutefois, une avancée prononcée de la nodosité branchiale la plus latérale : cette espèce japonaise ne peut donc être confondue avec *S. orbiculatus* sp. nov.

S. auritus Rathbun, 1916 (cf. GRIFFIN, 1976 : 211, fig. 10b; TAKEDA et NAGAI, 1979 : 18, 1 fig. n. n.) se distingue de *S. orbiculatus* sp. nov. et de tous les autres *Sphenocarcinus* par son rostre composé de deux pièces aplaties et contiguës, ainsi que par la disposition des nodosités de la face dor-

sale, notamment par la réunion de la nodosité cardiaque et de la nodosité intestinale en une plaque en forme de T.

Sphenocarcinus coralliophilus Takeda, 1980a (p. 72, fig. 1 B, 2 A, B), espèce découverte au large de l'île Midway dans le Pacifique central et décrite comme associée à *Corallium*, se sépare de *S. orbiculatus* notamment par les nodosités hépatique et branchiale pointant latéralement sous forme d'épines.

DISTRIBUTION

Nouvelle-Calédonie.

S. orbiculatus sp. nov. cohabite avec *S. stuckiae* sp. nov. en Nouvelle-Calédonie : les deux espèces ont été récoltées à l'île des Pins dans des localités très proches. *S. orbiculatus* a été draguée à 565-570 m ; *S. stuckiae*, à 390-395 m.

*Sphenocarcinus bipartitus*¹⁰ sp. nov.

(Pl. X, fig. C-I)

Sphenocarcinus velutinus, GRIFFIN (nec *Pugettia velutina* Miers, 1886 : 41, pl. 6, fig. 2, 2a, 2b), 1976 : 215 : Philippines.

Rochinia velutina, SERÈNE et VADON (nec *Pugettia velutina* Miers), 1981 : 123, 128 : Philippines (matériel MUSORSTOM, 1976).

MATÉRIEL

MUSORSTOM I

Station 64, 194 m : holotype ♂ 13 × 13,5 mm (longueur sans le rostre, qui mesure 4,8 mm ; largeur comprenant les plaques branchiales) (MP-B8044) ; 4 ♂ paratypes et 1 ♀ paratype (MP-B8053).

Station 10, 187-205 m : 1 ♂ (MP-B8041).

Station 16, 165-150 m : 1 ♂ (MP-B8042).

Station 18, 150-159 m : 1 ♀ ovig. (MP-B8043).

Station 26, 189 m : 2 ♂, 1 ♀ juv. (MP-B8056).

Station 30, 186 m : 1 ♂ (MP-B8040).

Station 35, 126-187 m : 5 ♂, 1 ♀, 2 ♀ ovig. et 1 ♂ à l'état sec (MP-B8045).

Station 36, 210-187 m : 1 ♀ ovig. (MP-B8046).

Station 55, 200-194 m : 1 ♂, 1 ♀, 1 ♀ ovig. (MP-B8047).

Station 57, 107-96 m : 1 ♀ ovig., 1 ♀ sacculinée (MP-B8048).

Station 58, 143-178 m : 2 ♀ ovig. (MP-B8049).

Station 60, 129-124 m : 1 ♀ ovig. (MP-B8050).

Station 61, 202-187 m : 2 ♀ ovig. (MP-B8051).

Station 62, 179-194 m : 1 ♂ féminisé, 1 ♀ (MP-B8052).

Station 68, 199-183 m : 1 ♂ (MP-B8054).

Station 73, 76-70 m : 1 ♂ (MP-B8055).

MUSORSTOM II

Station 1, 185-173 m : 1 ♀ sacculinée 9,5 × 9,5 mm, 1 juv. 6 × 5,5 mm (MP-B8027).

Station 2, 174-172 m : 1 ♂ endommagé, 1 ♀ ovigère 11,5 × 11 mm (MP-B8032).

Station 3, 170-168 m : 1 ♂ 10 × 9 mm (MP-B8028).

10. Du latin *bipartitus*, « divisé en deux parties », par allusion aux nodosités de la face dorsale qui se présentent sous deux aspects différents, selon qu'elles sont de simples protubérances densément tomenteuses ou bien des plates-formes aux bords carénés, très finement sétifères et apparaissant glabres à l'œil nu.

Station 4, 178-171 m : 3 ♂ 13,7 × 14,6 mm, 8,6 × 8,2 mm, 8 × 7,8 mm, 1 ♀ 12,8 × 12,9 mm, 3 ♀ ovigères 12,7 × 12,8 mm, 12 × 10 mm, 10,7 × 10,5 mm, 2 ♀ sacculinées 12 × 11,5 mm, 11 × 10,5 mm, 2 juv. 7 × 6,5 mm, 4 × 3,7 mm (MP-B8748).

Station 6, 128-143 m : 1 ♂ 15 × 16 mm, 1 ♀ ovig. 11 × 10,2 mm (MP-B8030).

Station 18, 195-188 m : 1 ♀ 10 × 10 mm (MP-B8031).

Station 20, 192-185 m : 1 ♀ ovig. 14 × 13,5 mm (MP-B8033).

Station 35, 128-143 m : 1 ♂ 9,7 × 9,4 mm (MP-B8034).

Station 52, 190-181 m : 1 ♀ sacculinée 11,7 × 11,3 mm (MP-B8035).

Station 53, 216-215 m : 1 ♂ 9,5 × 9 mm, 1 ♀ ovigère 12,6 × 12,6 mm, 1 spéc. sacculiné 9,4 × 9,8 mm, 1 ♀ juv. 8 × 7 mm (MP-B9934).

Station 54, 174-170 m : 1 ♂ 9,5 × 11,6 mm, 1 ♀ ovig. 12 × 12,4 mm (MP-B8036).

Station 55, 865-866 m : 1 ♂ 13 × 13 mm (MP-B8037) : selon toute probabilité, cet exemplaire était resté accroché dans le chalut depuis la station précédente, st. 54 à 170 m.

Station 71, 189-197 m : 1 ♀ ovig. 11,8 × 10 mm, 2 ♀ sacculinées 14 × 14,8 mm, 13,4 × 13,6 mm (MP-B8038).

Station 72, 183-188 m : 1 ♀ sacculinée 11,5 × 11,8 mm (MP-B8039).

USNM, Washington

Between Cebu and Bohol, *Albatross*, station 5415, 88 fath., GRIFFIN det. *Sphenocarcinus velutinus* (Miers) : 2 ♀ (USNM 49524).

DESCRIPTION

Carapace (pl. X, fig. C-I) triangulaire, avec un rostre composé de deux branches assez longues et plutôt trapues. Face dorsale surmontée d'un certain nombre de protubérances couvertes d'un épais revêtement de soies épaisses et spatulées à l'extrémité.

A côté de ces simples protubérances tomenteuses, quelques plaques en plates-formes à pubescence courte, rase, et paraissant donc glabres à l'œil nu : notamment de chaque côté, une plaque branchiale très étalée, à bords carénés glabres et une plaque hépatique étendue offrant le même faciès. De ce fait, face dorsale présentant un habitus composite. Nodosités en forme de protubérances tomenteuses disposées comme suit (voir notamment la photographie d'un spécimen dénudé : pl. X, fig. G) : une gastrique impaire ; une paire de petites nodosités protogastriques ; une paire de branchiales antérieures situées assez près de l'axe longitudinal médian, fortes ; une cardiaque impaire élevée, avec de part et d'autre une nodosité plus réduite, de forme irrégulière ; une intestinale impaire, avec de chaque côté un tubercule. Entre ces protubérances abondamment couvertes de soies éparses qui forment comme autant de touffes à cet emplacement, un tomentum du même type mais un peu moins long. En plus de ces soies spatulées, des soies fines et en crochet en avant de la région gastrique, sur la région branchiale, sur les branches rostrales. Les autres nodosités de la face dorsale, surélevées en plates-formes, à bords carénés et très finement pubescentes, disposées comme suit : de part et d'autre, une plaque branchiale postérieure, toujours bien étalée dans un plan horizontal et de forme ovale, plus ou moins large ou plus ou moins pointue (voir variations) ; une plaque hépatique, très surélevée, séparée de la petite plaque sous-orbitaire ; une plaque préoculaire, assez surélevée, à bords carénés en partie glabres ; une plaque étroite le long du bord postérieur de la carapace (flanquant la nodosité intestinale sétifère), formant une bande semi-glabre, à bords carénés, très surélevée et même creusée par dessous du côté de la face dorsale : lui faisant suite, dans la région latéro-ventrale, une grande plaque surélevée, allongée, un peu en forme de lunule, présentant le même aspect : très fine pubescence à la surface et bords glabres ; enfin, une petite plaque ptérygostomienne.

Face ventrale recouverte d'un tomentum épais de soies courtes et larges ; çà et là sur le plastron, des soies spatulées plus longues à l'emplacement des rides saillantes qui le parcourent.

Article basal antennaire avec le bord externe caréné glabre.

Abdomen mâle composé de 7 segments.

Chélicèdes (pl. X, fig. C) forts, tomenteux chez les jeunes, glabres chez les plus grands (sauf à

l'articulation mérus-carpe), d'aspect blanchâtre (dans l'alcool) ; une carène sur le carpe ; propode trapu, inerme ; doigts allongés, denticulés sur toute la longueur de leur bord préhensile.

Pattes ambulatoires (pl. X, fig. C) recouvertes du même tomentum épais et court que celui présent entre les nodosités de la carapace, avec, en plus, des soies épaisses fortement spatulées, régulièrement disposées sur les bords et ventralement, donnant un aspect caractéristique.

Variations individuelles. — Des variations affectent la morphologie de la paire de plaques branchiales : celles-ci sont parfois un peu moins surélevées, moins étendues (pl. X, fig. D, F) ou même sont triangulaires et pointues, surtout chez les jeunes individus (pl. X, fig. H), ressemblant alors, à première vue, à *S. velutinus* (pl. X, fig. A-B) ; néanmoins, à l'examen, elles se révèlent typiquement en plates-formes, avec un aspect presque glabre, ce qui indique l'appartenance à *S. bipartitus*. De même, la plaque hépatique peut être un peu moins surélevée et former sur le dessus un angle aigu (au lieu d'arrondi comme chez la plupart des individus) ; cependant, la plaque hépatique est toujours en plate-forme, donc typique de *S. bipartitus*. A noter aussi que, chez certains spécimens, les soies spatulées des nodosités peuvent avoir disparu au sommet de celles-ci, lequel offre alors un aspect glabre. De toute façon, l'aspect curieux bipartite de *S. bipartitus* est toujours conservé.

Les branches rostrales peuvent aussi varier quant à leur longueur et leur divergence (cf. pl. X, fig. C-I) ; cependant, ces variations sont minimes et il ne peut y avoir confusion avec une autre espèce.

REMARQUES

De très nombreux échantillons, représentés par plus de soixante individus, d'une espèce de *Sphenocarcinus* ont été récoltés au cours des campagnes MUSORSTOM 1976 et 1980 : c'est de beaucoup la forme la plus abondamment représentée et retrouvée dans plusieurs stations, 29 au total. Or, à notre grande surprise, il s'agit d'une espèce nouvelle, *S. bipartitus* sp. nov. Il est vrai qu'elle a été confondue avec *Pugettia velutina* Miers, 1886 (p. 41, pl. 6, fig. 2, 2a, 2b), originaire des îles Kei, par GRIFFIN (*loc. cit.* : 215) puis par SERÈNE et VADON (*loc. cit.* 123, 128) : ces derniers avaient sous les yeux ce même matériel originaire des Philippines.

L'espèce de MIERS a connu diverses attributions génériques : le genre *Scyramathia* est envisagé par ALCOCK (1895 : 206), tandis que le nom de *Rochinia* est adopté par SAKAI (1938 : 253, 278 ; 1976 : 224, fig. 121) et par SERÈNE et LOHAVANIJAYA (1973 : 56, 58). En réalité, il y a donc deux espèces distinctes :

- 1) *Sphenocarcinus velutinus* (Miers, 1886), des îles Kei, à laquelle correspondent sans doute le matériel japonais de SAKAI (1976 : 224, fig. 121) et celui, plus ancien, de YOKOYA (1933 : 150 : sous le nom de *Pugettia veltima* [sic]), ainsi que la *Rochinia velutina* de SERÈNE et LOHAVANIJAYA (1973 : 56, 58, fig. 133-137, pl. 12 B-C), originaire de Hong Kong.
- 2) *S. bipartitus* sp. nov., à laquelle nous attribuons l'échantillon récolté par l'*Albatross* aux Philippines et signalé par GRIFFIN (1976 : 215), ainsi que le matériel MUSORSTOM cité plus haut.

Nous avons sous les yeux l'holotype de *Pugettia velutina* Miers, une femelle postpubérale de 13 × 10 mm (rostre : 6,5 mm), récolté par le *Challenger* près des îles Kei et déposé au British Museum (BM 84.31) : nous en donnons quelques illustrations (pl. X, fig. A-B). La carapace est en bon état mais toutes les pattes sont détachées. Comme MIERS (*loc. cit.* : 41) l'a bien signalé, le corps est « everywhere covered with a close-set, short, felty pubescence ». En effet, toutes les nodosités de la carapace, dans l'ensemble peu saillantes et non en plates-formes, sont densément tomenteuses et apparaissent en fait comme de simples protubérances enfouies sous la pilosité. La nodosité branchiale, qui s'étale en formant une pointe triangulaire, et la nodosité hépatique, qui se relève en formant une pointe aiguë et a le bord antérieur caréné (elle a donc en partie l'aspect d'une plaque en plate-forme), sont toutes deux également tomenteuses, mais avec des soies un peu plus courtes. C'est seulement sur le bord latéro-ventral que sont présentes des plaques en plates-formes : elles sont au nombre de deux, ovalaires, et leur bord caréné est faiblement sétifère : ce bord caréné de la plaque sous-branchiale apparaît bien dans la vue

dorsale de *Pugettia velutina* que donne MIERS (1886, pl. 6, fig. 2) et dans la photographie du profil de l'holotype que nous donnons ici (pl. X, fig. B). Par contre, chez *S. velutinus*, il n'y a pas de bande postérieure en plate-forme à bords carénés glabres comme chez *S. bipartitus* (pl. X, fig. C, D, E, G, I ; on la devine seulement sur la figure H).

Sphenocarcinus bipartitus sp. nov. offre sur la carapace deux types de nodosités : d'une part, les nodosités abondamment tomenteuses qui sont de simples protubérances arrondies, occupant le milieu de la face dorsale (voir description) ; d'autre part, plusieurs nodosités en plates-formes surélevées, à bord caréné lisse et à surface si finement pubescente qu'elles ont un aspect tout à fait différent et apparaissent glabres à l'œil nu, à savoir :

- 1) la plaque hépatique très étendue dans le plan dorso-ventral ;
- 2) la plaque branchiale ovale, étendue latéralement, plus ou moins pointue et très détachée du côté externe ;
- 3) une paire de plaques sous forme de bandes étroites le long du bord postérieur (de chaque côté de la nodosité intestinale), en partie glabres et extrêmement saillantes ;
- 4) la plaque sous-branchiale, développée, dont le bord dorsal caréné et très aminci est visible lorsqu'on regarde l'animal en vue dorsale ;
- 5) la plaque ptérygostomienne, au bord caréné glabre ;
- 6) la plaque postorbitaire légèrement soulevée ;
- 7) la plaque préoculaire, également à bords carénés en partie glabres.

La carapace de *S. bipartitus* se présente donc sous un aspect hétérogène (d'où le nom donné à l'espèce) : protubérances densément tomenteuses et plates-formes très finement tomenteuses, à bord caréné glabre. C'est en cela que cette espèce se distingue immédiatement de *S. velutinus* où la disposition est plus uniforme quant au revêtement des soies et où la carapace se présente, de prime abord, avec deux pointes latérales, une hépatique et une branchiale ; de plus, chez *S. velutinus*, manquent les deux bandes latéro-postérieures en plates-formes caractéristiques de *S. bipartitus*. Le caractère composite de la carapace est constant chez tous les individus mâles et femelles de *S. bipartitus*, petits et grands, que nous avons pu examiner grâce au grand nombre d'échantillons recueillis par les expéditions MUSORSTOM (voir liste du matériel examiné).

GRIFFIN (1976 : 215) a eu seulement sous les yeux un échantillon philippin, récolté par l'*Albatross* entre Cebu et Bohol, échantillon que nous avons pu comparer à l'holotype de *S. velutinus* (Miers) et à notre matériel MUSORSTOM. GRIFFIN a bien noté l'existence d'une « plaque épibranchiale subtriangulaire et aplatie », qui existe à la fois chez *S. velutinus* et chez *S. bipartitus* ; au regard de son échantillon, il a attribué l'espèce de MIERS au genre *Sphenocarcinus*. En fait, le *S. velutinus* de GRIFFIN, 1976, est *S. bipartitus* : les deux spécimens (USNM 49524) de l'*Albatross* sont analogues à nos exemplaires philippins.

En revanche, il semble bien que SAKAI (1976 : 224, fig. 121) ait eu sous les yeux la véritable espèce de MIERS, qu'il nomme *Rochinia velutina*, comme il l'avait déjà proposé (sans voir le matériel) en 1938 (p. 278), puis comme SERÈNE et LOHAVANIJAYA (1973 : 58, fig. 133-137, pl. 12 B-C) l'ont décidé après examen d'individus de Hong Kong.

Les autres différences séparant *S. velutinus* (Miers) de *S. bipartitus* concernent : le rostre, formé de deux branches un peu plus courtes et en V plus largement ouvert chez *S. velutinus* (à vérifier) ; la pilosité des pattes ambulatoires, composée d'un tomentum épais et court, de quelques soies plus longues spatulées sur le mérus (donc comme chez *S. bipartitus*) mais aussi de soies fines disséminées sur les autres articles, ce qui ne donne donc pas l'aspect rencontré chez *S. bipartitus*, caractérisé par des soies spatulées à peu près régulièrement disposées sur tous les articles.

Sphenocarcinus bipartitus sp. nov. ne peut être confondu — *S. velutinus* (Miers) mis à part — avec aucune autre espèce de *Sphenocarcinus*. *S. luzonicus* Rathbun (cf. *supra*, fig. 19 A-B, 21 C-D, pl. VIII, fig. A-F), *S. stuckiae* sp. nov. (cf. *supra*, fig. 20 C-D, 21 E-F, pl. IX, fig. A-D) et *S. orbiculatus* sp. nov. (cf. *supra*, fig. 20 A-B, 21 G-H, pl. IX, fig. E-G) ont toutes leurs nodosités surélevées en

plates-formes. *S. nodosus* Rathbun, 1916 (cf. pl. X, fig. H) a sur la face dorsale des nodosités arrondies, un peu comme chez *S. bipartitus* ; mais, au lieu d'être en plates-formes à bords carénés, les nodosités hépatique et branchiale apparaissent comme deux grosses bosses latérales ; elles sont un peu moins tomenteuses que les autres protubérances (surtout chez le *S. nodosus* du Japon¹¹), ce qui rappelle un peu ce qui existe chez *S. bipartitus*.

DISTRIBUTION

Sphenocarcinus bipartitus sp. nov. est très abondant aux îles Philippines, où plusieurs espèces de *Sphenocarcinus* sont présentes : *S. stimpsoni* (Miers, 1886) (cf. *supra*, fig. 19 C-D, pl. VIII, fig. G-I), *S. luzonicus* Rathbun, 1916 (cf. *supra*, fig. 19 A-B, 21 C-D, pl. VIII, fig. A-F), *S. nodosus* Rathbun, 1916 (cf. *supra*, pl. IX, fig. H), *S. auritus* Rathbun, 1916 (cf. GRIFFIN, 1976 : 211, fig. 106), *S. sphenocarcinoides* (Rathbun, 1916) (cf. GRIFFIN, 1976 : 213, fig. 11b). *S. velutinus* (Miers, 1886) (cf. pl. X, fig. A-B) ne doit plus être comptée parmi les espèces signalées aux Philippines, les références concernant ces mentions étant inexactes ; *S. velutinus* ne serait connu que par sa capture originale, aux îles Kei, et par ses récoltes à Hong Kong (SERÈNE et LOHAVANIJAYA, 1973 : 56, 58, fig. 133-137, pl. 12 B-C) et au Japon (YOKOYA, 1933 : 150 ; SAKAI, 1976 : 224, fig. 121).

Aux îles Philippines, *Sphenocarcinus bipartitus* sp. nov. vit dans des fonds allant de 70 m (st. 73) à 200 m environ ; elle ne semble pas être une espèce d'eau profonde, malgré une capture au chalut à 865 m (st. 55, MUSORSTOM II) qui est contestable (voir matériel examiné).

Sous-famille PISINAE Dana, 1851

Genre *Naxioides* Miers, 1886

? *Naxioides robillardi* Miers, 1882

(Pl. XI, fig. A-D)

Naxia (Naxioides) robillardi Miers, 1882 : 339, pl. 20, fig. 1, 1a-c : île Maurice.

Naxioides robillardi, BARNARD, 1950 : 53, fig. 11, e (cit.).

? *Naxioides robillardi*, WHITELEGGE, 1900 : 148 : Australie ; BUITENDIJK, 1950 : 65 : off Norfolk Islands ; GRIFFIN, 1974 : 21 : golfe d'Oman, est de Mombasa, golfe d'Aden.

MATÉRIEL

Collection CROSNIER

Madagascar, 25°50' S-44°36' E, casier, 100-150 m, fond dur corallien, CROSNIER coll., 6 mars 1969 : 1 ♀ ovigère 74 × 58 mm (longueur sans le rostre qui mesure 54 mm) (MP-B10021).

Madagascar, 25°31' S-46°36' E, chalutage, 110 m, CROSNIER coll., 11 mars 1969 : 1 ♀ 55 × 43 mm (longueur sans le rostre qui mesure 38 mm) (MP-B10022).

Madagascar, 25°13,1' S-47°17,8' E, chalutage 71, 105-115 m, CROSNIER coll., 3 mars 1973 : 1 ♀ 32,5 × 23,5 mm (MP-B10024).

Madagascar, Morombé, 21°51' S-43°10' E, chalutage, 160 m, FAO 60 coll., 9 août 1973 : 1 ♂ 31 × 23 mm (MP-B10023).

11. En regardant de plus près le *Sphenocarcinus nodosus* japonais (cf. SAKAI, 1976 : 203, clef, 204, pl. 72, fig. 2), nous constatons que, d'après SAKAI, les protubérances branchiale et hépatique sont « naked and finely granulated », les autres protubérances étant « more or less haired » : en effet, sur la figure de SAKAI (*loc. cit.*), les deux grosses bosses latérales, hépatique et branchiale, apparaissent presque glabres. Il est probable que la pubescence est beaucoup plus courte sur les bosses latérales que sur les autres nodosités de la face dorsale, ce qui donne à *S. nodosus* un aspect composite comme chez *S. bipartitus* sp. nov. Néanmoins, il serait particulièrement intéressant de comparer du matériel japonais à du matériel philippin.

MUSORSTOM I

Station 27, 188-192 m : 2 ♂ 59 × 49 mm (rostre de 43 mm), 42 × 35 mm (rostre cassé) (MP-B10026).

Station 63, 191-195 m : 2 ♂ 60 × 47,5 mm (rostre de 43 mm), 34 × 27 mm (MP-B10025).

MUSORSTOM II

Station 53, 216-215 m : 3 ♂ 69 × 35 mm, 59 × 27 mm, 58 × 27 mm (MP-B10027).

REMARQUES

C'est avec quelque doute que nous rapportons ce matériel de Madagascar et des Philippines à *Naxioides robillardi* Miers, espèce décrite de l'île Maurice pour deux grands spécimens, dont un mâle avec une carapace mesurant 68 mm. En effet, les plus grands mâles (cf. pl. XI, fig. A-C) originaires des îles Philippines possèdent des propodes courts et extrêmement renflés, ce qui n'est pas le cas chez le mâle type (MIERS, 1882, pl. 20, fig. 1), pourtant de taille fort élevée. Par ailleurs, la région cardiaque n'est pas conforme : d'après la description et la figure de MIERS (*loc. cit.*), deux épines surmontent l'aire cardiaque ; nous retrouvons cette disposition chez les deux plus petits individus malgaches ; mais, chez les deux plus grands individus de Madagascar (pl. XI, fig. D), l'aire cardiaque postérieure (sailante chez la femelle ovigère de 74 × 58 mm) porte une forte épine médiane entourée de spinules. Chez le matériel philippin des stations 27 et 63 (pl. XI, fig. A-B), c'est-à-dire chez les mâles de grande taille, la région cardiaque (postérieure) forme une bosse surmontée d'une épine centrale pointue et de quelques spinules.

Quant aux autres caractères, ils correspondent à *Naxioides robillardi*, notamment : 1) la face dorsale recouverte de nombreux tubercules triangulaires ; 2) les épines pseudorostrales très longues, peu écartées, épaissies à la base, un peu divergentes distalement, en forme de lyre ; 3) les diverses épines qui entourent l'orbite.

Récemment, GRIFFIN (1974 : 21) a mis en synonymie *Naxia mammillata* Ortmann, 1895, avec *N. robillardi* Miers, alors que la plupart des auteurs, notamment SERÈNE et LOHAVANIJAYA (1973 : 52, fig. 98-103, pl. 9 C-D), SAKAI (1976 : 217, pl. 75, fig. 1, 2), TAKEDA et KURATA (1976 : 27, fig. 3 G, H), adoptent l'espèce d'ORTMANN. Nous ne sommes pas en mesure de prendre position quant à cette question.

DISTRIBUTION

Ile Maurice. Golfe d'Aden. Golfe d'Oman. Mombasa. Madagascar. Philippines.

Naxioides sp.¹²
(Pl. XI, fig. E-I)

MATÉRIEL

Tahiti, Port-Phaëton, casier, 90 m, récolte par le *Tainui*, octobre 1978 : 1 ♀ 65 × 46 mm (le rostre mesure 78 mm) (MP-B10028).

Tahiti, Port-Phaëton, casier, 400 m, RICHER DE FORGES coll., octobre 1978 : 2 juv. 24 × 35 mm (rostre de 27 mm) (MP-B10029).

12. Au cours de l'étude préliminaire de ce matériel, l'un de nous (R. de F.) avait fait parvenir en 1981 des photographies de ce matériel à Helen TRANTER, de l'Australian Museum, qui les avait identifiées à *Naxioides robillardi* et avait fait de pertinentes remarques, ce dont nous la remercions.